

RAPPORT
DES FÊTES DU III^e CENTENAIRE
de LOUIS HÉBERT

RAPPORT
DES
FÊTES DU III^e CENTENAIRE
DE
L'ARRIVÉE
DE
LOUIS HÉBERT
AU CANADA
—
1617-1917



ABBÉ A. COUILLARD DESPRÉS
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA



IMPRIMERIE DE LA SALLE
44, RUE CÔTÉ, 44
MONTRÉAL

Nihil obstat :

Marianapoli, die 10 aprilis 1920,

E. HÉBERT, censor librorum.

Imprimatur :

F.-X. DE LA DURANTAYE, V. G.

Montréal, le 20 avril 1920.

Droits réservés,
Ottawa, Canada, 1920.

*A mon père et à ma mère
ce livre est dédié.*

L'AUTEUR

DU MÊME AUTEUR

La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants
1 vol., publié en 1907.

Autour d'une auberge, roman anti-alcoolique, 1 vol., 1909.

Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés Canadiens et Acadiens, 1 vol., 1912.

Louis Hébert, le premier colon canadien et sa famille, 1914, 1^{er} vol.

Histoire de la famille et de la Seigneurie de Saint-Ours, 1^{ère} partie, (1330-1795) 1 vol., 1915.

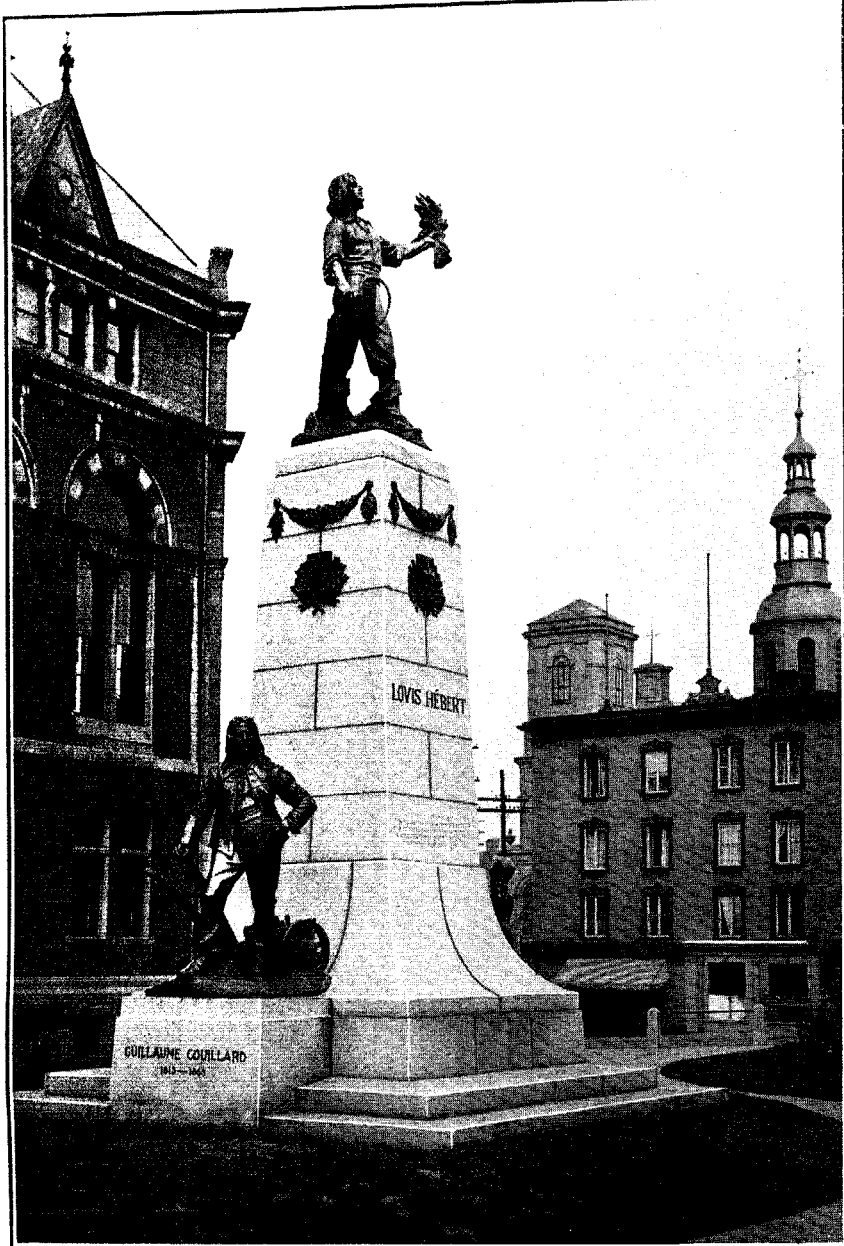
Histoire de la famille et de la Seigneurie de Saint-Ours, 2^{ème} partie, (1795-1917) 1 vol., 1917.

Manifeste en faveur du monument Hébert, 1916.

Observations sur l'Histoire de l'Acadie française de M. Moreau, Paris 1873. Réfutation et mise au point. 1 vol, 95 pages, 1919.

EN PRÉPARATION:

Histoire de la Seigneurie de Sorel



LE MONUMENT HÉBERT

PRÉFACE

Louis Hébert, ce vaillant Français qui, il y a trois siècles, eut le courage de quitter son pays pour venir commencer sur les bords du Saint-Laurent l'œuvre si importante de la colonisation, a maintenant sa statue au cœur même du vieux Québec, à peu de distance des monuments de Champlain, de Laval, des premiers missionnaires, et c'est justice !

Après trois cents ans d'oubli, le nom de ce modeste héros a été exhumé de la poussière de nos vieilles archives, il a été exalté avec celui de Marie Rollet, compagne héroïque de notre colon, et celui de Guillaume Couillard, leur gendre, qui a si bien continué leurs travaux. Ces noms bénis vivront désormais dans la mémoire de notre peuple.

Sir A.-B. Routhier écrivait, il n'y a pas longtemps: "Et bientôt, j'espère, Louis Hébert, le premier colon, aura aussi son monument. Quelle incomparable origine pour une nation ! Et quelle trinité de monuments va en perpétuer le souvenir dans le bronze, en même temps qu'elle en symbolisera le caractère providentiel ! Champlain portant l'épée, la Foi élevant la croix dans les airs, Hébert labourant et fertilisant le sol national ! Ense, cruce et aratro, quelle devise pour le blason d'un peuple ! (1)"

Le souhait de l'éminent écrivain est maintenant réalisé. Le 3 septembre 1918, au milieu de fêtes splendides, la race canadienne a magnifiquement célébré son premier colon. L'Église et la Patrie se sont donné la main pour faire de ce troisième centenaire un événement national. Ce jour fut, à la vérité, l'apothéose de l'agriculture et de la colonisation canadiennes. Et depuis, Hébert se dresse sur son socle de granit dans le jardin de l'Hôtel de Ville de Québec, et il prêche, dans son attitude pleine de fierté et de foi, le courage, la constance et l'attachement au sol. A ses pieds, Marie Rollet offre un gracieux tableau, entourée de ses enfants, auxquels elle donne les premières leçons. Au même plan, Guillaume Couillard se tient debout, appuyé sur les mancherons de sa charrue, rappelant ainsi que l'agriculture est la source de notre richesse nationale. Tel est, en peu de mots, le monument que notre peuple a voulu ériger pour glorifier ses premiers serveurs.

(1) Rapport des fêtes du IIIe centenaire de la Foi au Canada.

Afin de perpétuer le souvenir de ces fêtes mémorables, nous avons recueilli les documents, discours et poésies, qui ont été publiés à l'occasion de ces manifestations. C'est une moisson abondante que nous avons glanée dans le champ de la prose comme dans celui des muses. Les personnages les plus éminents du Canada, les membres illustres de notre clergé, les hommes d'État les plus distingués, nos littérateurs et nos poètes ont chanté les gloires de Louis Hébert et de sa famille. Nous avons donc contracté envers eux une dette de reconnaissance, et c'est aussi pour nous acquitter en partie de cette dette que nous publions le présent volume. Puisse-t-il contribuer à faire naître de nouvelles vocations pour la culture de la terre et l'œuvre importante de la colonisation. Que les fils de nos colons et de nos cultivateurs s'attachent de plus en plus au domaine qu'ils tiennent de leurs pères ! Nous, les descendants des pionniers de la terre canadienne, devons nous souvenir toujours que la colonisation et l'agriculture sont les deux sources de la vitalité de notre race et qu'elles seules en assureront la survivance sur le sol béni du Canada.

ABBÉ COUILLARD DESPRÉS.

Frelighsburg, le 1er novembre 1919.

Historique du Monument Hébert

Les initiateurs du projet.—Appel au peuple de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Québec.—Assemblée des citoyens à l'Hôtel de Ville de Québec.—Le Comité.—Le site du monument.—Le travail de propagande.—Le monument.—Lettre pastorale de Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin.—Lettre pastorale de Mgr A.-A. Blais.—Préparatifs des fêtes du 4 septembre 1917.—La cérémonie au Séminaire.—Le sermon.—La fête sur le terrain de l'Exposition.

Avant de faire le récit des fêtes du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert, il importe, croyons-nous, de raconter succinctement la genèse et le développement du mouvement patriotique qui eut pour couronnement l'apothéose du premier colon. Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de raconter dans tous les détails les difficultés qu'il a fallu surmonter pour mener ce projet à bonne fin. Ceux qui ont été chargés de semblables organisations savent, par expérience, ce qu'il en faut de courage et de patience, pour intéresser à leur œuvre toutes les classes de la société, et lui attirer ainsi les sympathies dont ils ont besoin pour arriver au succès. Le monument Hébert, comme tous les monuments érigés par souscriptions populaires, a rencontré, il faut bien le dire sans tarder, des apôtres ardents, des amis dévoués et aussi des indifférents. Il est bon de remarquer pourtant que le projet fut lancé dans le public quelques mois seulement avant la grande guerre ; que le travail de propagande fut continué dans un temps bien difficile, et que l'œuvre fut terminée quatre ans plus tard. Le promoteur et ses dévoués collègues ont donc raison d'être fiers du succès qui a couronné leurs efforts, en dépit de circonstances si peu favorables.

L'idée de glorifier par un bronze le premier colon de notre pays fut émise par M. F.-L. Désaulniers en 1904 (1). A la veille des fêtes du IIIe centenaire de Québec, en 1907, à la suite d'une longue étude sur Louis Hébert, publiée dans le *Soleil* (2), nous demandions à notre bon peuple canadien de lui ériger un monument.

(1) *Notes historiques sur la paroisse de St-Guillaume d'Upton.*

(2) *Le Soleil*, édition du 25 janvier 1908.

Cet appel, arrivé dans un temps où toute l'attention se portait sur les fêtes du IIIe centenaire de la fondation de Québec, ne produisit pas l'effet désiré. C'était pourtant un bon grain jeté en terre et il devait germer et produire ses fruits peu d'années plus tard.

En 1912, nous écrivions ailleurs : " Chez nos voisins, dans plus d'une ville, se voit un monument élevé à la gloire de son premier habitant, pourquoi Hébert et Couillard n'auraient-ils pas le leur dans la ville de Québec ? Nous faisons cet appel à leurs nombreux descendants et au Canada tout entier, mais plus particulièrement à la province de Québec, qui doit avoir à cœur d'honorer par un monument splendide ces deux pionniers qui laissèrent leur patrie pour venir sur nos bords donner naissance à une *colonie et bourgade chrétienne*. Alors nous serons en droit de dire que notre vieille province *se souvient* (1)."

Madame Dr Huguenin—Madeleine—la délicate et spirituelle chroniqueuse de la *Patrie*, de Montréal, voulut bien louer notre modeste ouvrage et faire à son tour l'éloge du premier habitant canadien, de cet Abraham de la colonie, " dont le nom, disait-elle, mérite d'être gravé sur le Cap Diamant parmi ceux des preux, des dévoués et des utiles ! Car, ajoutait-elle, tandis que d'autres se rendirent célèbres par leurs hauts faits d'armes, Hébert cultiva la terre tant qu'elle ne lui eût pas fait mille promesses. Il fallait du grain dans les greniers, et il en voulait moissonner, creusant large et profond le sillon où la race allait désormais trouver son pain... (2)"

Vers le même temps, Mme Laure Conan (Mlle Angers) femme de lettres également distinguée, entreprit la publication d'une série d'articles sur Louis Hébert dans la *Revue Canadienne*. L'apparition de cette étude, sous forme de plaquette, permit au grand journal catholique, l'*Action Sociale*, de faire l'éloge de l'écrivain et de son héros. " La dette envers Louis Hébert reste impayée, disait l'auteur. Québec a déjà glorifié dans le bronze le prêtre et le conquérant, il doit maintenant une statue au défricheur. Cette place de la Basilique où Louis Hébert traça les premiers sillons semble attendre son retour. La postérité doit à cet ancêtre, si grand dans son humilité, l'apothéose des conquérants ; qu'il se dresse sur notre place publique comme une leçon de cou-

(1) *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud*, préface.

(2) *La Patrie*, du 23 juillet 1912.

rage, de dévouement et de persévérance, pour la foule circulant à ses pieds. En 1917, il y aura trois cents ans que le premier défricheur canadien abattait les arbres de Québec. Espérons, avec Laure Conan, qu'avant cette date, le monument à Louis Hébert et à son héroïque femme aura surgi de terre." L'appel du grand journal québécois entrainait trop dans nos vues, il était attendu depuis trop longtemps pour que nous puissions le laisser passer sans y faire de réponse. Au lendemain de cette publication, nous disions à M. Jules Dorion, le dévoué directeur du grand journal, toute la joie que son article avait fait naître chez nous. Dès lors, nous commençons un travail d'organisation et de propagande qui devait se terminer par le magnifique couronnement du 3 septembre 1918.

La plupart des journaux de la province accueillent le projet avec enthousiasme. La *Presse*, de Montréal, le 17 décembre 1912, l'appuie par un long article. Le 18 décembre, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, nous accorde sa haute approbation. Elle est bientôt suivie de celles de Mgr Paul-E. Roy, archevêque de Séleucie, de Mgr Auguste Gosselin, du Séminaire de Québec. On parle déjà de former un comité, qui sera chargé de voir à l'exécution du projet. M. l'abbé J.-A. Damours, de l'*Action Catholique*, nous dit tout le plaisir qu'il a d'apprendre ces nouvelles encourageantes. Dans le cours des mois de janvier et de février, les honorables Thomas Chapais, N.-C. Cormier, P.-A. Choquette, conseillers législatifs, P. Landry, président du Sénat, Pascal Poirier et L.-O. David, sénateurs, J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, nous adressent des lettres fort sympathiques.

L'honorable Thomas Chapais écrit :

"Monsieur l'abbé A. Couillard Després, Iberville.

Cher monsieur l'abbé.

De retour à Québec après une absence de quelques semaines, je trouve votre lettre du 29 décembre, relative à l'entreprise du monument Louis Hébert. J'applaudis de tout cœur à l'idée de rendre ce solennel hommage à la mémoire de ce grand pionnier de notre race au Canada, et vous pouvez être assuré que mon humble concours est acquis d'avance aux promoteurs du projet. Je vous félicite cordialement de votre noble et patriotique initiative.

Veillez me croire,

Cher monsieur,

Votre très humble et dévoué,

L'honorable N.-C. Cormier, le 27 de ce mois, nous dit : " Je vous félicite sincèrement de la bonne idée que vous avez eue de faire élever un monument au premier colon qui a cultivé les terres de l'Acadie et du Canada, et je vous souhaite plein succès dans votre entreprise. . . "

L'honorable P. Landry, président du Sénat canadien, le même jour, nous adresse les lignes suivantes : " Vous me demandez mon adhésion au projet d'élever un monument à la mémoire de Louis Hébert. Je vous la donne avec plaisir, trop heureux si je puis, en quelque manière, être utile au paiement de la dette de reconnaissance que notre pays tout entier doit à la famille de ce valeureux pionnier de la civilisation au milieu des sauvages du nouveau-monde. . . "

Il serait trop long de publier toutes les lettres qui sont adressées au promoteur de l'œuvre ; toutes sont rédigées dans le même sens ; toutes approuvent hautement le mouvement qui commence à se dessiner.

Le 22 janvier 1913, M. Jules Dorion nous apprend que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec sera probablement chargée de voir à la formation d'un comité après l'élection des officiers du bureau de direction, ce qui ne doit pas tarder.

Quelques jours plus tard, M. le Dr P.-H. Bédard, réélu à la présidence de la Société, nous dit qu'il a l'intention de travailler à la réalisation du projet destiné à glorifier l'une des nos plus pures gloires.

Le 21 novembre 1913, la Société prend l'œuvre sous son haut patronage ; le 24 de ce mois, le secrétaire M. J.-E. Pin nous adresse la lettre suivante qui montre que le projet du monument Hébert entre, dès lors, dans le domaine de la réalité.

Québec, le 24 novembre 1913.

Monsieur l'abbé A. Couillard Després,

Iberville.

Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous communiquer l'inscription faite au procès-verbal d'une séance régulière du Bureau de Direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, tenue à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Dr. P.-H. Bédard, président général.

“ M. J.-P. Bertrand, appuyé par M. Geo. Létourneau, propose que l'ordre du jour suivant soit inscrit au procès-verbal : Le temps semble arrivé d'élever à Louis Hébert un monument qui serait inauguré en 1917, à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée à Québec de la première famille française, et la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec serait disposée à se mettre à la tête d'une organisation tendant à réaliser ce beau projet.”

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'abbé,

Votre tout dévoué,

J.-E.-A. PIN,

Secrétaire-général.

La presse canadienne accueille avec enthousiasme la décision de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. La Société d'Archéologie et de Numismatique, de Montréal, tient à honneur de féliciter notre société nationale d'une si louable initiative. Au mois de janvier 1914, le Groupe Saint-Isidore de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française lui adresse aussi les résolutions suivantes : “ Proposé par le camarade Joseph-E. Grisé, appuyé par le camarade J.-B. Cloutier.

“ Attendu que la Société Saint-Jean-Baptiste de la ville de Québec s'organise en vue d'élever une statue à Louis Hébert, le premier cultivateur du Canada ;

“ Attendu que ce geste est digne d'être soutenu par tous ceux qui ont au cœur l'amour du sol et de ses vaillants ouvriers ;

“ Attendu que le Groupe Saint-Isidore de l'A. C. J. C. est formé exclusivement d'agriculteurs qui se préparent à mettre en honneur, par la parole et par l'exemple, la plus noble profession de l'homme après le sacerdoce ;

“ Il est résolu qu'un vote de félicitations et d'adhésion au projet soit publié à l'adresse de la dite Société. Adopté à l'unanimité.

FIRMIN LÉTOURNEAU,

Secrétaire.

Au mois de janvier, M. le Dr P.-H. Bédard lance un appel public pour inviter toutes les classes de la société à aider cette entreprise patriotique et nationale. Nous sommes heureux de donner le texte intégral de cette lettre si instructive et si éloquente.

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC

Érection d'un monument à Louis Hébert

APPEL AU PEUPLE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient de prendre l'initiative de l'érection d'un monument à Louis Hébert, le pionnier de l'agriculture en Canada.

Cette action généreuse et de haute portée n'est que le développement naturel de la mission éminemment patriotique de notre belle association nationale qui, après avoir entrepris de rallier sous une même bannière tous les groupes canadiens-français, s'offre de promouvoir dans des conventions de plus en plus effectives les intérêts religieux, intellectuels et matériels de notre race, et couronne son admirable programme par l'érection de monuments destinés à faire revivre les grandes figures de notre histoire, pour les proposer comme modèles aux générations présentes et à celles de l'avenir.

Pour qui connaît bien notre histoire, il est clair que dans la pensée de Champlain, fondateur et organisateur, l'expansion française dans le continent nord-américain devait avoir pour base l'agriculture, c'est-à-dire l'exploitation du sol et le développement de ses richesses naturelles par le travail du laboureur. S'il est vrai que Champlain ne fut d'abord que le mandataire ou l'agent des Compagnies de marchands à la recherche de débouchés nouveaux pour leur commerce et la traite des fourrures, il ressort de ses écrits, de ses discours, de ses actions même, qu'il rêva de faire du Canada une France nouvelle, peuplée, comme l'ancienne, d'agriculteurs enracinés au sol et tirant de lui leur subsistance et leur richesse.

Parmi les compagnons de Champlain à Québec, nos annales nous montrent Louis Hébert se livrant avant tout autre et avec succès à la culture de la terre. "Ça été, écrivait le fondateur en 1629, le premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait."

L'exemple de Louis Hébert fut suivi par Guillaume Couillard, son gendre, qui, lui aussi, sema et récolta, sur le promontoire de Québec, du blé, des pois, et autres céréales.

A côté d'eux apparaissent Robert Giffard et les Juchereau qui, plus tard, amenèrent du Perche et de la Beauce française ces hardis pionniers qui fondèrent la paroisse de Beauport, la première agglomération de cultivateurs, un modèle de notre admirable organisation paroissiale.

Louis Hébert est vraiment le prototype du cultivateur canadien. Possédant une instruction remarquable et une belle position sociale dans Paris, il n'hésita pas à dire adieu au doux ciel de France pour venir affronter les rigueurs de notre climat.

Poussé par une pensée religieuse et le besoin de se dévouer, il échangea ses pilons d'apothicaire contre la hache du bucheron et les modestes instruments du jardinier. Fondateur d'un foyer chrétien, l'on dirait que ses vertus et ses qualités ont laissé leur cachet, leur empreinte sur les milliers de foyers rustiques dans lesquels se perpétuent, sur les bords du Saint-Laurent, et jusque dans les régions les plus éloignées de notre pays, la foi religieuse, la culture française avec le maintien de la langue et les meilleurs instincts de la race.

Guillaume Couillard, devenu son gendre, hérita de ses vertus civiques et lui aussi a honoré la profession d'agriculteur. Mais à Louis Hébert revient l'honneur d'occuper le premier rang dans l'histoire, et c'est en lui qu'il faut glorifier le pionnier et le père de notre agriculture, le noble ancêtre de toute la glorieuse lignée de nos cultivateurs, ou pour mieux dire, dans la langue qui nous est propre, "de nos habitants".

Voilà l'homme à qui la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a résolu d'ériger un monument qui rehaussera dans l'estime de tous la noble profession de l'agriculteur et redira aux générations futures les vertus chrétiennes et civiques, les nobles exemples, le dévouement et le patriotisme du citoyen modeste mais éclairé que fut Louis Hébert. Car en honorant le citoyen, nous voulons

aussi honorer le noble état qu'il exerça toute sa vie. Nous voulons que tous ceux qui viendront s'incliner devant sa statue se pénétrant profondément de l'idée que l'agriculture est la base même de notre existence nationale ; si nous voulons sincèrement l'expansion et la survivance de notre race, nous devons enseigner à la génération présente et à celles qui la suivront que c'est par leur invincible attachement au sol cultivé par leurs mains que nos ancêtres ont dû les victoires remportées d'abord sur les éléments, puis sur la barbarie indienne, et enfin sur les écueils autrement dangereux qu'ils ont eu à affronter au cours de la trame mouvementée de notre histoire.

Sans doute, héritiers et soutiens de la culture française dans le nouveau monde, nous devons être bien profondément pénétrés de la pensée que nous nous devons à nous-mêmes et à nos origines d'exercer notre intelligence et de diriger nos efforts dans toutes les sphères ouvertes à l'activité humaine. Nous ne devons pas craindre d'aborder les problèmes de la science, tout comme les sentiers fleuris de la littérature et de nous essayer dans le domaine des beaux-arts. A l'exemple de la "Douce France", notre mère patrie, nous devons avoir aussi l'ambition d'exceller dans l'industrie et dans le commerce. Mais que notre préoccupation primordiale soit toujours de cultiver les champs paternels et de les agrandir par d'incessantes conquêtes sur la forêt restée debout dans la vallée du Saint-Laurent et des grands Lacs, et jusqu'aux régions lointaines encore inexplorées de la patrie.

Rappelons-nous que de tout temps, mieux que les remparts et les forteresses, la chaumière du paysan a résisté à tous les assauts, à toutes les tempêtes, qui ont menacé d'anéantir les peuples ; que rien n'est fort comme le lien qui attache le cultivateur au sol arrosé de ses sueurs, quand son bras vaillant tient ferme les mancherons de sa charrue. Rappelons-nous enfin que l'effort de la puissance anglaise, qui avait vaincu nos vaillants soldats et miliciens, est venu se briser, comme un flot impuissant, contre la résistance passive mais invincible de nos vingt mille habitants retranchés dans leurs foyers, à l'ombre de la croix et du clocher de leurs paroisses.

Pour toutes ces raisons, il faut que le public réponde à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, mais il faut répondre sans retard et généreusement. Pour nous encourager, nous

avons, comme précédents, le succès qui a couronné les efforts des promoteurs des monuments Champlain et Montcalm.

Nous ferons appel au Gouvernement du Canada, et nous sommes convaincus qu'il fera généreusement pour Louis Hébert ce qu'il a fait pour Champlain et d'autres.

Nous savons que le Gouvernement de la Province de Québec, qui a tant fait pour l'agriculture, est disposé à nous aider avec libéralité. Lui qui a honoré spécialement l'agriculture en créant et en soutenant l'ordre distingué du Mérite Agricole, qui a développé l'industrie laitière, qui a inauguré l'œuvre des bonnes routes, ne peut rester indifférent quand on lui propose de glorifier le père de notre agriculture.

La Cité de Québec, qui s'honore de compter Louis Hébert au nombre de ses plus grands citoyens, s'empressera de concourir à l'érection de son monument.

Toutes nos sociétés nationales, scientifiques, littéraires, de bienfaisance, d'agriculture et les organisations qui leur sont subsidiaires, se feront un point d'honneur de s'inscrire sur les listes pour une contribution, si modeste qu'elle soit.

Nous ferons appel aux jeunes gens et même aux enfants et le sou des écoles viendra s'associer à l'hommage rendu à l'une de nos gloires nationales.

Après les honneurs rendus aux saints, aux martyrs, aux hommes de guerre, le temps est venu de glorifier ces humbles dont la vie de dévouement et de sacrifices, embaumée de vertus, vaut bien les plus beaux faits d'armes et les plus belles actions d'éclat.

C'est avec confiance que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'adresse au grand public, dont la bienveillance soutenue a toujours généreusement répondu à ses appels, parce qu'on sait que notre association nationale ne demande jamais rien qui ne soit digne de toute considération et pour la plus grande gloire de la patrie.

Pour la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

DE QUÉBEC,

Le Président,

P.-H. BÉDARD.

Québec, janvier 1914.

Précieuses adhésions

Au mois d'avril 1914, M. Adjutor Rivard, successeur de M. le Dr P.-H. Bédard, à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste, est chargé de convoquer une assemblée des citoyens à l'Hôtel de Ville de Québec afin de former un comité. M. le Dr Émile St-Hilaire, le dévoué secrétaire de la société, adresse des lettres d'invitation aux personnes désignées par les sociétaires et par le promoteur. Les réponses se font nombreuses et enthousiastes. Citons quelques extraits de ces intéressantes missives.

M. l'abbé David Gosselin, curé de Charlesbourg, écrit le 18 mai : " Merci de votre marque de confiance. Je ferai preuve de bonne volonté. Mes cordiales félicitations."

Mgr H. Têtu, de l'archevêché, dit : " Bravo ! voilà un monument qui s'impose ! Je me ferai un devoir d'assister à votre assemblée. Comptez sur mon humble concours."

M. l'abbé Jean-Baptiste Couillard Dupuis, en retraite à l'Hospice Saint-Louis de Gonzague, écrit : " Mes chaleureuses félicitations pour votre patriotique initiative. Malgré mon état de santé, si je puis vous être utile, je me ferai un devoir de coopérer à une œuvre qui me tient tant au cœur. Je verserai avec plaisir mon humble contribution.⁽¹⁾"

L'honorable P. Landry, président du Sénat, le 19 mai, remercie M. Adjutor Rivard d'avoir pensé à lui dans la formation du comité et il ajoute que " si ses fonctions ne lui permettent pas d'assister à la première réunion, elles lui font espérer qu'il pourra assister aux autres, vu la fin de la session et son prochain retour à Québec."

M. Jean-Baptiste Caouette écrit : " Je m'empresse de vous dire que je suis heureux de contribuer à la réalisation de ce beau et patriotique projet."

L'honorable Cyrille F. Delâge répond le même jour : " Avec mes remerciements pour cette attention délicate et mes vœux de succès, je vous offre mon concours le plus entier afin d'assurer la réalisation de ce projet patriotique."

M. J.-C. Chapais dit à son tour, dans une lettre en date du 20 mai : " J'accepte volontiers de faire partie du comité du monu-

(1) Ce bon abbé et Mgr Têtu ne purent voir la fin de l'œuvre à laquelle ils avaient souscrit généreusement.

ment Hébert... et je ferai mon possible pour être de quelque utilité à mes collègues, vu que je suis très heureux de coopérer, en ma qualité de Canadien-français et surtout d'agriculteur, à une œuvre si éminemment patriotique... ”

M. Raoul Landrieu, le 22 mai, écrit à M. Adjutor Rivard : “Veuillez, Monsieur le Président-Général, transmettre aux membres de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec, mes plus sincères remerciements pour le très grand honneur qu'ils me font et les assurer qu'ils peuvent compter sur mon entier dévouement au succès de leur patriotique entreprise... ”

Le même jour, M. Georges Bellerive, avocat, répond à M. le Dr Emile St-Hilaire : “Je m'empresse de vous dire que j'accepte avec la plus sincère gratitude l'invitation que vous me faites de faire partie du comité du monument Hébert. Je suis fier, en effet, de m'associer aux membres de votre société et soyez assuré de mon entier dévouement. Je serai heureux de m'inscrire sur la liste des souscripteurs... ”

M. Hormisdas Magnan remercie M. Adjutor Rivard de l'avoir nommé membre du comité destiné à honorer le véritable conquérant de la terre canadienne, le cultivateur, dont Louis Hébert est le modèle. “C'est pourquoi, ajoute-t-il, je loue le zèle des officiers de notre société nationale d'avoir songé à élever un monument à ce grand bienfaiteur de notre patrie. Puisse ce monument rappeler aux nôtres que leur véritable vocation est la terre et qu'ils doivent s'y attacher par l'agriculture... ”

De Montréal, arrivent encore des lettres encourageantes : de MM. W. D. Lighthall, avocat, président de la Société d'Archéologie et de Numismatique, E.-Z. Massicotte, conservateur des Archives au Palais de Justice, F.-U. Lavallée, Thomas Côté, échevin de la Cité, qui promettent leur généreux concours.

Le 6 juin, Son Honneur Napoléon Drouin, maire de Québec et M. de St-Victor, agent consulaire de France, adressent leurs adhésions à M. le Dr St-Hilaire, ainsi que plusieurs autres citoyens éminents, dont la nomenclature serait ici trop longue à faire.

Assemblée des citoyens à l'Hôtel de Ville de Québec

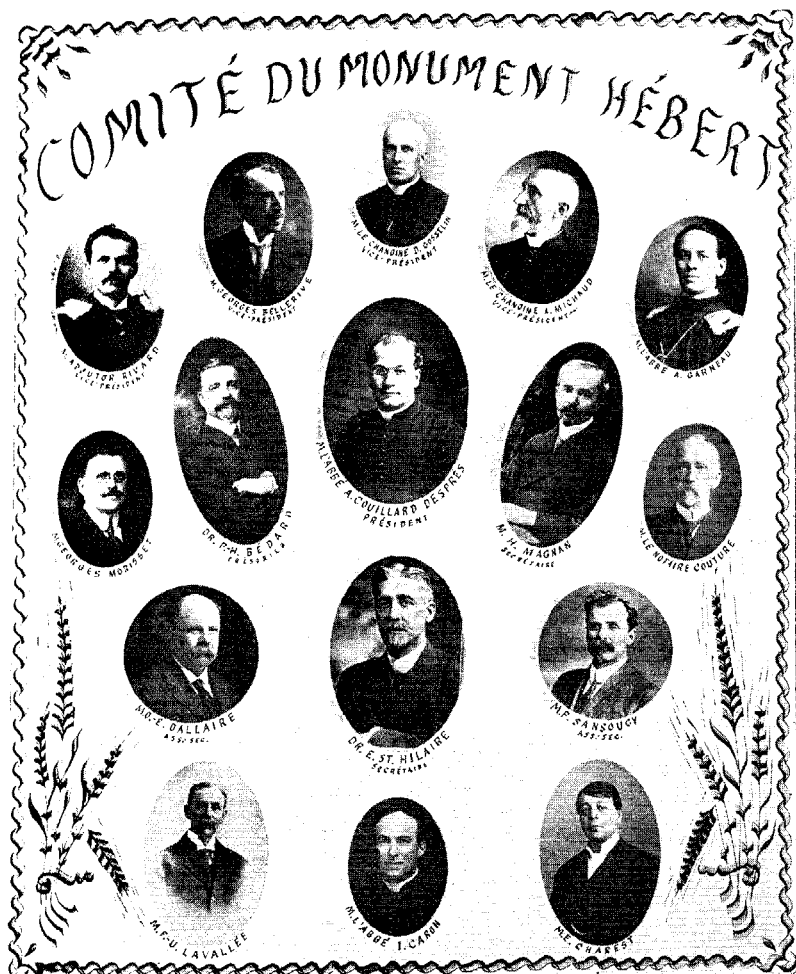
Le 24 mai 1914, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, il y a réunion des citoyens convoqués pour la circonstance. Sont présents : l'honorable Némèse Garneau, conseiller législatif, Mgr

H. Têtu, Mgr C. O. Gagnon, M. l'abbé I. Caron, MM. Adjutor Rivard, avocat, le Dr Emile St-Hilaire, H. Magnan, Art. Lachance, C.-N. Duquette, Dr L. Bacon, J. Couillard l'Islois, Georges Belle-rive, O.-E. Dallaire, R. Landrieu, le Dr Z. Giasson, Jos. Dompierre, J.-C. Lacroix, J.-A. Mercier, A. Lacasse, G. Létourneau, A. Drolet, M. F.-X. Couillard, notaire, M. le Dr Edgar Couillard. Nous citons le procès-verbal de l'assemblée : " M. Adjutor Rivard, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, ouvre la séance. Il dit que la société dont il est le président a cru que c'était son devoir de travailler à l'érection d'un monument à Louis Hébert, le premier colon du Canada. Pour mener ce projet à bonne fin, elle a décidé de s'adjoindre un comité de citoyens de Québec et de la Province ; de là une invitation a été lancée et si l'on juge par le nombre de ceux qui ont répondu à l'appel on est porté à croire que le projet est populaire. Plusieurs nous ont signifié, par lettre, leur adhésion, tout en regrettant de ne pouvoir se rendre à l'assemblée. Puis, M. Rivard invite M. l'abbé Couillard Després, le promoteur du projet, à prendre le fauteuil, et à nous parler de Louis Hébert. Celui-ci, après avoir remercié les personnes présentes de leur empressement à répondre à notre appel, donne lecture d'un travail sur celui que nous voulons honorer dans le bronze. C'est une étude documentée qui nous fait admirer les vertus et les travaux de Louis Hébert (1)."

" M. Rivard reprend le fauteuil et remercie le conférencier. Il propose, appuyé par M. H. Magnan : " Qu'un comité soit constitué pour assurer l'érection, à Québec, d'un monument à Louis Hébert, le premier colon du Canada, et qu'il soit formé des personnes présentes à cette réunion et de celles qui, ne pouvant y assister, ont exprimé par lettres leur consentement à faire partie de ce comité, avec le droit de s'adjoindre tous ceux que le comité jugera bon d'appeler."

" Mgr C.-O. Gagnon communique une lettre de Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, lequel, en l'absence du Cardinal L.-N. Bégin, assure que " Son Eminence sera très heureuse d'accepter le patronage de l'œuvre et de couvrir de sa pourpre le premier colon canadien." Sa Grandeur ajoute : " en avant pour la plus

(1) Cette conférence ayant été publiée avec le *Manifeste* en faveur du monument Hébert, nous croyons pouvoir nous dispenser de la rééditer ici.



M. le chan. D. Gosselin, curé de Charlesbourg.

M. Adjutor Rivard.—M. G. Bellerive.—M. le chan. A. Michaud.
M. l'abbé A. Garneau.

M. G. Morrisset.—M. Dr P.-H. Bédard.—M. l'abbé A. Couillard Després.
M. H. Magnan.—M. le notaire Couture.

M. O.-E. Dallaire.—M. le Dr E. St-Hilaire.—M. Nap. Sansoucy.

M. F.-U. Lavallée.—M. l'abbé I. Caron.—M. E. Charest.

grande gloire de l'Eglise et de la Patrie ! *Ense, cruce et aratro* ! Ces paroles sont applaudies. M. Couillard Després est ensuite élu président actif du comité. Puis l'on procède à l'élection des autres officiers du comité général et du comité d'honneur.

COMITÉ DU MONUMENT HÉBERT (1).

LE COMITÉ D'HONNEUR

Patron : Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Présidents d'honneur : l'honorable P.-R. Landry, président du Sénat, l'honorable Joseph-E. Caron, ministre de l'Agriculture de la Province, Mgr A.-E. Gosselin, recteur de l'Université Laval, Son Honneur Nap. Drouin, maire de Québec, et son successeur à la mairie, Son Honneur H. Lavigueur.

Vice-présidents d'honneur : l'honorable Némèse Garneau, conseiller législatif, Mgr le chanoine G. Le Pailleur, M. le chanoine L. de St-G. Lindsay, secrétaire de l'archevêché de Québec.

LE COMITÉ ACTIF

Président : M. l'abbé A. Couillard Després.

Vice-présidents : Mgr H. Têtu, M. le chanoine David Gosselin, M. l'abbé A. Michaud, M. A. Rivard, avocat.

Secrétaire : M. le Dr Émile St-Hilaire.

Aseistants-Secrétaires : M. Hormisdas Magnan, O.-E. Dallaire, P. Sansoucy.

Trésorier : M. le Dr P.-H. Bédard.

Architecte : M. E. Charest.

Mgr C.-O. Gagnon, P.-D. de Québec, Mgr D. Guérin, St-Justin, M. le chanoine R. Laffamme, curé de Farnham, M. le chanoine J.-H.-F. Béland, Maskinongé, M. le chan. N. Caron Yamachiche, MM les chanoines J.-J. Bte Hallé, J.-C. Arsenault, V.-A., Huard, de Québec, MM. les abbés F.-X. Charest, de Sherbrooke, Barthélemy Couillard, de Notre-Dame de Ham, H.-A.

(1) Liste complète des membres du comité depuis son organisation jusqu'aux fêtes du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert.

Scott, de Ste-Foy, C.-J. Boutet, de St-Luc de Champlain, P. Boulay, de St-Damase, comté de St-Hyacinthe, Ivanhoë Caron, J.-B. Couillard Dupuis, de Québec. Les honorables Cyrille-F. Delâge, Adélard Turgeon, Thomas Chapais, G.-E. Amyot, J.-B. Caouette, P.-A. Choquette, de Québec. MM. Dr L. Bacon, J.-A. Bédard, E. Bélanger, O. Bélanger, L.-H. Borne, J.-A. Bouchard, J.-B. Chouinard, Dr A. Clark, Joseph Côté, J.-C. Couture, notaire, Dr E. Couillard, Léonce Crépault, J.-E. Dion, Joseph Dompierre, A. Drolet, Dr F.-X. Dorion, Cyrille-N. Duquet, J.-P. Garneau, V. Garant, J.-N. Castonguay, Joseph Gauthier, Dr Z. Giasson, G.-A. Gigault, A. Gingras, L. Giroux, G.-A. Grondin, A. Lachance, R. Landrieu, J.-C. Lacroix, Dr A.-A. Lanthier, P. Lamontagne, L.-R. Lamontagne, A. Lacasse, Dr A. Leclerc, D.-O. Lespérance, Ls Létourneau, G. Létourneau, C.-J. Lockwell, J.-A. Marcoux, J.-T. Marier, J.-A. Mercier, Jos. Moisan, Chs-A. Paquet, C.-O. Paradis, J.-E. A. Pin, Joseph Rochette, Joseph Savard, H. de St-Victor, E. Turgeon, T. Trudel, A.-E. Vincent, Eugène Rouillard, Georges Morisset; MM. Thomas Côté, F.-U. Lavallée, W.-D. Lighthall, E.-Z. Massicotte, Victor Morin, notaire, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste et A. Paquin, de Montréal.

MM. F.-X. Couillard, notaire, Pierre G. Roy, notaire, Lévis.

MM. L.-C. Couillard Dupuis, J.-C. Couillard l'Islois. Chs. Fournier, Montmagny.

M. J.-A. Côté, sous-ministre de l'Intérieur, Ottawa.

M. Alain Chaput, Fall River.

M. Alexandre Bélisle, Worcester, Mass.

LE SITE DU MONUMENT

Le 9 juin 1914, il y a réunion générale du comité. Sont présents : Mgr C.-O. Gagnon, M. l'abbé D. Gosselin, MM. Adjutor Rivard, Georges Bellerive, J.-N. Castonguay, Dr Emile St-Hilaire, Dr Edgard Couillard, Dr Arthur Leclerc, J.-B. Chouinard, G.-A. Gigault, H. Magnan, A. Gingras, P.-H. Bédard, E. Turgeon, A. Drolet, J.-E. Dion, J.-C. Lacroix, L.-R. Lamontagne, L. Giroux, J. Rochette, H. de St-Victor, P. Paradis et plusieurs autres. Nous citons le procès-verbal de l'assemblée :

"La séance est ouverte à 8 heures, sous la présidence de l'abbé Couillard Després. Le procès-verbal de la séance du 25 mai est

lu et adopté. Le secrétaire fait lecture de plusieurs lettres de citoyens qui donnent leur adhésion au projet. Le choix d'un site pour le monument projeté est mis à l'étude. Le président propose le terrain de la Basilique comme étant le plus convenable et le plus à proximité de la maison de Louis Hébert, laquelle était située à l'entrée du jardin du Séminaire. Le monument aurait pu être avantageusement placé dans le jardin Montmorency, mais le comité Cartier a demandé ce terrain. Le Rond-de-Chêne sera choisi prochainement pour le monument de la Foi. Il ne reste plus que le terrain de la Basilique et le jardin de l'Hôtel de Ville. Il propose que le premier soit adopté. Du reste, au lendemain de la dernière réunion, il a fait la demande de ce terrain et Son Honneur le Maire Drouin a répondu qu'on ne pouvait refuser ce site au premier citoyen de la Cité.

“A la suite de ces remarques plusieurs autres sites sont proposés : le carré Victoria, le marché Montcalm, le vieux cimetière en la côte de la Montagne. Pour terminer le plus promptement possible cette affaire, Mgr C.-O. Gagnon, secondé par M. l'abbé David Gosselin, propose qu'un comité spécial de cinq membres soit délégué pour visiter les sites. Ce sont MM. J.-N. Castonguay, Georges Bellerive, Dr A. Leclerc, l'abbé David Gosselin et M. l'abbé Couillard Després. Ces messieurs feront rapport le 12 du mois courant.”

Selon le désir exprimé par le comité, les délégués s'acquittent de leur mission, et, le soir du 12 juin, il y a réunion des membres du comité. Le rapport ajoute : “On remarque Mgr C.-O. Gagnon, l'honorable Némèse Garneau, MM. J.-E. Lacroix, Adju-tor Rivard, R. Landrieu, J.-C. Couillard l'Islois, le Dr St-Hilaire, J.-B. Chouinard, J.-E. Dion, A. Gingras, Georges Bellerive, F.-X. Couillard, P. Paradis, J.-E. Pin, H. Magnan.

“Au commencement de la séance, le président qui, avec ses collègues, a visité les différents sites proposés, dit que “le terrain de la Basilique lui semble toujours le plus convenable pour bien des raisons, mais que les membres de la délégation ayant jeté les yeux sur le jardin de l'Hôtel de Ville, situé entre la rue Ste-Anne et l'édifice municipal, il se fait un devoir de se conformer à ce choix. On a compris, par ailleurs, que le monument Hébert ne doit être placé qu'à la Haute Ville ; que le parc Victoria et le marché Montcalm,

ne peuvent convenir. Enfin, qu'accompagné de l'honorable Némèse Garneau et de M. Georges Bellerive, il s'est rendu chez Son Honneur le Maire Drouin, lequel s'est montré favorable au projet et a promis non seulement de le favoriser mais d'aider à faire accorder au comité une subvention de \$3,000, si le comité arrêtaient son choix sur le jardin de l'Hôtel de Ville. Du reste, conclut le président, ce site faisait partie du domaine de Louis Hébert. Pour toutes ces raisons je crois qu'il importe de le choisir de préférence aux autres.

“ L'honorable N. Garneau fait remarquer que, d'autre part, la place située en face de l'Hôtel de Ville présenterait de sérieuses difficultés à cause de la déclivité du terrain. M. Rivard ajoute que ce terrain était tout désigné pour l'érection d'un monument à la mémoire des Jésuites, étant donné que Mgr Laval et Champlain ont maintenant leur statue.

“ Le terrain, dit-il, qui a rallié la majorité des suffrages des membres délégués, est certainement le jardin de la rue Ste-Anne, au sud-est de l'Hôtel de Ville et qui forme un quadrilatère assez spacieux et bien à découvert...”

“ M. Hormisdas Magnan propose, secondé par M. Pin, que le choix des délégués soit accepté et les membres présents ratifient à l'unanimité cette proposition.

“ M. Chouinard suggère qu'en conséquence de cette décision du Comité, M. le Président soit autorisé à retirer sa première demande adressée au Conseil de Ville et d'en dresser une autre conforme au choix du Comité. Cette suggestion est approuvée.

“ M. N. Garneau demande ensuite quel mode de souscription il faudra suivre ?

Il est alors décidé qu'un comité de publicité, composé du président, des vice-présidents, du secrétaire et de l'assistant-secrétaire, soit chargé de voir à la publication immédiate d'une brochure. Celle-ci devra comprendre : 1° la liste des officiers et des membres du comité du monument Hébert ; 2° la lettre circulaire de M. le Dr Bédard, plus haut mentionnée ; 3° la conférence ou causerie de M. l'abbé Couillard Després, lue à la première réunion du comité.

La plaquette devra être tirée à 25,000 exemplaires et sera expédiée à la presse canadienne-française, aux diverses sociétés nationales et d'agriculture, aux cercles agricoles et à MM. les curés, etc.

Et la séance est ajournée *sine die*."

A quelque temps de là, le terrain de l'Hôtel de Ville fut accordé gracieusement par le Maire et le Conseil de Ville de Québec, avec en plus une souscription généreuse de \$3,000.

LE TRAVAIL DE PROPAGANDE

Avec le mois d'août 1914, commence le travail de propagande. M. O.-E. Dallaire, assistant-secrétaire du comité et conférencier agricole, adresse une lettre aux sociétés d'agriculture et aux cercles agricoles pour les engager à verser leurs souscriptions en faveur du monument destiné à honorer le premier colon du Canada.

Des lettres fort sympathiques arrivent même de France. M. l'abbé H. Duhomme, curé de Martin-Eglise, département de la Seine-Inférieure, descendant de la famille Hébert, de Rouen, qui eut des liens de parenté avec le héros canadien, entre en communication avec le président du comité, et lui dit l'intérêt que le projet a suscité en France. Le 26 mai, M. Paul Bignon, député du département de la Seine-Inférieure et président général du Conseil, écrit à son tour qu'il appuiera le comité auprès du gouvernement français pour l'encourager à verser une souscription en faveur du premier pionnier français. M. le maire de la ville de Dieppe, M. Bénoni Ropert, s'engage à faire souscrire la ville de Dieppe, qui réclame l'honneur d'avoir été le lieu d'origine de Louis Hébert. M. Paul Chabert, architecte de Nîmes, offre gracieusement sa collaboration pour ce monument qui doit glorifier un Français. Plusieurs journaux de France publient des articles élogieux à la mémoire de notre héros. Le 24 mai 1913, le *Journal de Rouen*, fait l'éloge de Louis Hébert dans un article intitulé : *Le Père du Canada* ; vers le même temps, le *Bulletin Religieux de Rouen* publie une étude sur : *Un héros chrétien normand*, et le *Soleil*, de Paris, consacre trois colonnes sur le même sujet sous la rubrique : *La seconde France, Louis Hébert au Canada, en 1617*. Aux États-Unis, comme en France et par tout le Canada, la presse accueille favorablement l'idée du monument Hébert. *L'Opinion publique* de Worcester, *l'Evangéline* de Moncton et *l'Indépendant* de Fall River se font l'écho des journaux canadiens.

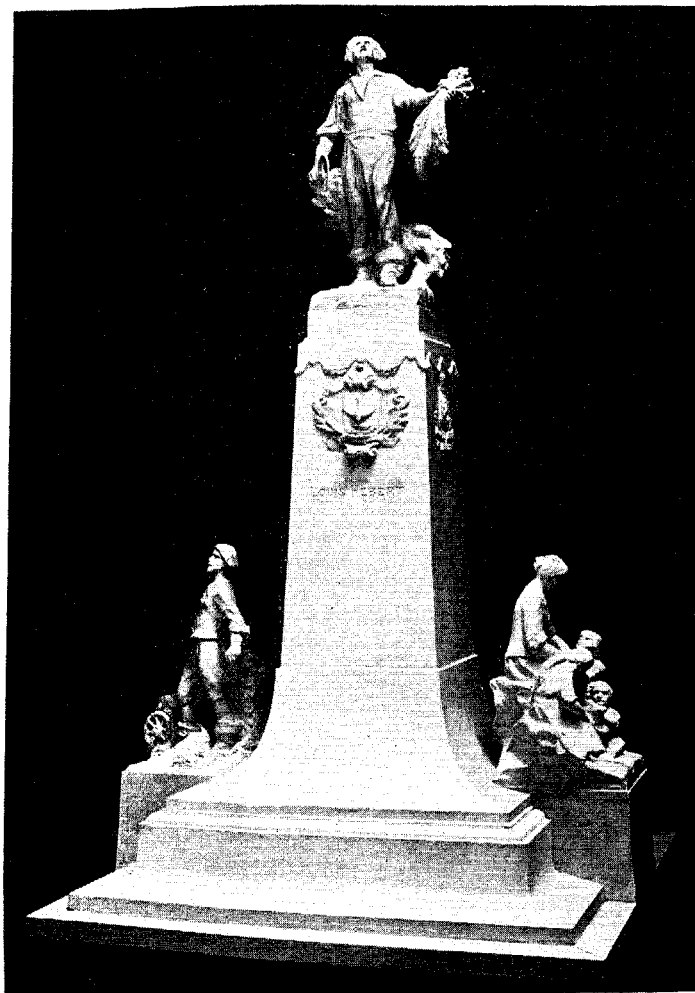
Le projet est ainsi bien lancé et surtout bien accueilli. Il promet de se développer rapidement sous la poussée énergique des

membres du comité. Deux causes en retardent le progrès : la guerre qui se déclare au mois d'août 1914 et l'œuvre du monument de la Foi. Ce dernier projet, lancé presque en même temps que le monument Hébert et devant être terminé en 1915, prend le pas sur celui-ci. Le comité croit devoir suspendre momentanément l'œuvre de propagande. Cette suspension dure un an.

Au mois de mai 1915, le président, de concert avec M. le Dr P.-H. Bédard, entreprend une nouvelle campagne en faveur de l'œuvre. Un *manifeste*, imprimé à 25,000 exemplaires, est distribué aux membres du clergé, aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles. Le 5 juillet 1915, il y a réunion du comité. On procède à l'élection de plusieurs autres membres. M. le chanoine David Gosselin, curé de Charlesbourg, très dévoué à l'œuvre, et M. le chanoine A. Michaud, sont nommés vice-présidents actifs. M. le chanoine L. Lindsay, de l'archevêché de Québec, est choisi comme vice-président d'honneur en remplacement de feu Mgr H. Têtu, récemment décédé. M. Philippe Sansoucy, de St-Ours, est nommé assistant-secrétaire afin d'aider le président dans sa correspondance. Ces nominations faites, le comité décide d'activer le travail de propagande avec le puissant concours de l'honorable Joseph-E. Caron, ministre de l'agriculture. M. Antonio Grenier, sous-ministre, se charge de la diffusion des lettres et des manifestes.

Le 7 juillet 1915, Son Eminence le cardinal L.-N. Bégin donne avec bienveillance une lettre d'approbation ; et le 8 octobre 1915, Sa Grandeur Mgr A.-X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe, assure le comité qu'il peut compter sur ses sympathies et le concours du clergé de son diocèse. Ces deux lettres, jointes à celles déjà reçues de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, de Mgr Herman Brunaault, évêque de Nicolet, en date du 29 juin 1914, aident le mouvement de propagande qui se continue parmi les cultivateurs et les membres du clergé durant tout l'hiver de 1915-1916. Plus de 4,000 lettres sont adressées, tant par le président que par M. Philippe Sansoucy, assistant-secrétaire, aux municipalités des villes et des campagnes, aux cercles agricoles, aux sociétés d'agriculture, aux membres de notre clergé. Ce travail est assurément le plus fructueux, en dépit de la crise qui pèse sur le pays.

Au début de l'année 1916, M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission d'Exposition provinciale apprend au comité



MAQUETTE DU MONUMENT HÉBERT

qu'il serait désireux de voir coïncider le dévoilement du monument Hébert avec les fêtes de l'Exposition. Cette démarche est accueillie favorablement par le comité. De jour en jour de nouvelles adhésions arrivent : l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-française, les sociétés de secours mutuels, les Artisans canadiens-français, l'Union St-Joseph du Canada, l'Alliance Nationale, l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe, offrent tour à tour un appui effectif et spontané.

Dans le cours de cette année, la ville de Montréal verse une généreuse souscription de \$500.00. Les villes de Hull, de Fraserville, de Beauceville, de Sorel, d'Iberville, y vont aussi d'une belle souscription. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la commission scolaire de Granby, par son secrétaire, M. J.-L. Dozois, les municipalités, les cercles agricoles, entrent dans le mouvement, et tout annonce que le succès couronnera les efforts du comité. De l'Ontario, M. J.-W. Wheaton, éditeur du *Canadian Farm*, de Toronto, M. W.-H. Moore, directeur du *Canadian Courier*, demandent à participer à cette entreprise qu'ils apprécient comme une œuvre nationale, puisque Louis Hébert est le premier colon du Canada. Ils prélèvent un montant assez considérable au milieu de leurs lecteurs (1).

Vers le même temps, M. Harvey-C. Weaver, de la Saskatchewan, suggère de créer, tout le long de la province de Québec, une avenue plantée d'arbres de toutes espèces qui seraient fournis par chacune des provinces de la Confédération. Cette avenue s'appellerait Louis Hébert. Il ajoute que si ce plan offrait trop de difficultés, on pourrait se contenter de faire un parc public à Québec, en mémoire du héros, et que les provinces pourraient être invitées à fournir les arbres destinés à l'embellir.

LE MONUMENT

Pendant cette campagne de souscription, un artiste canadien, M. Alfred Laliberté, ancien élève du regretté Louis-Philippe Hébert, et de l'Ecole des Beaux-Arts, de Paris, travaille à la confection d'une maquette qu'il désire soumettre au comité. Celle-ci

(1) M. Moore vient de publier un volume remarquable : *The Clash*, et il s'est fait le défenseur de notre race auprès de ses compatriotes.

étant terminée, le comité se réunit au lieu accoutumé de ses séances, le 4 septembre 1916.

Sont présents : l'honorable P. Landry, président d'honneur, l'honorable Némèse Garneau, vice-président, M. le chanoine David Gosselin, vice-président, M. le Dr Emile St-Hilaire, secrétaire, M. l'abbé Adolphe Garneau, M. l'abbé Ivanhoë Caron, M. le Dr E. Couillard, M. F.-X. Couillard, notaire, M. J.-C. Couture, notaire, M. N. Castonguay, M. J.-B. Chouinard, M. Hormisdas Magnan et l'abbé A. Couillard Després.

A l'ouverture de la séance, le président fait rapport du travail accompli depuis la dernière réunion. Il explique ensuite le but de l'assemblée. M. Laliberté, sans attendre de rémunération aucune, a travaillé à la maquette que les membres du comité ont sous les yeux; c'est un plan de monument. Louis Hébert est représenté en habits de travail du haut d'une colonne de granit, au moment où il vient de couper, avec sa faucille, la première gerbe de blé mûri sur sa terre. Dans un geste de reconnaissance, il offre cette gerbe—prémices de nos terres laurentiennes—au Dieu trois fois saint, et, avec elle, toutes les moissons à venir. L'artiste a voulu couler dans le bronze ces vers de Fréchette, de la *Légende d'un peuple*, où Louis Hébert, le soir de cette journée, est représenté :

“ Offrant à Celui qui donne l'abondance,
La première moisson de la Nouvelle-France.”

A la droite, au second plan du piédestal, Guillaume Couillard, appuyé sur les mancherons de sa charrue, regarde le champ sur lequel il a tracé les premiers sillons. A gauche, Mme Hébert, née Marie Rollet, est assise entourée de ses trois enfants : Anne, Marie-Guillemette et Guillaume. Un livre dans les mains, elle inaugure au Canada le rôle si noble et si grand de la femme canadienne à son foyer, au milieu de ses enfants. Ce groupe charmant rappelle encore les heures historiques où Mme Hébert instruisait, des vérités de la foi, les petites filles sauvages, et leur apprenait les lettres de l'alphabet de la langue française.

Le piédestal sera fait avec le plus pur granit extrait des carrières de Stanstead. La statue d'Hébert aura huit pieds et demi, les autres auront sept pieds. Des festons orneront le piédestal ainsi que des écussons; le tout sera de bronze. Le blason de la première famille

avec sa devise : *Dieu ayde au premier colon*, sera placé aux pieds d'Hébert. Les deux autres, celui de la Province de Québec, avec la devise : *Je me souviens*, et celui de la ville de Québec, paraîtront sur les deux côtés opposés. Une plaque, de bronze également, sera fixée en arrière du piédestal. Elle portera les noms des premiers colons canadiens, avec quelques-unes des dates certaines de leur arrivée au pays. Le monument coûtera 17,000 piastres.

Le comité, instruit de tous ces détails, décide en premier lieu, qu'il n'y aura pas de concours. Sur motion de M. Hormisdas Magnan, secondée par M. le chanoine Gosselin, on propose que la maquette susdite soit acceptée, en principe, comme modèle du monument Hébert, sauf à lui faire subir certaines modifications, au désir du comité. Cette motion est adoptée unanimement.

Un comité de corrections est aussitôt formé. MM. le chanoine D. Gosselin, l'abbé A. Garneau, J.-B. Chouinard, J.-N. Castonguay, l'honorable P. Landry, le Dr E. St-Hilaire, en font partie.

L'Action Sociale, le lendemain, publie un article élogieux de la maquette. Celle-ci demeure exposée deux jours à l'Hôtel de Ville. Des photographies sont prises et distribuées aux membres du comité. L'une d'elles est remise à Son Éminence le cardinal Bégin, par le président, accompagné de l'honorable P. Landry et de l'honorable Némèse Garneau, qui sollicitent une lettre pastorale et une collecte pour aider au parachèvement de l'œuvre. Son Éminence assure ces Messieurs qu'il agrée cette démarche et qu'une collecte sera ordonnée, dans un avenir prochain, dans toutes les églises de l'archidiocèse. Cet important document, publié le 19 mars 1917, fut suivi par un autre également précieux, dû à la plume de Sa Grandeur Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski.

LETTRE PASTORALE

DE

SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

A L'OCCASION DU TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DE LOUIS
HÉBERT, PREMIER COLON, DE LA NOUVELLE-FRANCE

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE
ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINT-VITAL, PAR LA GRÂCE DE
DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

*Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à
tous les fidèles du diocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-
Seigneur*

Nos très Chers Frères,

Nous sommes à l'époque vraiment intéressante des grands anniversaires de notre histoire canadienne. En 1908, notre ville épiscopale célébrait joyeusement le troisième centenaire de sa fondation : le pays tout entier tint à honneur de prendre part aux fêtes grandioses de ce mémorable événement.

L'année dernière, Québec, la ville des souvenirs, évoquait triomphalement les vertus héroïques des premiers missionnaires que la France, notre ancienne mère patrie, envoyait sur les rives du Saint-Laurent porter la lumière de l'Évangile. Le monument de la Foi, érigé par la piété de tout un peuple, redira aux générations futures que nous sommes restés catholiques et français.

L'année qui vient de commencer est aussi une année de souvenirs. La date du 14 juin 1917 est mémorable pour nous, car elle rappelle l'arrivée à Québec de la première famille française dont le chef fut Louis Hébert, le pionnier-apôtre, qui vint commencer dans nos forêts vierges l'œuvre si importante, si nécessaire de la colonisation. Il n'est peut-être pas inutile de retracer un peu son histoire.

Malgré tous ses efforts, Samuel de Champlain, l'illustre fondateur de Québec, n'avait pu jusque-là réussir à faire passer dans

la colonie une seule famille à laquelle on eût permis de se livrer au défrichement et à la culture du sol. La Compagnie des Marchands, qui avait en mains l'administration des affaires, trouvait un profit dans le trafic des fourrures ; elle empêchait tout défrichement dans la crainte de voir éloigner le gibier qui était pour elle la source d'énormes revenus. Durant neuf ans, de 1608 à 1617, on trouvait dans le pays des courcurs de bois, des trafiquants, des engagés, mais pas de colons.

Cependant, en 1617, Monsieur de Champlain put enfin obtenir la permission de laisser passer au Canada Louis Hébert, apothicaire parisien, avec sa famille. Ces deux hommes n'étaient pas étrangers l'un à l'autre. Ils s'étaient rencontrés en Acadie en 1604 et là, ensemble, ils avaient cultivé la terre. Louis Hébert, attiré par les richesses du pays et par la fertilité de son sol, aurait désiré s'y fixer pour toujours. Après quelques années d'essais, la colonie acadienne de Port-Royal fut détruite par Argall, sous-gouverneur de la Virginie, et la plupart des colons furent obligés de retourner en France.

Lorsque Monsieur de Champlain apprit à Louis Hébert que la Compagnie lui permettait de s'établir au Canada, celui-ci fut pris d'un nouvel enthousiasme. Il allait donc revoir le Nouveau-Monde et travailler à jeter les bases d'une colonie qui serait toute à la gloire de la France.

Au printemps de 1617, Louis Hébert abandonne sa profession d'apothicaire, vend sa maison et s'embarque à Honfleur avec sa femme et ses enfants. Il aborde à Québec le 14 juin, après les péripéties d'une traversée orageuse de treize longues semaines. Cet humble colon, Nos Très Chers Frères, l'une de nos gloires les plus pures, ne fut pas un aventurier que la fortune jetait sur nos bords. Ce ne fut pas non plus la nécessité qui le fit abandonner son pays pour venir chercher sur la terre canadienne de nouveaux moyens de subsistance. Non, il avait reçu une éducation soignée ; sa profession d'apothicaire du roi lui donnait les moyens de couler une vie aisée. Il aurait pu continuer à mener son existence paisible en pratiquant sa profession, mais Dieu avait des vues sur lui. Il lui avait donné des aspirations plus élevées, un courage indomptable et un cœur vraiment apostolique.

Sur le sol acadien, il avait pu se rendre compte des grands besoins spirituels des Sauvages qui peuplaient les forêts de l'Amérique. Il s'était senti porté à travailler à leur conversion et à

les amener à la foi catholique. Ce sont ces motifs surnaturels qui poussèrent le premier colon à quitter la France, à y laisser ses parents et ses amis, et à s'imposer les plus grands sacrifices. Contribuer à la conversion des Sauvages et assurer à la France des pays immenses : telle fut la pensée constante des premiers colons et en particulier de celui dont nous rappelons la mémoire.

Hébert est donc, Nos Très Chers Frères, le type par excellence de ces apôtres laïques, si nombreux à cette époque, que la France nous a envoyés. Réjouissons-nous et remercions Dieu d'avoir, dans son infinie bonté, donné à notre colonie naissante des hommes animés d'une foi aussi vive, aussi pratique, aussi agissante. Que de belles pages renferment nos annales ! Que de scènes à la fois gracieuses et touchantes elles nous mettent sous les yeux ! Tous ces colons qui, après Hébert, sont venus travailler au défrichement du sol, étaient choisis avec le plus grand soin. Si nos origines ont été si nobles et si pures, nous devons en rendre grâce au Ciel et garder précieusement ces glorieuses traditions de nos ancêtres.

A Québec, Louis Hébert construisit son humble demeure sur les bords de la falaise et commença de suite à défricher le lopin de terre que la Compagnie lui avait octroyé. L'histoire rapporte les nombreuses vexations et les misères qu'il eut à surmonter. Son courage ne faillit jamais en face des obstacles qui se multipliaient sur sa route. S'abandonnant tout entier aux soins de la divine Providence, il continua ses travaux, cherchant avant tout à se rendre utile aux pauvres indigènes qui l'aimaient et le vénéraient comme un père. Cette lourde tâche absorba les dix dernières années de sa vie. Lorsqu'il mourut, il laissait à sa famille un domaine d'environ vingt arpents de terre défrichés qui rapportaient plus de grains qu'il ne lui en fallait pour l'entretenir avec sa famille.

La mort de Louis Hébert fut douce et calme comme celle des saints. Ce fut un deuil public dans la colonie. Laissez-nous, Nos Très Chers Frères, vous rappeler les dernières paroles de ce patriarche mourant : " Je meurs content, disait-il à sa femme et à ses enfants, puisqu'il a plu à Dieu de faire mourir avant moi des Sauvages convertis. J'ai passé les mers pour venir les secourir plutôt que pour aucun intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés et de les aider selon votre

pouvoir. Dieu vous en saura gré ; il vous en récompensera en paradis. Ce sont des créatures raisonnables comme nous, elles peuvent aimer un même Dieu que nous, à la connaissance duquel je vous supplie de les amener par vos prières et vos exemples... Je vous exhorte à la paix et à l'amour fraternel et filial que vous devez les uns les autres... Cette vie est de courte durée, celle à venir est pour l'éternité. Priez Dieu pour moi, afin que je trouve grâce devant sa face et que je sois un jour du nombre de ses élus." Puis, continue le Frère Sagard, levant la main, il donna à tous sa bénédiction. Il mourut le 25 janvier 1627, jour de la Conversion de saint Paul.

Tel fut Louis Hébert, le premier colon canadien.

Sa famille suivit les leçons qu'il lui avait inculquées. Son gendre, Guillaume Couillard, établi à Québec en 1613, fut le continuateur de ses travaux. Quant à Madame Hébert, elle éleva dans sa maison plusieurs filles sauvages ; elle inaugura ainsi cette autre œuvre sublime que les Ursulines devaient perfectionner sous le nom de Séminaire sauvage. L'héroïque épouse de Louis Hébert, Marie Rollet, rendit de grands services et a droit aussi à notre reconnaissance.

Lorsque la famine de 1628-1629 menaça de faire périr les colons, les champs d'Hébert donnèrent assez de grains pour les sauver d'une mort certaine. Puis, quand les Français furent obligés de se rendre aux frères Kertk, la famille Hébert-Couillard ne voulut pas retourner en France. Elle resta sur le rocher de Québec, au milieu de ses ennemis, gardienne de la colonie que Monsieur de Champlain devait revendiquer et gouverner de nouveau trois ans plus tard.

Il est impossible, Nos Très Chers Frères, de faire un pas dans la ville de Québec sans rencontrer le souvenir de cette première famille canadienne. La Basilique s'élève sur un terrain donné par Guillaume Couillard, le Séminaire est construit sur les domaines de Louis Hébert, la maison du premier colon, par une heureuse coïncidence, est devenue le berceau de cette institution importante, source toujours féconde d'inappréciables bienfaits pour la race canadienne.

Voilà, Nos Très Chers Frères, quelques-uns des motifs qui nous portent à applaudir au projet de célébrer dignement le troisiè-

me centenaire de l'établissement du premier colon dans la Nouvelle-France et de lui ériger un monument.

Cependant, Nos Très Chers Frères, disons-le sans détour, il est une autre raison et très importante, qui nous presse de faire appel à votre générosité et de vous inviter à verser votre obole en faveur de ce projet. En glorifiant le premier colon, comme le père de l'agriculture au Canada, nous voulons aussi reconnaître le mérite incontestable de la classe des humbles défricheurs et des cultivateurs dont les générations se sont succédé sur notre terre canadienne. Leur courage et leurs vertus leur méritent ce triomphe que le pays tout entier prépare à leur mémoire. C'est au milieu des plus grands sacrifices qu'ils ont conquis peu à peu sur la forêt vierge les terres qui sont aujourd'hui la richesse et l'espoir de notre peuple. Ces pionniers au cœur de vaillance et de foi n'ont pas travaillé pour la gloire humaine, sans doute, mais ils ont bien mérité de la patrie. Leurs nombreux descendants, en contemplant la statue de Louis Hébert, trouveront là des leçons et des encouragements pour continuer l'œuvre de leurs devanciers ; ils y puiseront de nouveaux motifs de persévérance et de courage, et ils s'attacheront, nous en avons l'espoir, avec plus de constance à la terre nourricière et à la culture du sol qui fut tant de fois arrosé par les sueurs de leurs ancêtres.

L'œuvre du monument Hébert, au troisième centenaire de l'établissement du premier colon à Québec, arrive à son heure. Dans ces temps difficiles que nous traversons, en ces jours de deuils, où les gouvernements font tant d'efforts pour ramener notre peuple à la culture de la terre, les leçons de notre histoire nationale, si belles, si sublimes, serviront à orienter notre peuple vers l'agriculture si importante à tous égards.

Puisse la vaillance de Louis Hébert servir de modèle à la jeunesse de nos paroisses rurales ! Trop enclins, hélas ! à délaisser la noble profession d'agriculteurs et à échanger les mœurs simples et la saine atmosphère de la campagne pour l'air vicié des villes et leurs mille occasions dangereuses, ces chers jeunes gens vont dans les centres industriels du Canada et des États-Unis, grossir la multitude de ceux qui vivent au jour le jour, et qui souvent, par leur inconduite, perdant avec la vigueur de la santé l'intégrité des mœurs, travaillent lentement peut-être, mais sûrement, à la déchéance physique et morale de la nation.

COMITÉ D'HONNEUR



S.E. LE CARD. BÉGIN



HON. J.E. CARON



MGR A. GOSSELIN



MGR G. LE PAILLEUR



M. LE CHANOINE L. LINDSAY



M. NAPOLEON DROUIN

DU

MONUMENT

HÉBERT



HON. P. LANDRY



S.H. LAVIGUEUR



HON. N. GARNEAU

Son Éminence le Cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec,
L'Hon. P. Landry, ex-président du Sénat.—L'Hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture
Son Honneur H. Lavigueur, maire de Québec.—Mgr Auguste Gosselin, ex-recteur
de l'université Laval.—L'Hon. Némèze Garneau, Conseiller législatif.
M. le Chanoine L. Lindsay.—M. Napoléon Drouin, ex-maire de Québec
Mgr LePailleur, curé de Longue-Pointe, diocèse de Montréal.

Louis Hébert a dû sacrifier la vie commode et agréable de la plus belle ville de l'Europe pour embrasser l'austère carrière de pionnier dans un pays encore barbare et inhospitalier. Que les jeunes gens de nos belles paroisses canadiennes aient au moins le courage de rester chez eux, ou, si le devoir les force de quitter le village natal, que ce soit pour aller fonder de nouveaux foyers dans nos campagnes. La colonisation doit être considérée comme une œuvre nationale qui mérite tous nos encouragements.

Voilà pourquoi, Nos Très Chers Frères, afin d'aider les promoteurs de l'œuvre du monument Hébert à arriver au succès, nous formulons notre vif désir que toutes les familles de notre archidiocèse versent leur offrande et participent à l'érection de ce monument destiné à honorer le premier cultivateur du pays et la classe agricole.

A ces fins, une collecte sera faite dans toutes les églises et chapelles de notre archidiocèse, le dimanche qui suivra la publication de cette Lettre Pastorale. Le produit en sera adressé à l'Archevêché et remis au trésorier du Comité dans le cours du mois d'avril.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le 19 mars mil neuf cent dix-sept.

† L.-N. CARD. BÉGIN,

Archevêque de Québec,

Par mandement de Son Éminence,

JULES LABERGE, *ptre, chan.*

Secrétaire.

LETTRE PASTORALE

à l'occasion du

TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DE
LOUIS HÉBERT

PREMIER COLON DE LA NOUVELLE-FRANCE

ANDRÉ-ALBERT BLAIS

PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE
SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI*Au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles de ce diocèse,
Salue et Bénédiction en Notre-Seigneur*

Nos très chers Frères,

Au milieu des événements lamentables qui marquent notre époque, il est consolant de porter nos regards sur des théâtres qui nous parlent de désintéressement, d'idéal et de paix.

C'est à nos origines canadiennes que nous emprunterons aujourd'hui le tableau dont la vision reposera nos âmes des tristes spectacles qui déshonorent le monde.

Trois siècles se sont écoulés depuis la fondation de la colonie. En 1908, le pays entier commémorait en des fêtes grandioses, le troisième centenaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain, et l'arrivée du fondateur à Stadaconé sur le frêle vaisseau qui portait le nom prophétique de "Don de Dieu". C'était bien en effet le don de Dieu qui arrivait au Nouveau-Monde par delà l'Océan : c'était l'âme chevaleresque de la France nous apportant la foi du Christ, son idéal, sa civilisation.

Les premiers établissements fondés, le Père de la Nouvelle-France amena sur notre continent les premiers missionnaires qui allaient sanctifier le sol canadien par l'effusion du Sang rédempteur, qui devaient y mêler le leur, et faire entendre pour la première

fois aux échos sauvages, la voix de Jésus-Christ portée sur les ailes du verbe français, le premier verbe qui révéla à l'Amérique la religion de la charité, de la paix et de la fraternité. L'an dernier on célébrait à Québec l'anniversaire de ce glorieux événement arrivé en 1615.

Cette année nous ramène un anniversaire d'apparence bien humble, mais qui rappelle à notre souvenir une date mémorable dans l'histoire de notre colonie. C'est en effet en 1617, le 14 juin, que Louis Hébert, le pionnier-colonisateur, arriva à Québec avec sa famille pour commencer les premiers travaux de défrichement et de culture. Le premier il remua le sol canadien pour lui faire rendre l'aliment qui entretient la vie corporelle. Louis Hébert commença cette lignée de colons et de défricheurs qui devait marquer de son empreinte notre vie nationale, en assurer la permanence en la rivant avec elle au sol, et qui garde à notre race ses fortes et chrétiennes traditions, son caractère distinctif de peuple vaillant et de peuple apôtre.

Aussi, N. T. C. F., approuvons-Nous de tout cœur la pieuse idée de commémorer solennellement cet anniversaire, et de perpétuer le souvenir du premier colon défricheur, par un monument qui témoignera de notre culte envers les premiers organisateurs de notre vie nationale, et en même temps contribuera à nous rappeler que c'est en nous retrempant à nos origines, en faisant revivre en nous l'esprit et les vertus des ancêtres, que nous serons dignes de continuer leur œuvre et de lui donner l'épanouissement qu'ils ont rêvé pour elle.

Et en effet, N. T. C. F., le 14 juin 1617 ne marque pas seulement l'arrivée d'un homme au pays ; cette date marque aussi une œuvre, et elle nous fait connaître un caractère. Pionnier-apôtre en qui s'est incarnée l'âme chrétienne et chevaleresque de la France du XVII^{ème} siècle, Hébert vient établir dans la Nouvelle-France une œuvre qui en sera le principal élément de progrès et en assurera la survivance. Il vient fonder une dynastie qui va enrichir d'un sang généreux et de fortes vertus la race française.

A la fois explorateur, conquérant et fondateur, Champlain s'était déjà associé pour son œuvre le missionnaire évangélisateur. A la faveur de la Compagnie des Marchands qui avait reçu du roi la charge d'administrer la colonie, des commerçants s'étaient glissés au milieu des premières recrues arrivées au pays. Mais ce n'est pas

avec ces éléments que Champlain ambitionnait de fonder son œuvre, Champlain pour qui "la conversion d'un infidèle valait mieux que la conquête d'un empire." Au lieu d'aventuriers et de trafiquants attirés par l'appât du gain et l'exploitation des richesses, il cherchait à s'associer des hommes épris du même idéal surnaturel que lui, pour conquérir, avec le territoire, les âmes des indigènes, et pour implanter profondément dans le sol canadien la croix du Christ à côté de l'étendard français.

Aussi, avec quel bonheur il put enfin obtenir l'entrée au Canada du premier colon tel qu'il le voulait pour faire souche en son domaine, le colon intelligent qui aime la terre comme l'héritage normal donné par Dieu à l'homme, qui la cultive avec joie et amour, l'arrosant de ses sueurs, la fécondant de son travail, et ayant conscience de remplir la haute mission qu'il a reçue de Dieu, d'alimenter par elle la vie humaine.

Pour fonder un pays chrétien, trois ouvriers sont nécessaires : le soldat, le prêtre, le cultivateur ; trois outils s'imposent : l'épée, la croix, la charrue. Avec son épée, le soldat défend le sol contre les envahisseurs, pour assurer la paix au prêtre qui répand la vie surnaturelle, et au laboureur qui entretient et propage la vie naturelle. Avec l'arrivée de Louis Hébert au pays, le trio était complet.

Mais par une touchante attention dont nous ne saurons jamais trop remercier la Providence, les trois ouvriers, qui collaboraient à la fondation de notre pays, identifiaient leur âme dans un même idéal d'apostolat. Pendant que le missionnaire s'enfonçait dans la forêt la croix à la main, Champlain, dans ses courses d'exploration, aussi bien qu'au milieu des sollicitudes de la fondation, se faisait catéchiste pour ouvrir aux lumières de la foi, l'âme des pauvres indiens idolâtres. Hébert, en expirant, pouvait se réjouir d'avoir vu mourir "des sauvages convertis" ; il déclarait à sa femme et à ses enfants qu'il avait "passé les mers pour venir secourir les sauvages plutôt que pour un intérêt particulier", et qu'il "mourrait volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu.—Ce sont des créatures raisonnables comme nous, leur disait-il, elles peuvent aimer un même Dieu que nous, à la connaissance duquel je vous supplie de les amener par vos prières et par vos exemples."

Ce pionnier canadien, traçant la voie aux générations d'agriculteurs venus après lui, savait unir dans son rôle les attributions

des trois personnages fondateurs. S'il était apôtre dans sa famille et auprès des sauvages, il était soldat pour défendre par l'arquebuse le sol conquis par sa hache et soumis par sa charrue. Souvent le fusil le suivait aux champs, et reposait à côté du sillon que le soc ouvrait péniblement dans le sol, attendant le moment où le laboureur devenait subitement soldat pour faire le coup de feu contre le traître Iroquois dissimulé dans les guérêts ou caché dans l'épaisseur des bois.

C'est ainsi qu'est apparu dans le Nouveau-Monde le pionnier canadien, père de cette forte race qui a conquis le sol, l'a fertilisé, l'a ouvert à la civilisation et s'est identifié avec lui. Les nombreux rejetons dont il a couvert le Nouveau-Monde y ont plongé d'assez fortes racines, pour qu'il soit impossible d'en détruire les ramifications sans que le sol en soit bouleversé jusque dans les couches les plus profondes. Apôtre, il conquiert par sa piété ardente, sa foi vive et son zèle pour le salut des peuplades indigènes ; colon, il fait reculer la forêt devant sa hache puissante, il trace de sa charrue, les premiers sillons d'où sortent bientôt, en rangs pressés, les épis dorés qui présagent les destinées marquées par le ciel à sa descendance ; soldat, il défend en véritable conquérant le sol que sa main cultive, que ses sueurs arrosent, que son travail sanctifie. Il est une des figures les plus grandes, une des gloires les plus pures dont se glorifient nos origines. Ce n'est ni l'amour des aventures, ni la soif des richesses, ni la nécessité de chercher sa subsistance qui le poussèrent sur nos bords. Apothicaire du roi, possédant une bonne instruction, il aurait pu continuer d'exercer en France la profession qui lui assurait une existence honorable. Mais animé de l'esprit qui poussa sur nos rives tant d'apôtres enflammés, prêtres ou laïques, il rêvait lui aussi d'élargir le domaine de la France et d'étendre le royaume du Christ.

Mais le monument qui doit être élevé en septembre prochain sur la propriété qui appartient jadis à Louis Hébert, dira encore plus que les gloires du premier pionnier canadien. Avec l'homme et le caractère qui le distingua, nous voulons honorer l'œuvre dont il fut le père, et la lignée d'agriculteurs et de défricheurs qu'il a laissée après lui marchant sur ses traces. En nous rappelant que l'agriculteur a été l'un des artisans de notre nationalité dès nos origines, ce monument nous dira encore quelle force de survivance il lui a inoculée en l'enracinant au sol, et il nous fera souvenir que

notre vie nationale tient à ce sol qui, au cours des trois siècles de notre existence, a été fertilisé et sanctifié par les vertus, les sueurs, le sang et les cendres de nos vaillants ancêtres.

Il est en effet digne de remarque, le rôle que l'agriculture et l'agriculteur ont joué dans notre existence nationale. Les champs de Louis Hébert sauvèrent la colonie naissante lorsque les provisions manquèrent à Québec dans l'hiver 1628-1629. Quand la première conquête ramena en France presque toute la colonie de 1629, les trois familles d'agriculteurs, formant la plus grande partie de la population, restèrent gardiennes du sol jusqu'à ce que Champlain pût y ramener encore le drapeau fleurdelisé. Quand l'intendant Talon voulut donner un nouvel essor à la colonie et lui enseigner le secret de se suffire à elle-même et d'augmenter sa richesse sans compter sur la mère patrie, il fit de l'agriculture le principal élément de progrès.

Et lorsque la conquête de 1759 jeta sans protection, sous la domination de l'Angleterre, une poignée de paysans épuisés, sans influence dans les affaires, sans accès aux fonctions administratives, notre race a pu paraître destinée à périr sans résistance ; un moment elle sembla ensevelie dans l'ombre et sous le mépris. Mais dans l'humilité de la vie champêtre, s'attachant au sol aimé, ombragé par l'église, se retrem pant dans un labeur pénible mais fécond, elle puisait dans ce sol béni une sève fortifiante qui la fit se relever un jour, s'épanouir en une vie exubérante et élever sa vigoureuse ramure jusqu'au-dessus des conquérants étonnés.

C'est aussi une forte race que celle d'Hébert et des agriculteurs qui ont continué son œuvre. Elle avait le sang fier, l'intelligence ouverte et bien équilibrée, le cœur intrépide, l'âme religieuse et apostolique. L'histoire nous montre le seigneur canadien défrichant la terre côte à côte avec ses censitaires. Choisis avec un soin jaloux, les premiers colons portaient dans leurs veines le sang le plus noble qui ait circulé dans les veines de l'humanité, le sang de la France catholique. Sous le climat tonifiant du froid Canada, au milieu des rudes labeurs et des luttes incessantes contre les éléments et les indigènes, en face des grands spectacles de la nature, respirant largement l'arôme des forêts et la grande brise du fleuve, enivré par le souffle des grands espaces qui caressait ses fiers instincts de liberté, l'âme élevée par les sentiments de foi religieuse et d'apostolat qu'il avait apportés du vicieux pays et qui n'avaient fait que

grandir sur cette terre d'héroïque dévouement, le colon canadien se fit un tempérament particulier qui le signala de bonne heure aux observateurs étrangers. Dès 1679, l'intendant Duchesneau souhaitait aux gentilshommes de France de ressembler à l'heureux "habitant" canadien. En 1757, Beugainville écrivait : " Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d'être paysans. En effet, ils sont d'une meilleure étoffe et ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France." C'est par l'habitant canadien que se sont conservées nos meilleures traditions de foi vive, d'hospitalité cordiale, de vie simple et d'intimité familiale. Son foyer garde le dépôt et constitue le réservoir des énergies de la race, comme ses champs demeurent le principe fécond de la richesse nationale : c'est à cette double source qu'il faut savoir aller puiser aux jours des grandes crises qui menacent notre survivance.

Le monument élevé à la mémoire d'Hébert et de son œuvre nous rappellera que c'est aussi cette double source qu'il faut savoir protéger, en tenant le Canadien attaché au sol où il a puisé toute sa vigueur et toute sa force de résistance, au sol qui est devenu comme un élément de sa vie, et dont il ne peut se séparer sans s'exposer à perdre les qualités et les traditions qui donnent une physionomie particulière à son tempérament. Un étranger l'a déjà marqué avec beaucoup de vérité : " C'est vers l'agriculture que le peuple canadien-français devrait se porter s'il veut conserver son caractère distinctif. Etant essentiellement un peuple agricole, on ne saurait trop l'engager à suivre les destinées que Dieu lui a tracées." Là est la plus sûre garantie de la survivance de toutes les traditions qui ont fait notre passé glorieux.

Bien des leçons ressortent de ces faits de notre histoire, dont tout Canadien devrait se pénétrer pour se guider dans le présent et s'orienter pour l'avenir. Dès maintenant, c'est Notre vif désir que toutes les familles du diocèse contribuent par leur obole à l'érection du monument qui doit glorifier le premier colon-défricheur et la noble profession de l'agriculture au pays.

C'est pourquoi Nous ordonnons qu'une quête soit faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse où se célèbre l'office divin le dimanche qui suivra la réception de cette Lettre Pastorale. Le produit en sera immédiatement adressé à l'évêché pour être remis au Comité du monument dans le cours de ce mois.

Donné à Rimouski sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre secrétaire, le 3 mai mil neuf cent dix-sept, jour de l'Invention de la Sainte-Croix.

† ANDRÉ-ALBERT, Ev. de Saint-Germain
de Rimouski.

Par mandement de Monseigneur,
J.-P.-L. FOREST, ptre

La lettre pastorale de Son Éminence le cardinal Bégin et celle de Mgr Blais donnèrent une impulsion nouvelle aux affaires. Les différents comités redoublèrent de zèle. Le 3 janvier 1917, le comité général se réunit. Sont présents : M. l'abbé Couillard-Després, président, l'honorable N. Garneau, vice-président d'honneur, M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture, l'honorable P.-R. Landry, président d'honneur, M. l'abbé I. Caron, le Dr P.-H. Bédard, M. Georges Bellerive, M. N. Trudel, M. E. St-Hilaire, M. D., secrétaire, M. J. Moisan, M. J.-E. Dion, M. J.-A. Marcoux. Le procès-verbal de l'assemblée précédente est adopté, puis on procède à la nomination d'un comité dit des souscriptions, formé de MM. le Dr P.-H. Bédard, Georges Bellerive, J.-E.-A. Pin, l'honorable C.-F. Delâge, l'honorable N. Garneau et du président.

Le 5 mars 1917, sous la présidence de l'honorable M. Garneau, le comité se réunit. Sont présents : M. le Dr P.-H. Bédard, M. le Dr E. St-Hilaire, M. D.-P. Lamontagne, J. Savard, J. Bellerive, J.-C. Couture, J.-A. Marcoux, J.-J.-B. Chouinard et M. l'abbé I. Caron.

On met à l'étude les plans et devis envoyés par l'artiste, et les membres présents décident de les soumettre à M. E. Charest, architecte, que l'on adjoint au comité, et qui veut bien offrir ses services, donner son opinion et surveiller gratuitement les travaux d'installation du piédestal et du monument. Le comité accepte avec plaisir un concours aussi généreux que précieux.

Le 22 mars 1917, le contrat est prêt pour une rédaction définitive. Les conditions en sont arrêtées. Sont délégués à Montréal



LOUIS HÉBERT.

REPRODUCTION INTERDITE.

STATUE DE LOUIS HÉBERT

pour rencontrer M. Laliberté et le président : l'honorable P. Landry, président d'honneur, M. l'abbé I. Caron, M. l'abbé Adolphe Garneau, M. le Dr E. St-Hilaire et M. le Dr P.-H. Bédard.

Le 3 avril, le contrat est signé par devant M. le notaire Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal, membre du comité du monument, qui a bien voulu rédiger cet acte et en fournir des copies gracieusement aux parties intéressées. Enfin l'artiste promet que la statue principale, déjà acceptée par le comité, sera terminée et mise en place le 4 septembre 1917.

PRÉPARATIFS DES FÊTES DU 4 SEPTEMBRE 1917.

Le comité réuni fixe au 4 septembre la cérémonie de l'inauguration. Un mouvement ne tarde pas à se créer pour faire de la glorification de notre premier colon une fête religieuse et patriotique. Des amis de l'œuvre trouvent, avec raison, que l'occasion est opportune de consacrer au Cœur de Jésus toute la classe de nos colons et de nos agriculteurs. Bientôt cette idée est portée aux quatre coins du pays.

Le Révérend Père Joseph-Papin Archambault, jésuite, en est le promoteur et communique son dessein au président du comité qui l'accueille avec plaisir. Le Comptoir Coopératif, de Montréal, se charge de l'organisation. Le 14 avril 1917, le Père Archambault, écrit : " J'ai été très heureux de recevoir votre lettre et d'apprendre que vous adhérez à l'idée de la consécration des agriculteurs au Sacré-Cœur. Presque en même temps, je recevais une lettre du Comptoir Coopératif, dans laquelle les directeurs se montrent très enthousiastes du projet et m'annoncent leur détermination de travailler à sa réalisation. Que Dieu soit loué de la gloire qui se prépare pour son divin Cœur... ! "

Nos Seigneurs les évêques sont mis au courant, par la lettre suivante, de la double manifestation que l'on prépare :

Comité du Monument Hébert

Monseigneur,

Le 4 septembre prochain, dans la vieille cité de Champlain, aura lieu un événement d'une grande importance pour la race canadienne-française : la célébration du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert, le premier colon, dans la Nouvelle-France. Le comité chargé de voir à l'érection d'un magnifique bronze désire donner à cette événement un caractère national, car Louis Hébert ne fut pas seulement le premier citoyen de la ville de Québec : il fut le premier cultivateur du Canada. En le glorifiant comme le Père de l'agriculture canadienne, nous voulons reconnaître encore le mérite incontestable de tous ces vaillants défricheurs qui, dans le cours des siècles, ont suivi son exemple et nous ont conquis, pied par pied, les terres fertiles dont nous vivons. Nous voulons témoigner par là toute l'admiration que nous avons pour ces humbles héros, et encourager leurs enfants à s'attacher davantage au sol fécond qui fut arrosé par les sueurs de leurs pères. Nous voulons aussi que les fêtes du 4 septembre soient avant tout catholiques et françaises, et nous serions heureux de voir, en ce jour, la consécration au Sacré-Cœur de Jésus de toutes nos populations rurales, représentées par les Cercles agricoles de la Province.

Pour atteindre ce double but, Monseigneur, nous avons besoin de votre concours. C'est pourquoi, nous venons vous demander la publication d'une lettre pastorale qui serait lue dans toutes les églises de votre diocèse. Elle aura un double objet : faire connaître notre projet si louable ; et solliciter, en même temps, de chacun de vos fidèles, l'obole nécessaire à sa réalisation.

Son Éminence le Cardinal Bégin, dans une lettre remarquable, vient de faire connaître notre œuvre et d'ordonner une collecte dans toutes les églises de son diocèse. Puissiez-vous, Monseigneur, vous rendre à notre humble demande, et contribuer ainsi à assurer le succès de cette œuvre à la fois religieuse et patriotique.

Sollicitant pour nos travaux votre paternelle bénédiction,

Nous avons l'honneur d'être,

Monseigneur,

Vos dévoués serviteurs,

Pour le Comité,

Abbé A. Couillard Després

Président.

Sorel, le 17 avril 1917.

Des réponses favorables accueillent cette lettre. L'Évêque s'intéresse à une démarche qui a pour but de faire aimer la religion et la patrie. Son Éminence le Cardinal Bégin, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, Mgr Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, Mgr F.-X. Brunet, évêque de Mont-Laurier, Mgr T. Labrecque, de Chicoutimi, Mgr A.-A. Blais, de Rimouski, Mgr Paul Larocque, de Sherbrooke, Mgr A.-X. Bernard, de St-Hyacinthe... approuvent le projet; ils ordonnent, en même temps, une collecte en faveur du monument.

Le 25 mai, M. L.-J. Rivest, président du comité de la Colonisation, manifeste à son tour le louable désir qu'il a de consacrer la colonisation au Sacré-Cœur: " Il faut, écrit-il, que notre race admire Louis Hébert et qu'elle l'imité; qu'elle ne laisse pas tomber sa hache de défricheur tant que la Nouvelle-France ne sera pas toute entière conquise à la civilisation... "

Le 3 août M. Amédée Denault, secrétaire des œuvres de l'*Action Catholique*, écrit dans le même sens. Il désire que l'on fasse en même temps la consécration de la presse catholique canadienne-française du Canada et des États-Unis, dans ce même jour du 4 septembre 1917. Cette demande, comme les autres, est favorablement accueillie.

En France, en dépit de la guerre, M. l'abbé H. Duhomme, s'occupe toujours de l'œuvre. Au mois de mai, il apprend aux membres du comité que, le 4 septembre, une messe sera chantée dans l'église St-Jacques de Dieppe, avec panégyrique de Louis Hébert, et qu'une cérémonie aura lieu à l'Hôtel de Ville. Il ajoute, de plus, que le maire de Dieppe fera l'envoi de plusieurs plaquettes destinées à quelques-uns des membres du comité; qu'enfin, une souscription de la ville de Dieppe sera aussi prélevée.

Les fêtes s'annoncent comme devant remporter un remarquable succès, au double point de vue patriotique et religieux. Mais le comité a compté sans les épreuves. Un accident vient tout retarder. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, l'atelier où se prépare le granit du piédestal est dévasté par un incendie. On se prend à espérer que les dommages pourront être réparés à temps; mais, en dépit de toute la diligence, il faut faire *contre fortune*, *bon cœur* et remettre à plus tard la cérémonie du dévoilement de

la statue de Louis Hébert. La journée du 4 septembre fut cependant marquée par une cérémonie religieuse dans la chapelle du Séminaire et par une cérémonie civile, dans l'après-midi, aux terrains de l'Exposition.

* * *

Grâce au concours empressé de Mgr C.-O. Gagnon, de M. Amédée Denault, de l'*Action Catholique*, de Québec, du Révérend Père Joseph-Papin Archambault, jésuite, de M. J.-L. Rivest, de MM. Anatole Vanier, Guy Vanier, et de quelques autres personnes dévouées, et des membres de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, le IIIe centenaire de l'arrivée du premier colon fut dignement célébré. Le comité d'urgence mit tant d'activité qu'en peu de temps il élaborait un magnifique programme.

L'*Action Catholique*, quelques jours avant la fête, fit part à ses lecteurs de cette heureuse nouvelle. Tout en prévenant ses abonnés que le dévoilement du monument Hébert était forcément remis à plus tard, elle ajoutait : " Toutefois les fervents patriotes qui se sont intéressés à cette organisation, de même que les amis de l'Agriculture et de la Colonisation qui désireraient profiter de l'heureuse circonstance pour consacrer au Sacré-Cœur de Jésus ces deux éléments vitaux de notre vie nationale, n'ont pas cru devoir laisser passer inaperçu, cette année-ci même, le troisième centenaire de l'établissement à Québec du premier colon canadien, Louis Hébert.

Par leurs soins, une cérémonie religieuse spéciale marquera donc, au matin du mardi, 4 septembre—jour préalablement fixé pour les fêtes du dévoilement du monument commémoratif—l'échéance de ce remarquable anniversaire.

Le comité d'urgence constitué à cette fin, a donc l'honneur d'inviter les Agriculteurs et Colons de passage à Québec, ce jour-là, ainsi que tous les autres amis et intéressés de cette noble et grande double cause patriotique, à une messe solennelle qui sera célébrée, le 4 septembre, à 9 heures du matin, dans la chapelle publique du Séminaire de Québec, gracieusement mise à leur disposition."

La veille de la fête, le grand journal réitérait sa pressante invitation dans les termes suivants :

LA FÊTE DU 4 SEPTEMBRE

Pour le Sacré-Cœur et pour Louis Hébert

“ Tous les patriotes, amis de l'Agriculture, de la Colonisation et de la Presse Catholique se feront, sans doute, un agréable devoir de ne pas manquer la cérémonie religieuse du mardi, 4 septembre, à 9 heures du matin, en la chapelle du Séminaire de Québec.

Il s'agit d'offrir à Dieu le tribut de notre reconnaissance, au souvenir du grand bienfait dont sa Providence favorisait le Canada, il y a trois cents ans aujourd'hui, en envoyant se fixer sur nos rives l'intrépide Louis Hébert, le premier défricheur de la terre canadienne.

On y trouvera également l'occasion de bénir le Sacré-Cœur de Jésus et d'implorer ses divines miséricordes, dans les angoisses de l'heure présente, en assistant à la triple consécration au Roi des rois, de trois de nos classes sociales canadiennes les plus intéressantes.

Son Éminence le Cardinal Bégin présidera cette manifestation ; Sa Grandeur Mgr Roy en tirera la leçon pratique. L'officiant du jour sera M. l'abbé Az. Couillard Després l'inlassable président du comité du monument Hébert.

Le chant et la musique sont assurés par l'habile Chorale Desanne.

Une très heureuse nouvelle sera communiquée aux assistants.

De toutes façons, la circonstance vaut la peine qu'on se dérange. Tous se donneront le mot d'ordre, il faut l'espérer, afin que l'assistance à cette fête soit aussi nombreuse que recueillie.”

LA CÉRÉMONIE AU SÉMINAIRE

L'*Action Catholique* rapporta cet événement dans les termes suivants : “ Ce matin, à neuf heures, à la chapelle du Séminaire, a été commémoré, par une touchante cérémonie, l'acte de Louis Hébert prenant possession de la terre canadienne.

Le dévoilement du monument Hébert n'ayant pu avoir lieu à la date annoncée, les organisateurs de la fête n'ont pas voulu laisser passer l'événement inaperçu. Une messe a été dite par M. l'abbé Azarie Couillard Després, promoteur de l'idée du monu-

ment et président du comité. Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy a prononcé l'allocution de circonstance, et un salut solennel du Très-Saint-Sacrement a été présidé par Son Eminence, pendant lequel M. J.-C. Chapais, assistant-commissaire de l'Industrie Laitière de la Province de Québec, M. J.-N. Castonguay, doyen de la Faculté d'Arpentage de l'Université Laval, chef du Secrétariat de l'Action Sociale Catholique, et Président de la Ligue de la Presse Catholique, ont lu respectivement une consécration de l'Agriculture, de la Colonisation et de la Presse catholique.

Son Éminence le Cardinal Bégin a bien voulu présider au trône. L'accompagnaient : Mgr François Pelletier, Recteur de l'Université, et Mgr C.-O. Gagnon, Sous-Directeur de l'*Action Sociale Catholique*. On remarquait au chœur, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, Archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec, Mgr Auguste Gosselin, MM. les chanoines J.-C. Arsenault, L. Lindsay, V.-A. Huard, J.-C. Beaulieu, David Gosselin, le Révérend Père Joseph-Papin Archambault, M. l'abbé Camille Roy, M. l'abbé A. Dumais, chapelain au Bon-Pasteur, M. l'abbé A. Lapointe, M. l'abbé A. Mélançon, curé de Balmoral, N.-B., et un grand nombre d'autres prêtres de la ville de Québec et des différents diocèses de la Province, ainsi que des représentants de tous les ordres religieux.

Dans la nef se trouvaient : l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, l'honorable Némèse Garneau, Conseiller Législatif, M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Georges Bellerive, avocat, Mme Bellerive, M. le Dr Giasson, Mme Giasson, M. le Dr Edgar Couillard, Mme Couillard, M. le notaire F.-X. Couillard, M. Louis Couillard Dupuis, seigneur de la Rivière du Sud et du fief Lespinay, Mme Louis Couillard Dupuis, la Révérende Mère Ste-Hélène, née Azilda Couillard Després, la Révérende Sœur François de Borgia, et plusieurs autres religieuses et religieux descendants de Louis Hébert par les Couillard et les Fournier.

Pendant la célébration de la sainte messe, la chorale de M. Léon Dessanne exécuta les plus beaux morceaux de son répertoire, ainsi que durant l'exposition du Saint-Sacrement.

Après la messe, Mgr P.-E. Roy donna un sermon magnifique dont le texte malheureusement ne nous a pas été conservé. En voici le résumé.

(Résumé du sermon de Mgr P.-E. Roy)

*Domini est terra et plenitudo
ejus. (Ps. 23)*

Deux pensées feront l'objet de ce discours :

1^o Reconnaissance à Dieu de nous avoir fait entrer par Louis Hébert dans le bel héritage de la terre canadienne ; 2^o Promesse à Dieu de garder intact ce bel héritage.

I. Notre part d'héritage.

La terre est au Seigneur, qui l'a faite de ses mains, et qui, par conséquent, en est le maître universel et incontestable. Cette vérité domine toutes les théories et toutes les cupidités de l'homme. Et l'homme, chose étrange, s'est donné à travers l'histoire, et se donne encore aujourd'hui, le ridicule de contester cette vérité élémentaire, et de dresser contre les droits de Dieu Souverain les prétentions de ses droits caduques à un domaine qui ne saurait lui appartenir.

Mais, Dieu qui a fait la terre, comme il a fait toutes choses, pour lui-même, a voulu cependant la mettre à l'usage de l'homme, sans abdiquer son droit de maître absolu, il appelle successivement les nations à entrer dans le domaine paternel, et il confie à chacune une portion du grand héritage.

Or, il est sur le globe des terres promises, où Dieu fait entrer des peuples élus, qu'il appelle à des missions spéciales. A la suite du peuple hébreu, introduit par Josué dans le pays de Canaan, l'histoire nous montre de nombreux exemples de ces choix providentiels, qui mettent une race élue sur le chemin de quelque terre promise.

Quand Dieu fit choix de notre race pour porter en Amérique le flambeau de la foi et les belles et fortes traditions de la France catholique, il nous conduisit comme par la main dans cette terre que nous habitons. Le Canada fut vraiment notre part d'héritage, et nous y entrâmes comme dans une terre promise. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire cette merveilleuse histoire des origines de la colonie. On y sent l'action providentielle, qui prépare les voies, écarte ceux qui ne sont pas élus, oriente peu à peu les pensées et les pas de ceux qui doivent nous ouvrir les portes

du domaine, et marque, d'un sceau divin, la prise de possession par Samuel de Champlain.

Et quand tout est prêt, Dieu conduit ici, comme par la main, l'homme que sa Providence a choisi pour être ici le premier maître de la terre canadienne. Son geste de défricheur, de laboureur et de sèmeur scelle le pacte d'alliance entre Dieu et notre peuple entrant en possession de son héritage.

La tâche fut rude, et notre pionnier eut l'occasion de prouver qu'il avait une âme assez haute pour remplir la mission reçue. Louis Hébert était un apôtre. De l'apôtre il avait la foi profonde, le courage intrépide, la patience inlassable.

Le gros obstacle à l'œuvre vitale de Louis Hébert, ce ne fut pas la terre. Sans doute, il fallait découronner le rocher de Québec de sa forêt encore dense et quasi impénétrable. Et ce fut une entreprise vraiment gigantesque pour un homme, que de s'attaquer à ces bois avec l'idée de les remplacer par des moissons. Mais la forêt cède vite à la hache vigoureuse, et la terre rend au centuple le grain qu'on lui confie.

L'ennemi du premier défricheur canadien, ce fut le commerçant de fourrures. Et, à ce moment-là, toute la colonie était comme la chose que cette classe d'hommes exploitait avec une cupidité savante et jalouse. Abattre la forêt, c'était frapper au cœur les marchands avides qui comptaient sur elle pour s'enrichir. La colonisation menaçait le commerce. Donc ce devait être, ce fut la guerre.

Champlain subit un formidable assaut. On mit tout en œuvre pour faire échec à son projet de défrichement, et aussi pour décourager l'homme vaillant qu'il avait amené à Québec pour réaliser son projet.

On vit alors le colon se dresser fièrement en face des exploiters, défendre contre leur cupidité le berceau de la colonie, et poursuivre à travers des obstacles sans nombre son œuvre de défrichement et de laboureur. Saluons en lui le chef intrépide de toute la dynastie des conquérants de nos terres fertiles, et gardons un souvenir reconnaissant à cet héroïque défenseur de notre sol, à Louis Hébert, dont le geste libérateur a assuré à notre race la définitive conquête du sol canadien.



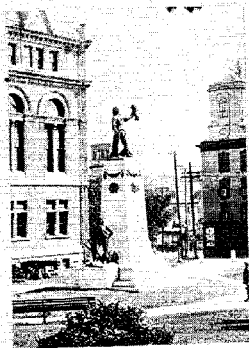
L'HON. J. E. CARON



L'ABBÉ COUILLARD DESPRÉS



SIR LOMER GOUIN



LE MONUMENT



L'ABBÉ E. AUCLAIR



M. H. GRISDALE

LES ORATEURS
DU 3 SEPTEMBRE
1918

M. l'abbé A. Couillard Després, président du comité.—Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec.—L'Hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture.—M. l'abbé Elie Auclair, directeur de la *Revue Canadienne* et de la *Semaine religieuse* de Montréal.—M. H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa.

II. Gardons l'héritage.

1° Défendons-le contre les ennemis qui le menacent et qui sont : a) Goût de vie plus facile et d'un salaire plus tentant.— Les habitudes de confort créent des exigences qui se concilient mal avec la vie simple et un peu rude des champs. On veut s'amuser, on veut s'enrichir sans effort, on est impatient de jouir des fruits de son labeur. Et voilà ce qui explique cette course vers les emplois salariés, vers les postes de tout repos, vers les amusements plus faciles et plus variés des centres urbains. Cause de l'émigration intérieure qui dépeuple nos campagnes. C'est le premier péché contre la terre canadienne.

b) Le *luxe* qui ne calcule pas, qui grossit le passif, qui embarrasse le budget, qui dévore le plus clair des revenus de la terre, et qui finit par engendrer la fausse opinion que la terre ne paye pas.

c) L'*alcool* qui a fait tant de ravages dans nos campagnes, et qui donne si souvent le coup fatal à la terre qui meurt.

d) L'*esprit de chicane*, qui suscite tant de procès, où, sous prétexte de défendre son droit, on perd son bien.

2° Appuyons notre héritage sur les bases, qui seules peuvent le tenir en sécurité. a) L'*esprit* et l'habitude de l'économie. C'est le grand remède à nos maux. Pas de dépenses inutiles, pas de marchés ruineux, pas d'achat à crédit ; bien savoir la valeur de l'argent, et qu'un sou n'est pas plus inépuisable qu'une piastre—

b) Le *travail*. La terre rend en proportion des soins qu'on lui donne. Elle laisse crever le paresseux ; elle nourrit le laborieux.

c) Le souci de s'instruire et de perfectionner les moyens de faire donner à la terre son maximum de rendement. La routine tue la terre. Pour la faire vivre il faut plus que des bras vigoureux, il faut des têtes qui pensent. La paresse intellectuelle nous a fait autant de mal que la paresse coupable.

d) Le *véritable esprit chrétien*. La terre est dépendante du ciel. L'homme qui, par sa vie, irrite le ciel contre sa terre, et arrête le cours des bénédictions divines dont elle a besoin, ne peut rien attendre ni du ciel ni de la terre. Il faut donc garder ici nos belles traditions de foi, de piété simple et confiante, notre amour de l'Église et notre filiale soumission aux directions du clergé.

Voilà pourquoi, ce matin, nous voulons renouveler ici le pacte de la terre et de la race canadienne avec Dieu. Cette consécration

au Sacré-Cœur de Jésus des agriculteurs et des colons canadiens, me paraît bien être l'une des façons les plus sensées et les plus pratiques d'honorer la mémoire de Louis Hébert. En faisant cette consécration formons tous des vœux ardents pour que notre chère terre canadienne garde ses enfants et soit gardée par eux, et qu'elle continue de nourrir des familles nombreuses et prospères, fidèles au culte des ancêtres et aux traditions qu'ils nous ont transmises.

LA FÊTE AU TERRAIN DE L'EXPOSITION.

La Commission de l'Exposition Provinciale voulut aussi participer à la fête du premier colon canadien. Son zélé secrétaire, M. Georges Morisset, avait fait préparer toutes choses pour que cette journée de Louis Hébert fût en tout point mémorable. A deux heures de l'après-midi, les membres du comité se rendent en corps sur le terrain avec leurs parents, leurs amis et de nombreux invités, plusieurs membres du clergé, ce sont : l'honorable Joseph-E. Caron, ministre de l'Agriculture, président d'honneur du comité, M. Antonio Grenier, sous-ministre, l'honorable Némèse Garneau, Conseiller Législatif, M. Georges Bellerive, avocat, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Bellerive, Mgr L. -A. Paquet, M. le chanoine J.-C. Arsenault, M. le chanoine A.-E. Gosselin, M. l'abbé Camille Roy, le Dr E. St-Hilaire, Mme St-Hilaire, M. le Dr Giasson, Mme Giasson, M. l'abbé Arpin, curé de St-Honoré, M. Lorenzo Auger, architecte, MM. J. Béland, J. Couture, G.-A. Vandry, M. l'abbé A. Melançon, et une foule d'autres dont les noms ne nous sont pas parvenus. Le chroniqueur ajoute :

“ M. Joseph Picard, Vice-Président de la Commission de l'Exposition a souhaité la bienvenue aux invités. Il y eut plusieurs discours, le premier par l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture. Il fit l'éloge de Louis Hébert et le montra comme l'ancêtre de nos colons et de nos cultivateurs. Vint ensuite le président du comité. Il esquissa la vie du héros, Louis Hébert, et sut tirer des leçons pratiques de son exemple et de sa persévérance. M. l'abbé Ivanhoë Caron, missionnaire colonisateur, intéressa les auditeurs en leur parlant de l'Abitibi où il dépense son zèle pour attirer des centaines de Louis Hébert dans ces parages.

Après ces discours, M. le Président de la Commission invita M. l'abbé A. Couillard Després à procéder au dévoilement d'une plaque commémorative (1) et à choisir le site d'un palais dédié à Louis Hébert, qui sera construit dans un avenir prochain. Cet édifice qui portera le nom de Pavillon Louis Hébert sera de style néo-romain. Il aura une longueur de 300 pieds, une hauteur de 125, compris le dôme. M. Lorenzo Auger, architecte, a préparé les plans.

Après cette cérémonie, les invités sont allés visiter les différents palais de l'Exposition. A cinq heures, il y eut un excellent dîner offert gracieusement par la Commission qui fit les choses royalement. M. Jos. Picard présidait. Des discours furent prononcés par M. Louis Létourneau, M. P. P., M. Art. Paquet, M. P. P., M. Hector Laferté, M. P. P., M. L.-A. Cannon, Vice-Président de la Commission, et M. P. P., M. Georges Bellerive.

Un grand concert musical termina cette démonstration sur les terrains de l'Exposition. La journée de Louis Hébert était finie, mais les membres du comité et leurs invités emportèrent avec eux les meilleurs souvenirs de cette manifestation de reconnaissance envers le premier ouvrier de la terre canadienne. Ces fêtes furent un avant-goût de ces autres plus grandioses qui devaient avoir lieu un an plus tard, et que nous allons raconter aussi fidèlement que possible.

(1) Cette plaque commémorative se lit comme suit : Pour commémorer le III^e centenaire de l'arrivée du premier colon au Canada, Louis Hébert, ce mardi, 4 septembre 1917, a été choisi officiellement, par l'un de ses descendants, M. l'abbé A. Couillard Després, le site d'un Palais, à la gloire de l'Agriculture.

IIe PARTIE

RAPPORT DES
FÊTES DU 3 SEPTEMBRE
1918

LES FETES DU 3 SEPTEMBRE 1918.

PROGRAMME DE LA MATINÉE.

Messe solennelle à la Basilique.

La fête religieuse commencera mardi, le 3 septembre, par une messe solennelle, à 9 heures, à la Basilique.

Son Éminence assistera au trône ainsi qu'un grand nombre des dignitaires ecclésiastiques et des personnages les plus influents du pays.

M. l'abbé Elie Auclair, dont le talent et l'éloquence sont connus et justement appréciés, donnera le sermon de circonstance.

La messe sera chantée par M. l'abbé Couillard-Després, le président du Comité du Monument Hébert, et le Promoteur de cette œuvre patriotique.

PARTIE MUSICALE

" Kyrie " à trois voix d'hommes.....	<i>Dubois.</i>
" Gloria ".....	<i>Gounod.</i>
" Credo "	<i>Gounod.</i>
" Offertoire ".....	<i>Ecce Panis Dubois.</i>
" Sanctus et Bénédictus ".....	<i>Gounod.</i>
" Agnus Dei "	<i>Botsdeffre.</i>
Sortie.....	" Tollite Hostias "..... <i>Saint Saëns.</i>

Pianiste,.....*l'abbé Tardif.*

Directeur.....*Léon Tardif.*

LES FÊTES DU DÉVOILEMENT DU MONUMENT HÉBERT

Préparatifs des fêtes.—Messe solennelle à la Basilique.—Sermon de M. l'abbé Élie Auclair.—Le dévoilement du monument.—Discours de l'abbé A. Couillard Després.—Discours de Sir Lomer Gouin.—Discours de l'Hon. Jos.-E. Caron.—Discours de Son Honneur le Maire H. Lavigueur.—Discours de M. J.-H. Grisdale.—Les poésies : A la gloire du sol, par M. Alphonse Désilets.—A Louis Hébert, par L.-J. Doucet.—A Louis Hébert, par le Rév. Père Armand Chossegras, S. J.—Louis Hébert, par W. Chapman.

Le comité du monument Hébert, désireux de terminer son œuvre par une fête digne du héros, employa les premiers mois de l'année 1918, à sa préparation. Des articles des plus sympathiques parurent dans la presse canadienne. Il n'y eut pas jusqu'à nos compatriotes d'origine anglaise de la province d'Ontario qui ne se joignirent au mouvement. Le 31 août, les journaux de Montréal comme ceux de Québec, la *Presse*, la *Patrie*, le *Devoir*, entretenaient leurs lecteurs de cet événement important. De son côté, le grand journal de Québec, l'*Action Catholique*, le même jour, publiait l'historique du monument destiné à honorer le premier colon ; on pouvait lire les noms des membres du comité, la vie de Louis Hébert, telle que publiée par le président, enfin un appel vibrant pour engager la population québécoise à participer à cette démonstration. " Cette inauguration, disait l'auteur de ces lignes, donnera lieu à des manifestations nationales et patriotiques, sur le parc de l'Hôtel de Ville et sur les terrains de l'Exposition, auxquelles s'associeront non seulement les citoyens de la vieille capitale mais encore les représentants de toutes les classes, particulièrement de la classe agricole. On veut faire de cette fête au premier colon canadien une apothéose de l'agriculture, en quelque sorte... On ne pouvait choisir meilleur temps pour inaugurer le marbre que l'histoire et la justice attendaient : c'est l'époque d'une moisson luxuriante, c'est la grande semaine de l'Exposition provinciale, triomphe et couronnement du savoir-faire de nos vaillants cultivateurs, c'est la fête agricole dans tout

son éclat, et sur laquelle la gloire décernée officiellement à Louis Hébert projettera son rare et unique rayonnement ! Qu'il se lève désormais, au milieu de nos vivats et de nos chants d'apothéose, celui que Champlain appelle "*le premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait*", celui à qui M. Salome décerne le double titre de *premier Acadien* et de *premier Canadien* ! Notre fierté émue le fixe et le contemple, sa faucille inclinée—instrument antique que les vieux regarderont peut-être à travers une larme—et le bras gauche tendu comme pour nous jeter sa première gerbe, lourde d'espoir... et de *graines de pain* ! A sa droite, Guillaume Couillard, lui aussi debout, la main appuyée à la charrue, comme pour nous montrer notre vocation, condition formelle d'un avenir heureux. A gauche, assise, Marie Rollet, la compagne des durs défrichements, la conseillère courageuse, dans son attitude de première institutrice en la Nouvelle-France.

Tel est le groupe qui se dessine dans la pénombre des siècles et sur le marbre de nos filiales piétés, et qui transfigure les origines canadiennes du peuple agricole, catholique et français, que nous sommes !

Dans cet apothicaire instruit qui ne dédaigne pas de venir ici se constituer *faiseur de terre* et tireur de sillons ; dans ce foyer patriarcal qui fut, outre le berceau d'un peuple, celui pour ainsi dire du vénérable Séminaire ; à l'endroit de ce premier abatis où n'a cessé de battre et de se dilater le cœur du vieux Québec ; dans cette carrière tenace et victorieuse de tant d'obstacles conjurés ; dans la pierre muette mais éloquente du monument, dans ce costume, dans cette charrue, cette *classe* à ciel ouvert et cette gerbe toute fière, tout est symbole, magnifique et profond, tout chante et loue à l'envi la bonne Terre, qui nous a pris en elle par les plus fortes racines, et l'Église canadienne, qui fut, aux jours sillonnés de tonnerre comme par les temps sereins, notre meilleur guide et notre suprême appui.

Que nous soyons fidèles à cette vocation agricole ainsi qu'à la foi robuste dont elle est un gage, voilà l'exhortation pressante et, au besoin, le rappel opportun du héros installé à jamais sur son socle de granit, aux lieux mêmes de ses pacifiques exploits. Puisse notre peuple s'en bien pénétrer, tandis qu'il se pressera en foule et éclatera en accents de reconnaissance devant la mâle et exemplaire figure, ressuscitée, de Louis Hébert ! "

**La messe à la Basilique.—Nombreuse assistance.—
Sermon de M. l'abbé Élie Auclair**

Ce fut par une température superbe, faite d'air pur et de gai soleil, que les fêtes se sont déroulées grandioses. Jusqu'au matin du 3 septembre, les organisateurs de ces touchantes démonstrations furent quelque peu inquiets. En effet, durant les trois jours précédents, une pluie diluvienne ne cessa de tomber. Fort heureusement, le lundi, sur les quatre heures de l'après-midi, les nuages se dissipèrent sous l'action d'une forte brise, et l'on put espérer une délicieuse journée pour le lendemain. Cet espoir ne fut pas déçu. Il fut rarement donné de voir un ciel aussi pur de tout nuage, et une chaleur aussi douce réchauffer la terre. Le bon Dieu avait-il réservé toutes les beautés de ce radieux soleil pour faire éclater les mérites de nos humbles héros et contribuer ainsi à sa manière à leur glorification ? On l'eut pensé sans peine. La journée du 3 septembre fut, de tout le mois, la seule belle. Cette agréable température, ce gai soleil, ce ciel d'azur, firent naître la gaieté dans tous les cœurs. (1)

La Messe

Tel qu'annoncé, la messe solennelle fut chantée à la Basilique. Nulle autre église, au cœur du vieux Québec, ne convenait mieux pour cette célébration. Sur ce coin de terre sur lequel s'élèvent la vieille cathédrale, le Séminaire, l'Université Laval, l'Archevêché, l'Hôtel de Ville, Louis Hébert et sa famille ont coulé leur existence. Tout rappelle au passant les vertus et les féconds labeurs de ces pionniers. C'est ici, à l'entrée du jardin du Séminaire que s'élevait leur maison ! Ici encore, les pauvres Sauvages recevaient des paroles d'encouragement et les premières notions de la foi catholique... N'est-ce pas sous ce même toit hospitalier qu'en 1632, les Jésuites eurent la joie de célébrer la Sainte Messe

(1) La température délicieuse de la journée du 3 septembre mérite d'être notée. A partir du lendemain, jusqu'à la mi-octobre, une pluie torrentielle ne cessa d'inonder la terre. La grêle, poussée par un vent glacé, se mêla aussi à la pluie, de sorte que les visiteurs venus à Québec pour les fêtes du dévoilement du monument et celles de l'Exposition durent reprendre le chemin de leurs paroisses.

au retour des Français ? Le domaine que Louis Hébert et Couillard ont défriché de leurs mains, arrosé de leurs sueurs, n'était pas une terre vulgaire. Madame Couillard le vendit à Mgr de Laval qui inaugura dans leur maison le Petit-Séminaire, de sorte que ce premier foyer chrétien, établi sur les rives du Saint-Laurent, fut transformé plus tard en un foyer de sciences, dont la gloire rejallit non seulement sur notre race mais encore sur le continent tout entier. Cependant, voici qu'à trois siècles de distance, au milieu d'une cérémonie grandiose, en présence d'un prince de l'Église issu du sang de nos héros et d'une affluence considérable de personnages les plus distingués du pays, les noms de Louis Hébert, de Marie Rollet et de Guillaume Couillard, furent évoqués, acclamés, sur l'emplacement même ou avaient été commencés les premiers défrichements et ouverts les premiers sillons. Dans cette même Basilique, en présence d'un cardinal et de nombreux dignitaires ecclésiastiques, un orateur distingué a rappelé les vertus et l'héroïsme de ces premiers bienfaiteurs de notre patrie. Et cette foule prosternée semblait tout émue par la splendeur de ces cérémonies. Elle était venue pour remercier le Dieu des miséricordes d'avoir prodigué tant de faveurs sur la forte race de Louis Hébert, l'Abraham de la colonie, ce digne ancêtre, on peut le dire sans crainte d'errer, de la race canadienne-française. Dieu n'en a pas agi ainsi envers tous les peuples, chantions-nous nous-même au plus profond de notre cœur ! Qu'il soit à jamais béni pour toutes les bontés dont il a entouré la race canadienne, dont Hébert fut le premier père ! Telles étaient les pensées qui jaillissaient spontanément dans le cœur des assistants...

La messe commença à neuf heures et demie. Le déploiement des décorations et l'illumination ajoutaient aux beautés de cette magnifique enceinte. La cérémonie revêtit un cachet de grandeur et de solennité des plus imposants.

Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, descendant de Louis Hébert, assistait au trône, accompagné des dignitaires de l'Église de Québec. Sa Grandeur Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, occupaient des prie-Dieu en face du trône. Dans les stalles du chœur Mgr C.-A. Marois, protonotaire apostolique, Mgr François Pelletier, Recteur de l'Université Laval, Mgr U. Marchand, délégué de sa Grandeur Mgr F.-X. Cloutier, des Trois-Rivières, Mgr Th. Rouleau, principal de l'École Normale, Mgr Ross, représen-

tant Mgr Blais de Rimouski, MM. les chanoines E.-C. Laflamme curé de la Basilique, David Gosselin, curé de Charlesbourg, Lionel Lindsay, J.-C. Beaulieu, J.-Hallé, de l'archevêché, MM. les abbés Camille Roy, Adolphe Garneau, A. Huot, Ivanhoë Caron, le Révérend Père A. Lemieux, provincial des Rédemptoristes, M. l'abbé A. Boulet, supérieur du collège de Ste-Anne de La Pocatière, M. le chanoine A. Michaud, le Révérend Père Dagneau, Eudiste, le Révérend Père Arsène Roy, des Dominicains, MM. les abbés E. Hébert, du diocèse de Montréal, P. Desranleau, du diocèse de St-Hyacinthe, H. Tétrault, curé de Notre-Dame de Sorel, P. Boulay, curé de St-Damase de St-Hyacinthe, de Gonzague missionnaire des Abénaquis à Pierreville, J.-E. Donaldson, A. Lapointe, aumônier des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, R. Lecours de St-Ours, le Révérend Frère Méderic (né Zéphirin Couillard Dupuis), des Frères de la Charité de Boston et nombre d'autres.

Dans le bas-chœur se tenait un groupe de religieuses des diverses communautés de la ville, la plupart descendantes de Louis Hébert. On nous permettra de nommer en passant la Très Révérende Mère Ste-Hélène, née Azilda Couillard Després, octogénaire, qui assistait, ce jour, au couronnement d'une œuvre à laquelle elle avait travaillé elle-même de longues années de sa vie religieuse, la Révérende Mère Ste-Eugène, la Révérende Mère François de Borgia et la Révérende Mère Ste-Anastasie, toutes descendantes de Louis Hébert, de la communauté des Sœurs du Bon-Pasteur, de Québec.

Parmi les principaux personnages, dans la nef, au premier rang, on remarquait sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province, l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, Son Honneur M. Lavigueur, maire de la ville de Québec, Son Honneur Méderic Martin, maire de Montréal, l'honorable A. Galipault, Mme A. Galipault, l'hon. P. Landry, sénateur, Mme P. Landry, l'hon. C.-F. Delâge, surintendant du département de l'Instruction publique, Mme C.-F. Delâge, l'hon. Némèse Garneau, conseiller législatif, MM. A. Atherton, Raoul Grothé et Vandelac, échevins de Montréal, M. de Saint-Victor, agent consulaire, représentant M. C.-E. Bonin, consul de France, à Montréal, M. Cyrille Tessier, M. P. P., M. Georges Bellerive, vice-président du comité, chevalier de la Légion d'honneur, Mme G. Bellerive, M. le Dr P.-H. Bédard, trésorier du comité, Mme P.-H. Bédard, M. le Dr E. St-Hilaire, secrétaire, Mme E. St-Hilaire, M. J.-D. Morisset, président de la

commission des Écoles catholiques, de Québec, Mlle Adine Morisset, M. J.-E. Prince, président de la Société St-Jean-Baptiste, de Québec, M. Louis Couillard Dupuis, coseigneur de Lespinay et de la Rivière-du-Sud, Montmagny, Mme Louis Couillard Dupuis, et leur famille, M. le Dr Edgar Couillard, M. Léon Dessane, Mme L. Dessane, M. le Dr Aimé Chartier, de Sorel, M. le notaire J.-M. Richard, de Contrecoeur, M. Philippe Sansoucy, de Saint-Ours, M. Edmond Bernard, Mme E. Bernard, M. A. Couillard Després, Mme A. Couillard Després, M. R. Couillard Després, Mme R. Couillard Després, et une foule d'autres.

La partie musicale fut très bien remplie par la chorale de M. Léon Dessane. (1) M. l'abbé J.-O. Tardif, du collège de Lévis, tenait l'orgue. Pendant la messe une collecte fut faite dans l'église par M. et Mme Edmond Bernard, M. et Mme Henri Comte, M. et Mme J.-A. Comte, tous descendants d'Hébert.

L'officiant était le président actif du comité (2); les Révérends Pères Jean-Joseph, gardien, et Eugène-Marie, de l'ordre des Franciscains, l'assistaient, en souvenir de la vieille amitié qui lia les Récollets au premier colon.

A l'Évangile, M. l'abbé Élie Auclair, dont la réputation comme écrivain et orateur n'est plus à faire, prononça le sermon de circonstance.

Après la messe, la foule se dispersa lentement emportant les meilleurs souvenirs de cette manifestation touchante. Nos seigneurs les évêques, les dignitaires ecclésiastiques et les membres du clergé furent les hôtes de son Éminence le cardinal Bégin.

(1) M. Léon Dessane, musicien distingué de la vieille capitale, allié à la famille Couillard, par son épouse, Dlle Eugénie Couillard Després, a bien voulu offrir gracieusement son concours pour la circonstance. De tout cœur nous lui disons merci !

(2) Par une délicate attention de M. le chanoine E. Laflamme, curé de la Basilique, il nous fut donné de célébrer la messe avec un calice offert à l'église par Louis XIV.

Le sermon

LES VERTUS CHRÉTIENNES DE LOUIS HÉBERT

Allocution prononcée à la Basilique de Québec
le 3 septembre 1918

à l'occasion du dévoilement du monument de
LOUIS HÉBERT

Esto vir—Sois un homme !

Au 2^{me} livre des Rois, ch. X, v. 12.

Éminence,

Messeigneurs,

Mes frères et mes chers compatriotes,

D'ordinaire, du haut de la chaire de vérité, ce sont les seuls intérêts de Dieu que l'on proclame, ce sont uniquement ses bienheureux et ses saints que l'on a coutume de louer. Le héros profane, pour grand qu'il soit dans les œuvres de guerre ou dans les œuvres de paix, n'est pas de ceux dont il convient au prêtre du Christ de célébrer ou de chanter dans le lieu saint les hauts faits ou la gloire. Et pourtant, j'en suis sûr—l'autorisation que m'a donnée Son Éminence Mgr le cardinal-archevêque de monter dans cette chaire l'établit à elle seule—je reste dans mon rôle de prédicateur et ne forçais en rien à ma mission sacerdotale en entreprenant aujourd'hui de vous parler, du haut de cette chaire si justement vénérable, de Louis Hébert, le premier colon, venue il y trois cents ans, en notre Nouvelle-France, de ce premier ancêtre, sur les bords du Saint-Laurent, de nos habitants canadiens, de cet Abraham de la colonie, comme on a excellemment dit, premier père des vivants et des croyants de chez nous.

En effet, l'exemple de sa vie, simple et modeste autant que féconde et utile, ne constitue pas seulement une belle page d'histoire humaine. Il vaut plus et mieux encore. Comme s'il eut entendu, d'une façon toute spéciale, dans le secret de son cœur, la parole de nos Saints Livres que je vous ai citée—*Esto vir !* — Louis Hébert fut un homme dans toute la forte expression du mot latin *vir* ; et parce qu'il fut ainsi viril, magnifiquement, il devint le pionnier puissant de toute une race, la nôtre ; et enfin, il le fut remarquablement, homme et pionnier tout ensemble,

parce qu'il le fut, sous l'œil de Dieu, pour Dieu autant que pour la patrie. Or cet homme, ce pionnier et ce chrétien qu'a ainsi été Louis Hébert, mérite assurément d'être proposé en modèle aux vivants et aux croyants de tous les âges et de tous les temps, et plus spécialement sans doute aux vivants et aux croyants qui sont nés de lui, en qui son sang coule dans leurs veines, ou qui, tout au moins, lui sont unis ou affins par l'esprit le plus sincère et le plus vrai, par les traditions les plus respectables et les plus chères. En célébrant Louis Hébert, ce sont, en fait, les vertus chrétiennes du grand citoyen qu'il a été que l'on chante, notamment sa rare force d'âme, son sens aigu de l'initiative féconde pour le temps et pour l'éternité, son respect de Dieu et de ses lois. Et ce sont là, de toute évidence, des sujets qui ne sont pas déplacés sur les lèvres d'un prêtre, et qui conviennent, par conséquent, me semble-t-il, parfaitement, à la chaire sacrée.

Que Votre Éminence, Monseigneur le cardinal-archevêque, soit tout d'abord remerciée d'avoir bien voulu permettre à l'un des plus humbles et des plus modestes prédicateurs de Montréal—qui s'honore pourtant aujourd'hui hautement d'être apparenté à l'un des avant-derniers curés de cette insigne basilique et de porter un nom (celui de l'ancien curé Auclair de Québec) qui fut ici même pendant 36 ans aimé et respecté... Que Votre Éminence, dis-je, soit remerciée d'avoir bien voulu me permettre de paraître dans cette chaire illustre, pour y raconter, en cette circonstance solennelle, les vertus chrétiennes de Louis Hébert, ce premier colon, ce premier habitant et ce premier père de famille de Québec et du Canada. Tant d'orateurs sacrés de votre ville ou de votre diocèse eussent pu le faire, Éminence, avec autrement d'autorité et autrement d'éloquence ! Les membres du comité du monument Hébert ont pensé sans doute, et Votre Éminence a daigné l'approuver, que la cité de Maisonneuve, étant la sœur presque immédiatement cadette de la cité de Champlain, un prêtre de Montréal ne serait pas mal venu à célébrer, dans une chaire de Québec, l'une des plus anciennes et des plus pures gloires de notre Canada français. D'ailleurs, Louis Hébert, c'est notre ancêtre à tous, puisqu'il est l'ancêtre de toute notre race d'agriculteurs, et que, d'autre part, ce sont eux, les fils du sol, qui nous ont faits, tous, ce que nous sommes au Canada. Le sang du héros chrétien que je viens ici célébrer coule, je ne l'ignore pas, dans les veines de beaucoup des principaux fils de Québec. Il s'est même empourpré d'un

éclat singulier dans la personne des deux éminentissimes cardinaux—tous les deux, si je ne m'abuse, ses arrière-petits-fils—que successivement Québec a donnés à l'Église. Mais là-bas comme ici, beaucoup des nôtres ont le droit de se réclamer de cette honorable filiation. A Montréal comme à Québec, et par tout le Canada, l'esprit du premier père de famille de la Nouvelle-France et les traditions qui viennent de lui sont nôtres comme ils sont vôtres. Certes, je suis à l'honneur en ce moment, et j'en demeure confondu. Mais en même temps, plus haut que moi, les Montréalais sont honorés dans mon humble personne, et, qu'on me permette de le dire, je m'en réjouis profondément pour notre commun patriotisme, lequel doit être un. Puissé-je n'être pas trop indigne de la confiance qu'on m'a marquée ! Que Dieu m'en donne la force et la grâce ! Et que votre bénédiction de tout-à-l'heure, Éminence, m'en soit, devant cet auditoire d'élite, une garantie !

* * *

Esto vir fortis, sois un homme brave et courageux, disait donc Joab, l'un des fils de David et l'un de ses généraux, à son frère Abisaï, lui aussi fils de David et général des armées du saint roi, au moment où ils allaient combattre, l'un les Syriens, et l'autre les Ammonites. . . Sois un homme brave et courageux et combattons pour notre peuple et pour notre Dieu—*Esto vir fortis et pugnemus pro populo nostro et pro civitate Dei*. Et en effet, ils se battirent tous les deux en hommes de cœur et la victoire sourit à leurs efforts et à leur vaillance. Je n'ai pas la prétention, mes frères, pour presser le rapprochement, de refaire ici, dans les quelques quarts d'heure qui me sont naturellement alloués, toute l'histoire, même en un simple raccourci, de Louis Hébert. Du reste, cette histoire est faite et elle est bien faite, et c'est l'honneur de votre président actif, le célébrant de ce jour, Messieurs les membres du comité du monument Hébert, d'y avoir consacré quelques années de sa belle vie de chercheur et d'historien. Tout ce que je veux dire, c'est que, à qui la connaît cette vie de notre premier colon, il apparaît clairement que Louis Hébert fut un homme dans toute la force du terme, un homme droit, franc, énergique et vaillant, un homme vraiment fort—*vir fortis*. Il vous souvient qu'avant d'être le premier laboureur du Canada en 1617, il l'avait été de l'Acadie en 1604. Et, remarquons-le bien, ce n'est ni la pauvreté,

ni la cupidité qui lui avaient mis en mains la hache ou la pioche, à ce pharmacien de Paris, à qui son père, apothicaire de la maison royale de France, avait apparemment laissé du bien et une position lucrative. Non, c'est le désir, très noble, d'être quelqu'un et de faire quelque chose pour sa patrie et pour son Dieu. Or, quand je le vois, dès 1604, en Acadie, aux prises avec les embarras et les gênes de la toute première exploration d'une forêt et d'un sol vierges encore ; quand je le vois soignant et consolant les pestiférés du premier hivernement de 1604-1605, à l'île Sainte-Croix, en Acadie toujours ; quand je le vois repassant en France, l'âme angoissée, mais toujours courageux, par deux fois, d'abord en 1607, puis, en 1613, au lendemain de l'incendie de Port-Royal par Argall, quand je le vois revenant, quelques années plus tard, à Québec cette fois, en 1617, malgré les oppositions apparemment raisonnables de tous les siens, emmenant sa femme et ses enfants, pour seconder les efforts de Champlain ; quand je le vois se mettre à l'œuvre résolument, ici même sur ce sol où se trouve la haute-ville de Québec, très exactement là où se dressent aujourd'hui les constructions du séminaire, du palais cardinalice et de la basilique ; quand je le vois bûcher, abattre des arbres, défricher et faire de la terre neuve, puis bêcher, semer, planter, arroser, et cela en dépit des tracasseries sans fin que lui suscitent les âpres marchands de la Compagnie des Cent-Associés ; quand je le vois, finalement, triompher de tout et l'emporter sur tout, s'établir en un mot, se fixer, faire souche, vivre et se survivre dans une postérité vraiment digne de celle du père des croyants. . . il faut bien que je me rende à l'évidence : Louis Hébert, c'était un homme ! *Esto vir !* Car on n'est pas un homme, mes frères, uniquement et simplement, pour naître, croître et se développer à la façon d'un végétal, d'un arbre de la forêt ou d'une plante des champs et retourner ensuite dans le néant d'où l'on est sorti ! L'on n'est pas un homme, uniquement et simplement, mes frères, pour manger, boire et dormir, se repaître, digérer, et puis mourir et s'en aller, sans plus, se pulvériser dans le rien d'une tombe ! Nous sommes plus grands que cela ! *Nati sumus ad majora !* Sans parler des destinées éternelles qui nous attendent tous, on est homme, dès ici-bas, pour penser et pour vouloir, pour être actif, pour être énergique et pour être vaillant. C'est dire, en deux mots, que Louis Hébert sut penser et il sut vouloir, autant et plus que personne ; il fut



M.G. BELLERIVE



M.A. LALIBERTÉ



L'HON. C. DELAGE



M.A. DESILETS



M. L.-J. DOUCET



M. M. MORISSET



M.G.-J. MAGNAN



M. de SAINT-VICTOR



M. J.-E. PRINCE

FÊTES DU
3 SEPTEMBRE 1918

ORATEURS ET POÈTES

M. Georges Bellerive, avocat, vice-président du comité.—M. Alfred Laliberté, sculpteur du monument.—L'Hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction publique, à Québec.—M. A. Désilets, poète, agronome.
 M. L.-J. Doucet, poète.—M. Maurice Morisset, poète.
 M. G.-J. Magnan, visiteur-général des Écoles de la Province.—M. de Saint Victor, agent consulaire de France, à Québec.—M. J.-E. Prince, président de la Société St- Jean-Baptiste, de Québec.

actif, énergique et vaillant, autant et plus que personne ; il fut quelqu'un et il sut faire quelque chose pour sa patrie et pour son Dieu, pour sa race et pour sa foi !

* * *

Or c'est précisément parce qu'il fut ainsi l'homme viril, l'homme fort—*vir fortis*—qu'il a pu devenir le pionnier de toute une race, la nôtre. Le pionnier, mes frères, c'est celui qui pose les assises d'un peuple ou d'une nation, c'est celui qui défriche les terres incultes et qui bâtit les habitations des débuts ; le pionnier, c'est l'homme qui jette le premier grain en terre, qui fait pousser le premier épi, qui moissonne la première gerbe, c'est celui qui travaille surtout pour l'avenir, qui, bien souvent, se console de manger son pain noir, en pensant que ceux qui viendront après lui pourront, grâce à lui, en pétrir, en faire lever et en manger du blanc ; le pionnier, en un mot, c'est l'homme d'avant-garde, qui trace le chemin à la civilisation et au progrès. En Acadie d'abord, et puis surtout au Canada, Louis Hébert fut cet homme d'avant-garde, ce travailleur prévoyant, ce défricheur de notre sol, ce premier semeur de blé, et, pour tout dire, ce fondateur de notre race. " Le premier, en effet, a écrit l'une de nos plus charmantes plumes canadiennes—et, naturellement, elle était de Québec—(Laure Conan), il s'attaqua à la forêt perpétuelle. Pour ébranler les grands arbres, ridés, moussus, à la puissante ramure chargée de nids, il fallait bien des coups de hache... Ramassant ses forces, Hébert frappait longtemps, et les géants centenaires finissaient par tomber. La trouée s'élargissait... Les grosses racines étaient dures à extirper, et, c'est moulu de fatigues que notre défricheur regagnait le soir sa maison. Mais le défrichement se faisait quand même." D'autres, mes frères, venaient au Canada pour faire du commerce, acheter des pelleteries, les revendre, s'enrichir, puis repartir. Hébert, lui, amena sa famille, se fixa à Québec, y maria ses enfants, l'une de ses filles à Jonquest, une autre à Couillard... Et cependant, en plus des obstacles qu'opposait la nature, en plus des difficultés que suscitaient les marchands âpres au gain, les deuils vinrent, eux aussi, affliger son foyer. Sa première fille et son premier gendre moururent bientôt. Lui-même, Hébert, décéda jeune encore, en 1627, dix ans seulement après son arrivée à Québec. Qu'importe, ses champs déjà donnaient du blé, et, au

foyer des enfants de ses enfants, les berceaux devaient se peupler et les rejetons pousser aussi drus que les blés ! Son exemple d'ailleurs serait suivi. On peut le dire, déjà la colonie était solidement assise sur les bords du Saint-Laurent. Elle l'était, grâce à lui ! Elle l'était et elle l'est, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, pour longtemps ! Honneur et gloire au pionnier de notre race, au premier père de famille du Canada, à l'ancêtre commun de tous nos chers habitants, au premier colon de notre pays ! Admirons et louons sa force d'âme ! N'admirons pas moins et ne louons pas moins son sens si aigu et si vrai des initiatives fécondes, pour le temps et pour l'éternité.

Ajoutons enfin que Louis Hébert ne fut cet homme viril et fort, ce pionnier puissant et conquérant, que nous venons de dire—*vir fortis*—que parce qu'il fut d'abord et avant tout un chrétien, un chrétien convaincu, un chrétien sincère, un chrétien fidèle et constant. C'est la loi de l'histoire, mes frères, les hommes ou les peuples qui durent et qui vivent devant les siècles, ce sont les hommes ou les peuples qui ont un idéal, qui s'appuient sur plus haut qu'eux-mêmes. Si la preuve n'était pas déjà faite et bien connue, par exemple, de ceux qui ont lu le discours sur l'histoire universelle de Bossuet, on pourrait facilement la faire de nos jours, et il me semble en particulier que la vie de Louis Hébert et sa survivance devant la postérité l'établiraient admirablement. S'il fut ainsi viril et énergique, prodigieusement actif et vaillant, *vir fortis*, nous l'avons dit, c'est qu'il voulait être quelqu'un et quelque chose pour son pays et pour sa race d'abord. Et c'est là déjà un noble but, digne de toutes les ambitions et de toutes les énergies humaines. Mais en plus, et cela vaut mieux encore, Louis Hébert voulait être quelqu'un et faire quelque chose pour sa religion et pour son Dieu. Ce fut là sa vraie force, le meilleur soutien de sa constance, la cause propre de ses réels succès. Hébert était digne de son ami Champlain. Pour lui aussi "le salut d'une âme valait plus encore que la conquête d'un empire." Ce que le récollet Joseph Le Caron prêchait par la parole, il le prêchait, lui, Hébert, par l'action et par l'exemple. "Je meurs content, pouvait-il dire en adieu à sa famille, au moment de sa mort en

1627, car j'ai vu mourir des sauvages convertis... Cette vie est courte, celle qui est à venir sera éternelle... Je suis prêt à aller devant mon Dieu qui est mon juge!" Fortes et fières paroles, mes frères, qui ne paraissent pourtant pas présomptueuses sur les lèvres de Louis Hébert quand on connaît sa vie. On sent, à trois siècles de distance, qu'elles sont ainsi confiantes, parce qu'elles sont sincères. Ah! oui, inclinons-nous avec respect devant l'Abraham de notre race canadienne-française, devant le premier père des vivants et des croyants de chez nous! J'ose dire que nous le pouvons faire, sans inconvenance aucune, même aux pieds des autels réservés à Dieu seul! Car Louis Hébert n'a été le grand citoyen que nous venons de dire, homme et pionnier incomparable, que parce qu'il a été d'abord un grand chrétien. En célébrant sa rare force d'âme, son sens si aigu et si vrai des initiatives fécondes pour le temps et pour l'éternité, son respect de Dieu et de ses lois, en fait, je le répète, ce sont les vertus chrétiennes que je célèbre et que je chante.

Aussi bien l'artiste montréalais à qui vous aviez confié, Messieurs du comité, l'honorable tâche d'exprimer la pensée et le sentiment de tous, a-t-il été, me semble-t-il, magnifiquement inspiré, en fixant dans le bronze, pour les siècles, tout au haut de son piédestal de si élégante venue, ce moissonneur qui offre à Dieu sa première gerbe, dans un geste qui symbolise et résume la vie et l'œuvre de Louis Hébert. C'est simple, c'est naturel, c'est vrai. Et voilà pourquoi, à mon avis, c'est grand et c'est beau. L'homme n'est grand qu'à genoux, a écrit Louis Veillot. Et c'est vrai sans doute, dans un sens très profond. Mais l'homme est grand aussi, quand, debout, dans l'attitude de l'action, il tourne son front et lève ses yeux vers le ciel, pour offrir à Dieu les prémices ou la dîme de ses troupeaux ou de ses moissons. Le plus grand fait de l'histoire du Canada, a dit naguère une femme d'esprit et de goût—et celle-là, elle est de Montréal—(Madeleine)—c'est le geste de Louis Hébert jetant le premier blé en terre. Et c'était fort bien dit. Mais il me semble que le sculpteur Laliberté a pensé plus juste encore en campant, pour jamais, au sommet de sa stèle, notre premier colon au moment où il offre à Dieu le premier fruit de son labeur de colon. Les bas-reliefs, Marie Rollet,

femme d'Hébert, faisant l'école à ses enfants, et Guillaume Couillard, gendre d'Hébert, continuant la tâche des premiers labours, ont certes, eux aussi, leur expression et leur sens historique. Mais le grand geste, le geste significatif par excellence, comme il convenait au souvenir évoqué, c'est le geste d'Hébert lui-même faisant au Tout-Puissant l'offrande et l'hommage de la première gerbe canadienne.

Et c'est là, mes frères, précisément, la leçon chrétienne à retenir. Vous le savez, nous ne le savons tous que trop hélas ! l'heure est sombre aux jours où nous vivons. Les ténèbres de ne je sais quelle gigantesque nuit semblent planer sur le monde entier, plus épaisses, plus mystérieuses, plus inexplicables, plus angoissantes que jamais. La guerre, l'horrible guerre, la plus cruelle et la plus sanglante des guerres, ravage les pays et désole les peuples depuis quatre ans passés. Vingt nations sont aux prises, qui s'entretuent atrocement. La nôtre, pourtant si loin du théâtre principal de l'action, a été comme fatalement entraînée dans la mêlée. C'est à se demander vraiment si l'univers tout entier ne se précipite pas à cette catastrophe finale, dont parlent nos Saints Livres, qui doit tout emporter et tout engloutir. Mais non, je l'espère. Le courroux du Dieu bon autant que juste se laissera fléchir. Déjà, du reste, des signes de victoire apparaissent certains. Les peuples éprouvés se relèveront. Eh ! bien, souhaitons-leur, Messieurs et mes frères, pour l'œuvre de reconstruction qui s'imposera à tous, souhaitons-nous à nous-mêmes, pour la survie de notre race, des hommes, des pionniers et des chrétiens de la trempe et de la valeur du fier et pourtant modeste héros national que nous célébrons aujourd'hui ! Souhaitons-leur, je veux dire, et souhaitons-nous à nous-mêmes, des hommes, des pionniers et des chrétiens de la trempe et de la valeur de Louis Hébert, le premier colon de la Nouvelle-France, le premier ancêtre de nos habitants canadiens, l'Abraham et le premier père des vivants et des croyants de chez nous ! Nous ne saurions, me semble-t-il, Messieurs et mes frères, faire à l'humanité et nous faire à nous-mêmes un meilleur et un plus opportun souhait. Que Dieu nous entende, et que la bénédiction de Son Éminence nous en soit à tous comme une promesse et un gage !

Ainsi soit-il.

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE
DU
DÉVOILEMENT DU MONUMENT

Mardi après-midi, à 2 heures précises.—Dévoilement sur la place de l'Hôtel de Ville.

1. Discours de l'abbé Couillard Després, président du comité.
2. "Salut du présent au passé" par l'aviateur Jean Domenjoz.
3. Dévoilement.
4. Discours de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province de Québec.
5. Louis Hébert (par le Rév. Père Chossegras, S. J.), lue par M. Lewis Drummond, descendant de Louis Hébert.
6. Présentation du monument à la ville par le président.
7. Discours de Son Honneur le maire Lavigueur.
8. Louis Hébert (poésie) de W. Chapman, lue par M. Leo Pelland, de l'*Action Catholique*.
9. Discours de l'Hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture.
10. Louis Hébert, poème de M. Louis-Joseph Doucet.
11. Louis Hébert, poème de M. Alphonse Désilets, agronome.
12. Discours de M. L.-H. Grisdale, du ministère fédéral de l'Agriculture.

O CANADA !

La cérémonie du dévoilement

Il est deux heures. Le ciel est d'une pureté incomparable et le soleil déverse sur la terre des fiots d'une chaleur douce et bien-faisante. Une brise légère fait onduler les feuilles des arbres. La température est délicieuse. L'Hôtel de Ville et l'estrade sur laquelle les personnages officiels prennent place ainsi que les invités nombreux, sont ornés à profusion et avec goût de drapeaux et d'oriflammes de diverses couleurs. Le drapeau canadien Carillon-Sacré-Cœur, le drapeau du pape mêlent leurs couleurs à celles de l'Angleterre et de la France. Les maisons avoisinantes sont également décorées. Sur l'estrade, l'abbé A. Couillard Després préside, ayant à sa droite son Éminence le Cardinal L.-N. Bégin, et à sa gauche, sir Lomer Gouin. On remarque au premier rang, Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, Mgr P.-E. Roy, Mgr F. Pelletier, recteur de l'Université Laval, Mgr O. Marois, son Honneur le maire H. Lavigueur, de Québec, son Honneur M. Martin, maire de Montréal, l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, l'hon. sénateur P. Landry, tous deux présidents d'honneur du comité, l'hon. P. Choquette, M. H. Grisdale, représentant du gouvernement fédéral, M. Alfred Laliberté, l'artiste du monument, M. l'abbé Elie Auclair, représentant Mgr l'archevêque de Montréal, et plus de deux cents prêtres et religieux de tous les ordres qui ont assisté à la cérémonie du matin.

A deux heures et demie, le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et à la foule qui grossit à vue d'œil. Il s'excuse de ne pouvoir lire toutes les lettres de félicitations que le comité a reçues, de personnages qui n'ont pu assister à la fête, en particulier celles de plusieurs évêques et du premier ministre du Canada ⁽¹⁾.

(1) Sir Robert Borden avait adressé ce télégramme en français :

Toronto, 1er septembre 1918.

Abbé A. Couillard Després,
Québec.

Sir Robert Borden regrette beaucoup de ne pouvoir accepter l'aimable invitation du président et du comité d'assister au dévoilement du monument Hébert, à Québec, le 3 septembre... Robert Borden.

Le président donne ensuite la lecture d'une lettre qu'il a reçue du maire de la ville de Dieppe. Ce document montre que les dieppois s'unissent de cœur et d'âme aux membres du comité et à la ville de Québec dans cette présente célébration. Des discours sont faits par le président, sir Lomer Gouin, son Honneur le maire de Québec, H. Lavigueur, l'hon. J.-E. Caron, M. H. Grisdale.

Sur la fin du discours du président, l'aviateur Jean Domenjoz, dont on a annoncé la visite aérienne, apparaît dans l'azur du ciel. L'homme-oiseau se dirige à toute vitesse vers la haute ville qu'il survole durant quelques instants. Il fait avec une grâce exquise des ascensions et des descentes au-dessus du monument, sous les yeux des spectateurs émerveillés. Tout à coup, il laisse tomber dans l'espace un drapeau tricolore. "C'est, comme le dit si bien M. l'abbé E. Auclair, un salut du présent au passé." En même temps, la fanfare des Cadets de Limoilou, sous la direction des Frères du Sacré-Cœur, entonne l'hymne national le "O Canada", tout le monde se lève, et le cardinal Bégin procède au dévoilement de la statue de Louis Hébert qui apparaît rayonnante de beauté. Les acclamations et les applaudissements qui s'élèvent de la foule témoignent de l'émotion qui a gagné tous les cœurs. Le calme rétabli sir Lomer Gouin fait un discours remarquable, tout rempli d'esprit chrétien et de patriotisme. Entre-temps, on recueille le drapeau tricolore tombé au pied du monument et on l'apporte au président qui se lève, l'agite au-dessus de la foule et lit le message de sympathie envoyé par l'aviateur :

"La province de Québec, qui se souvient toujours, est heureuse de prouver sa reconnaissance à ses nobles fils !"

Québec, le 3 septembre 1918.

Des applaudissements accueillent le gracieux message. La fanfare exécute ensuite un morceau de son répertoire, puis une cérémonie d'un autre genre suit. Sur la demande de son Excellence le duc de Devonshire et de son Honneur sir Évariste LeBlanc, lieutenant-gouverneur de la province, le général Landry remet, avec les cérémonies accoutumées, la médaille militaire à M. J.-D. Guay, père du lieutenant Pierre-Eugène Guay, tombé au champ d'honneur. L'assistance est vivement impressionnée par cette démonstration d'actualité. Une heureuse nouvelle est ensuite

communiquée au public. A l'occasion des fêtes de Louis Hébert, l'Université Laval, confère le titre de docteur en science agricole à l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, à M. Joseph-H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture au parlement fédéral, et directeur de la Ferme expérimentale, M. A.-T. Charron, directeur du Laboratoire de St-Hyacinthe, M. l'abbé A. Michaud, curé de St-Roch des Aulnaies, comté de l'Islet. Cette nouvelle soulève les applaudissements de la foule et M. le ministre de l'Agriculture, après avoir remercié l'Université Laval de l'honneur dont il est l'objet, fait entendre un superbe discours. Le président offre ensuite le monument à la ville de Québec. Son Honneur le maire H. Lavigueur en accepte le don au nom de la ville et fait l'éloge de Louis Hébert et des siens. M. H. Grisdale, représentant de sir Robert Borden, termine, par un excellent discours, la seconde partie des fêtes de Louis Hébert. Plusieurs poèmes, composés pour la circonstance, sont lus par leurs auteurs : MM. Alphonse Délilets, Joseph Doucet, tandis que M. Léon Pelland, de l'*Action Catholique*, interprète le magnifique poème du Révérend Père Chaussegros, et M. Lewis Drummond, descendant d'Hébert, lit avec feu et enthousiasme le Louis Hébert de W. Chapman.

Discours par M. l'abbé A. Couillard Després Président du Comité

Éminence,

Messeigneurs,

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs,

La vieille Cité de Champlain, surnommée la ville des souvenirs, pourrait être pareillement appelée la ville des IIIèmes centennaires et des monuments. On se rappelle les fêtes qui ont marqué la date trois fois séculaire de sa fondation durant lesquelles les noms de Champlain, de Laval, de Montcalm, furent acclamés dans une même apothéose. Vinrent ensuite les manifestations de 1915, où notre peuple, dans un élan de reconnaissance, rendit à Dieu de

solennelles actions de grâces pour le remercier du don précieux de la foi apporté ici par les premiers missionnaires il y a trois siècles. Pour marquer les souvenirs de ces dates mémorables la générosité des Canadiens fit ériger les monuments de Laval et celui de la foi.

Aujourd'hui encore, la vieille Métropole canadienne est dans la joie. En dépit du voile de tristesse qui plane sur notre patrie et des deuils que la guerre mondiale a fait entrer dans presque chacun de nos foyers, les représentants de toute notre race sont venus ici pour commémorer une autre date importante de notre histoire : le III^{ème} centenaire de l'arrivée du premier colon français sur les bords du Saint-Laurent.

Certes, cette fête s'imposait : la ville de Québec, si fière de ses gloires, et notre Province, si soucieuse de conserver leur souvenir, se devaient à elles-mêmes, pour rester fidèles à la devise : **Je me souviens**, d'offrir ce triomphe au premier défricheur de la Nouvelle-France, à Louis Hébert, le chef de tous les conquérants pacifiques des terres canadiennes.

Ici même, il y a trois siècles, fut commencée humblement l'œuvre importante de la colonisation. Oui ! sur cette terre que nous foulons, dans les jardins du Séminaire, Hébert abattit les premiers arbres de la forêt, il bouleversa le sol encore vierge et y déposa les grains de froment qu'il avait apportés de la terre normande ; à l'automne, il avait la joie de recueillir la première moisson.

Ce geste que tant d'autres preux devaient imiter dans la suite ne pouvait rester dans l'oubli. Jusqu'ici, sans doute, la mémoire de ce héros modeste planait au-dessus de cette terre qui fut le témoin de ses travaux et de ses souffrances, au-dessus de ce domaine qu'il reçut en fief-noble de son roi, et sur lequel se voient le Séminaire, l'Université Laval, la Basilique, au-dessus des allées et des parterres du jardin Montmorency, mais il fallait fixer à jamais dans le bronze sa douce figure, celle de Marie Rollet, son épouse héroïque, et celle de Guillaume Couillard, son successeur.

L'honneur que nous rendons à la mémoire de ces héros est bien mérité. Les motifs qui attirèrent Louis Hébert sur nos bords furent si nobles ; il mit tant d'énergie dans la poursuite de son idéal ; les circonstances de son arrivée furent si extraordinaires, qu'il apparaît comme l'instrument de la Providence, et on peut ajouter, sans crainte d'errer, qu'il restera l'un des plus beaux modèles de vertu qui puissent être proposés en exemple à notre peuple.

II

Notre pays, doit son existence à une pensée à la fois religieuse et patriotique. Ce fut au nom du Christ et en celui du roi très chrétien que Jacques Cartier prit possession du Canada lorsqu'il aborda aux rives de Gaspé et qu'il y planta une croix aux armes du roi de France.

Les fondateurs de Port-Royal et de St-Sauveur en Acadie étaient également mus par cette même pensée. Samuel de Champlain n'eut pas de préoccupation plus grande que celle de voir fleurir la religion au milieu des barbares et d'agrandir le domaine de son roi.

Celui que nous saluons du haut de ce piédestal, à qui est décerné le titre de premier colon du Canada, l'héroïque Hébert, ne fut pas non plus un vulgaire coureur d'aventures que la fortune jeta sur nos rivages ; non, le héros que représente ce bronze était de la trempe des chrétiens fervents et des patriotes. Il se laissa tenter par le même idéal et il dépensa sa vie pour en assurer la réalisation.

Louis Hébert exerçait la profession d'apothicaire du roi à Paris comme son père sous la reine Catherine de Médicis. Il avait reçu une éducation soignée. Son rang le mettait en relation avec les grands de la cour. Il fut du nombre des explorateurs qui, avec MM. de Monts et de Poutrincourt, firent voile vers l'Acadie en 1604. Il revint à Port-Royal en 1606 et il y séjourna jusqu'en 1613, époque de la prise de ce fort et de celui de St-Sauveur.

Il retourna en France où il se mit à pratiquer sa profession en attendant que des circonstances plus favorables lui permissent de poursuivre le dessein qu'il avait formé de s'établir pour jamais dans le nouveau-monde.

Les premières tentatives de colonisation en Acadie, pour peu fructueuses qu'elles aient été, ne furent pas perdues, car de cette époque surtout date la vocation plus marquée de notre colon pour les défrichements et la culture de la terre.

Pendant que Port-Royal s'établissait et succombait, M. de Champlain jetait les bases de la colonie au pied de ce promontoire, c'était en 1608. Il eut à surmonter de nombreux obstacles de la part des Marchands qui avaient en mains la direction des affaires. Ils s'opposaient à la venue des colons. Neuf années durant, M. de Champlain dut se heurter contre le parti qu'ils avaient pris de

tenir le pays en forêts inextricables afin de continuer le trafic des fourrures. La colonie péréclitait, quand, en 1617, par l'un de ces coups admirables de la Providence, Hébert obtint la permission de passer au Canada avec toute sa famille.

Les Marchands jusque-là si intraitables, parurent même vouloir favoriser sa venue en faisant un marché qui lui sembla avantageux. Ils lui accordaient 1,200 couronnes pour ses services d'apothicaire, un domaine de dix arpents et la permission de se bâtir une maison pour lui et les siens. Hébert qui brûlait toujours du désir de revoir la Nouvelle-France accepta cette proposition. Il vendit sa maison à Paris, son lopin de terre, il se réserva quelques meubles et se disposa à partir. Ni les sollicitations de ses parents, ni les prières de ses amis qui lui rappelaient le temps qu'il avait perdu en Acadie ne purent l'ébranler. Il était prêt à tenter de nouveau l'aventure afin de donner naissance, comme il le dit lui-même, à une *colonie et bourgade chrétienne*. Il voulut travailler, selon ses moyens, à la conversion des sauvages du Canada et à la fondation d'un pays nouveau. Il est donc, à la vérité, le type du pionnier-apôtre.

Ce jugement, est conforme à l'histoire. Sagard, son sympathique biographe, l'appelle *bon personnage*, et dit que sa vie, exempte de fard et d'artifice, peut servir d'exemple, puisque sa vertu a éclaté devant tous et a été en bonne odeur à tous. Il parle en termes émus des travaux qu'Hébert s'imposa pour arriver à son but. Il dit toute la joie qu'il éprouva lorsque, sur son lit de mort il put se rendre le témoignage qu'il avait été utile aux Sauvages du Canada. Le premier colon faisait entendre ces paroles dignes d'un apôtre : "Je meurs content puisqu'il a plu à Notre Seigneur de faire mourir avant moi des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour les venir secourir plutôt que pour aucun intérêt particulier, et mourrais volontiers pour leur conversion, si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer, comme je les ai aimés et de les assister selon votre pouvoir, Dieu vous en saura gré et vous en récompensera en Paradis, ils sont créatures raisonnables comme nous et peuvent aimer un même Dieu que nous, s'ils en avaient la connaissance, et je vous supplie de les aider par vos bons exemples et vos prières..."

Ces paroles tombées des lèvres du patriarche mourant nous disent donc que ce ne fut pas le désir de trouver fortune sur nos rives ni l'espoir de vivre plus tranquillement que dans la mère-

patrie qui attirèrent Hébert dans la colonie. Il eut trouvé tout cela en France. Vivant de sa profession honorable, dans une certaine aisance, appartenant à la meilleure société du royaume, le zèle qui le poussa à s'exiler ne saurait s'expliquer autrement que par le désir de se sacrifier au salut du prochain et à la fondation d'une colonie chrétienne. Telles furent les raisons d'ordre supérieur qui engagèrent Hébert à traverser l'océan sur un frêle navire, à quitter ses parents et ses amis, à abandonner les douceurs d'une vie facile, pour trouver ici une vie remplie de difficultés, loin du monde civilisé, y braver les intempéries des saisons, et entreprendre la conquête des forêts canadiennes au milieu des barbares et des bêtes fauves. Ces motifs si élevés sont ceux qui ont fait les héros et les saints dont la Patrie et l'Eglise s'honorent.

S'il était nécessaire de donner d'autres preuves du désintéressement de Louis Hébert dans sa venue au Canada, je n'aurais qu'à rappeler les incidents qui marquèrent son embarquement à Honfleur, quand les Marchands, oubliant les engagements contractés avec lui, voulurent lui interdire l'entrée du navire et lui firent perdre un temps précieux en démarches de toutes sortes. Ils le forcèrent à conclure avec eux un nouveau contrat réduisant de moitié les émoluments qu'ils lui avaient promis.

Je ne puis insister sur ces faits par trop connus. La traversée dura treize longues semaines et faillit se terminer par un naufrage sur les bancs de Terre-neuve. Enfin, le 14 juin 1617, après une courte escale à Tadoussac, Hébert débarquait à Québec pour ne plus le quitter et il devenait le premier colon canadien.

Ce fut au Rond-de-Chêne qu'il planta sa tente. Plus tard, il érigea sa maison à l'entrée du jardin du Séminaire. Le temps me manque pour vous parler de l'œuvre qu'il accomplit sur la terre canadienne. Qu'il suffise de vous dire que, dès l'automne de la première année, il lui fut possible de recueillir une abondante moisson. Sa joie fut grande au delà de toute expression quand il vit jaunir les épis de blé sous les chauds rayons du soleil. Elle ne connut plus de bornes quand il lui fut donné de couper avec sa faucille la première gerbe qu'il s'empressa d'offrir au Seigneur. Le poète a chanté les émotions qui firent tressaillir son cœur d'une douce allégresse et il nous le représente dans son champ :

“ ...offrant à celui qui donne l'abondance,
La première moisson de la Nouvelle-France.”

Voilà la pensée chrétienne qui a présidé à l'érection de ce monument. Nous avons voulu fixer dans le bronze cet acte de foi et de reconnaissance du premier moissonneur canadien, offrant au Dieu trois fois saint les prémices de la terre canadienne et toutes les moissons à venir.

Hébert mourut le 25 janvier 1627. Il fut inhumé au pied de la grande croix dans le cimetière des Récollets, ainsi qu'il l'avait demandé. "Le Père Leclerc, l'appelle l'Abraham de la colonie, le père des vivants et des croyants." Sa postérité a été et est encore très nombreuse. Tel fut le héros que nous honorons en ce jour, et dont les restes furent transportés plus tard dans l'église des Récollets, non loin de l'église anglicane.

Si j'en avais le temps, je vous dirais dans quel état lamentable se trouvait alors la colonie. Mais il faut abréger. Je vous rappellerai pourtant que, durant l'hiver de l'année 1628-29, la famine sévissait dans toute sa rigueur ; les colons se nourrirent de racines ; que c'était grande pitié de voir et d'entendre les enfants demander du pain à leurs parents incapables de leur en fournir ; que Mme Hébert et Couillard ne pouvaient donner à chacun qu'une écuellée de farine de maïs par semaine ; qu'il n'y avait plus de lignes ni d'hameçons pour pêcher ; qu'enfin la désolation régnait sur ce coin de terre. Pour comble de malheurs les Kertk vinrent assiéger Québec et M. de Champlain dut se rendre. La colonie fut livrée à l'ennemi, et toutes les familles moins celles de Mme Hébert et Couillard, et peut-être encore celle d'Abraham Martin repassèrent en France.

L'absence des Français dura trois ans. Les colons de Québec, perdus au milieu des bois, attendaient leur retour avec anxiété. Au printemps de 1632, ils eurent la grande joie de voir revenir M. de Champlain, et la consolation très douce de recevoir les Jésuites dans leur maison. La messe y fut célébrée le jour de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. Le *Te Deum* fut chanté solennellement et l'écho des montagnes annonça aux sauvages que la France reprenait possession de son domaine.

Mme Hébert mourut en 1649, après avoir partagé avec un courage héroïque les peines, les fatigues de son époux ; elle s'employa à élever dans sa maison les petits sauvages que les barbares voulaient lui confier. Elle leur enseignait les vérités de la foi,

aussi est-elle considérée à bon droit comme la première institutrice canadienne. Nous la représentons ici au moment où elle donne une de ces leçons à ses propres enfants.

Guillaume Couillard, le gendre d'Hébert, fut l'héritier et le continuateur de l'œuvre commencée. Il fut le premier laboureur. Il est, à la vérité, le type de nos seigneurs-colonisateurs qui ne rougissaient pas de travailler avec leurs censitaires et de leur donner l'exemple. Il fut seigneur du Sault-au-Matelot, en cette ville et du fief Lespinay, sur la rivière St-Charles. L'artiste l'a représenté plein de noblesse et de fierté. Il est là debout, appuyé sur les mancherons de sa charrue regardant l'avenir avec confiance et rêvant à la prospérité future de la Nouvelle-France.

Il mourut le 3 mars 1663, et fut inhumé avec Marie Guillemette Hébert, son épouse, dans l'église de l'Hôtel-Dieu, dont il fut le bienfaiteur. Il avait été anobli en 1654. Vers cette date, il accorda à la fabrique de Québec l'emplacement de la Basilique. En retour de ce don on lui concéda un banc qu'un de ses descendants occupe encore de nos jours.

Sur le monument, on voit une plaque commémorative, en bronze, sur laquelle sont inscrits les noms des premiers habitants de cette ville. Ce sont les Martin, les Pivert, les Langlois, les Desportes, les Guyon, les Côté, les Cloutier... Ils ont été à la peine, il est juste qu'on se le rappelle et qu'ils soient à l'honneur.

* * *

Avant de terminer, permettez-moi, de vous demander ce que signifie ce monument ? Et d'abord, il témoigne de la profonde reconnaissance du peuple canadien envers la première famille française qui eut le courage héroïque de traverser les mers pour entreprendre la colonisation de notre pays. Il glorifiera éternellement ces humbles héros, ces défricheurs nombreux qui, dans la suite, ont contribué, par leurs travaux, à l'agrandissement de notre patrimoine national, et qui nous ont légué, avec leur nom si honorable, les terres fertiles dont nous vivons. Il dit encore la noblesse de nos origines et, dans son langage particulier, il enseignera aux générations futures les vertus morales et chrétiennes que nos pères ont pratiqués à un degré si éminent et qui font les peuples forts. Il rappellera l'obligation où nous sommes de les imiter, car : *Noblesse oblige*, d'après un axiome bien français.

Que signifie ce monument ? Il prêche en plus l'amour de la patrie canadienne et l'attachement au sol. En ces temps critiques que nous traversons, dans les jours sombres où nous vivons, où tant d'erreurs se répandent sur les devoirs qu'on veut nous imposer à l'égard des nations amies ou étrangères, ce monument répond d'une manière péremptoire à ceux qui insultent à notre patriotisme.

Il ne faut pas oublier, que si l'année 1617 marque le début de la colonisation au Canada, elle fixe encore la date des origines véritables de notre peuple. Louis Hébert, en bâtissant sa maisonnette et en semant son blé, se liait pour toujours à son pays d'adoption, et devenait librement le premier Canadien. Quand, dans la suite des temps, d'autres colons aussi courageux que lui échangeaient le royaume des lis contre les terres boisées du Canada, ils commençaient, dès lors, à former un peuple nouveau qui devait se développer loin de la mère-patrie, malgré les orages, vivre de sa vie propre, et, après trois siècles, étonner le monde par le nombre de ses enfants tout autant que par la ténacité avec laquelle il défend sa langue, sa foi et ses traditions.

Oui ! il y a trois siècles que, de par la volonté de la Providence, ce rameau du grand arbre français a été transplanté sur le sol canadien ; il y a trois siècles que nos pères ont inauguré l'œuvre vitale de la colonisation en ce pays, et depuis, huit ou neuf générations se sont succédé sur les terres qui les ont vus naître et mourir et qui sont notre héritage. Voilà les titres incontestables sur lesquels repose notre patriotisme ! Pour nous, Mesdames, Messieurs, comme pour tout autre peuple au monde, il devrait, ce semble, nous être permis de nous réclamer de la loi naturelle ! Notre patrie, ce sont ces montagnes, ces lacs, ces rivières, ce fleuve géant, ces terres fertiles, ce sol béni qui a bu les sueurs de nos ancêtres et qui garde leurs cendres ! Notre patrie, c'est ce pays immense compris entre les deux Océans, en un mot, c'est le Canada, et certes, il est assez vaste pour satisfaire nos aspirations et assez riche pour assurer notre subsistance. Nous devons y être attachés par toutes les fibres de nos cœurs. Ils sont donc mal venus ces hommes et ils manquent de sincérité ceux qui refusent de comprendre pourquoi le peuple canadien est moins ému quand il s'agit de défendre les intérêts des autres nations, que quand il voit son propre pays menacé par l'ennemi. S'ils étaient sincères, ils respecteraient les sentiments de notre peuple, lequel, dans le passé, a donné des preuves tangibles de sa loyauté envers le drapeau britannique en

combattant vaillamment contre l'envahisseur. Qu'ils se rappellent 1775 et 1812, et ces milliers de nos frères qui écrivent, en lettres de sang, la plus belle page de notre histoire dans la présente guerre, et ils nous rendront la justice qui nous est due. Certes, nous sommes glorieux de notre ascendance française, nous sommes fiers de nous réclamer de la France chrétienne et chevaleresque, nous voulons rester fidèles au drapeau britannique, mais nous ne pouvons oublier les obligations qui nous lient à notre patrie. A la France, notre ancienne mère-patrie, vont, tout d'abord, notre admiration émue et notre profonde reconnaissance, à l'Angleterre notre constante fidélité, mais au Canada notre plus ardent patriotisme !

Ce monument nous dit donc de développer chez nous, chez ceux qui nous entourent, l'amour de la patrie canadienne, autrement nous serions traîtres à notre race, indignes de nos valeureux ancêtres qui nous ont acquis le titre de Canadiens au prix des plus grands sacrifices.

Que signifie ce monument ? Il prêche encore l'attachement au sol et au foyer canadien. Cultivateurs, dignes descendants et successeurs de Louis Hébert, aimez votre profession si noble, si belle. N'êtes-vous pas de véritables rois sur ces domaines que vous possédez ? En ces jours de terribles combats, le monde civilisé a les yeux sur vous et vous supplie de redoubler d'efforts afin d'aider nos soldats qui versent leur sang pour le triomphe de nos armes et pour épargner en même temps les horreurs de la famine... Vous êtes, et vous serez toujours des hommes nécessaires. Attachez-vous au sol ; aimez la terre et donnez-lui les soins qu'elle demande ; elle vous le rendra au centuple. Puis, lorsque la voix terrible des canons se sera tue, lorsque, après la victoire, ceux de vos fils que la guerre aura épargnés reviendront triomphants, vous les encouragerez par vos exemples et vos paroles à s'attacher à la terre. Si vos domaines ne vous permettent pas de les établir à vos côtés, montrez-leur la forêt, il y a tant de belles terres à conquérir, et engagez-les à continuer l'œuvre entreprise par Louis Hébert, dont nous faisons l'apothéose aujourd'hui. Rappelez leur que rien de durable, rien de grand ne se crée sans efforts, mais que l'avenir est aux hommes qui croient en Dieu, le prient et espèrent en sa bonté.



Les fêtes du III^e centenaire de Louis Hébert :

Vue prise au commencement de la cérémonie.

Discours de Sir Lomer Gouin

M. le Président,

Éminence,

Mesdames et Messieurs,

Fidèle à sa devise, notre province s'est pieusement et sagement souvenue des grands noms de son histoire et elle ne cesse, chaque année, d'élever des monuments à la mémoire de ceux de ses fils qui, à des titres divers, ont pu illustrer la patrie. La vieille capitale a, tour à tour, honoré les hardis explorateurs, les saints missionnaires, les valeureux soldats, les écrivains et les hommes d'État dont nous nous réclavons avec un orgueil si légitime. Cependant, aux nombreux et beaux monuments qui ornent nos places publiques, et qui sont une constante leçon d'histoire, il en manquait un qui incarnât notre nationalité toute entière.

Or, Hébert, n'est-ce pas toute la race qu'il représente, toute cette race de vaillants défricheurs, de laboureurs infatigables et de bons semeurs de blé dont nous sommes issus ? C'est lui qui, le premier, a ouvert la terre canadienne pour lui demander le secret de sa fertilité. C'est lui qui, le premier aussi, s'est servi de ces deux instruments de progrès que l'on ne saurait trop honorer et que les nôtres ont d'ailleurs continué à manier avec ardeur : la hache qui fait reculer la forêt, et la charrue qui appelle les moissons futures. Il est notre grand ancêtre. Quand nous le fêtons nous ne pouvons manquer d'associer à son souvenir celui des dix à douze générations de terriens qui, à force de se pencher sur les mêmes sillons, ont pris des racines si profondes dans ce sol, qu'aujourd'hui nous sommes devenus les plus Canadiens de tous les Canadiens.

Hébert a aimé la terre canadienne, il l'a aimée passionnément jusqu'à lui sacrifier son pays et sa profession et il nous a transmis cet amour, ce culte, je pourrais dire, dans toute son intégrité. On aime la terre dans ce pays. Demandez-le aux hardis colons de l'Abitibi, la Gaspésie, et de toutes nos autres régions de colonisation ; demandez-le aussi à tous les cultivateurs de nos vieilles et intéressantes paroisses ; demandez-le également aux ouvriers de nos fabriques qui, pour une raison ou pour une autre, l'ont un jour quittée sans cependant jamais oublier les heureux moments qu'elle leur a procurés, moments faits de paix intérieure et de confiance

dans l'avenir. Malgré certaines transformations économiques qui ont eu leur répercussion dans le monde entier et auxquelles nous n'avons pu échapper, nous sommes toutefois restés un peuple d'agriculteurs. C'est un sort que nous n'avons pas à regretter. Il eut pu facilement être moins beau. La terre a toujours été une bonne mère pour les Canadiens-français. Elle leur a prodigué des trésors de santé physique et morale ; elle les a conservés sains, vigoureux et prolifiques ; elle leur a permis de multiplier les foyers et les berceaux et d'accomplir l'œuvre, la grande œuvre de la survivance nationale, que Barrès appelait naguère le miracle canadien. Et encore aujourd'hui, à l'appel de nos cultivateurs et comme si elle comprenait le rôle qu'on attend d'elle, la bonne terre de chez nous donne généreusement de beaux épis dont une partie prendra la route des vieux pays pour aller réconforter les soldats de la Justice et du Droit et contribuer à la victoire d'une cause qui nous tient tous profondément à cœur.

Encore une fois, on aime la terre dans ce pays. Mais il faut plus que l'aimer, il faut la comprendre. L'agriculture est un art difficile et plusieurs sciences forment la base de cet art. Botanique, chimie, minéralogie sont utiles au cultivateur pratique ; elles lui sont même indispensables.

La culture a indiscutablement fait des progrès étonnants depuis une décade ; nous pourrions même dire qu'elle a subi une véritable transformation. Que de changements dans nos campagnes ! Que d'améliorations dans nos méthodes ! La routine a été chassée petit à petit pour faire place à des procédés scientifiques. Mais il reste encore beaucoup à réaliser, on ne saurait se le dissimuler. Heureusement, nos cultivateurs comprennent plus que jamais l'importance de l'instruction agricole, et, jamais encore, nous n'avons vu tant d'élèves fréquenter les écoles d'agriculture, jamais nos conférenciers n'ont eu d'auditeurs plus attentifs et, jamais aussi, notre département de l'agriculture n'a eu autant d'importance qu'il en a depuis quelques années. Bref, nous assistons à un réveil agricole qui laisse présager les plus belles espérances. L'agriculture est une des professions les plus honorables que je connaisse et, désormais, elle est en voie de devenir rémunératrice, presque lucrative. Aussi, cultivateurs qui m'écoutez en ce moment, je dis : restez sur vos terres, cultivez-les avec amour c'est là où vous et les autres avez vécu dans la paix de Dieu et des hommes : c'est là où s'attachent vos plus chers souvenirs ; c'est là

où vous avez construit votre foyer et élevé votre famille, et c'est là qu'est l'avenir de vos enfants. Instruisez-vous et faites instruire vos enfants. L'instruction est un capital précieux que nous, Canadiens-français, nous avons moins que personne le droit de négliger. Envoyez-les dans les écoles d'agriculture. C'est pour eux qu'elles ont été construites. Ils y rencontreront des maîtres zélés et ils y puiseront des connaissances qui feront d'eux des cultivateurs pratiques et des citoyens utiles. Vous cultivez bien ; aspirez à cultiver mieux. Tenez-vous au courant de toutes les méthodes nouvelles et ayez l'ambition de faire en sorte que, lorsque l'on mentionne dans les autres provinces nos agriculteurs québécois, on puisse toujours vanter leur esprit d'initiative, leur goût de l'épargne, leurs vertus morales et leurs succès agricoles.

L'agriculture est notre principale occupation et notre principale industrie. La première sollicitude de nos gouvernants doit donc être pour elle. Elle mérite tout particulièrement leurs faveurs, puisque c'est elle qui est la source de la prospérité d'une nation. Mettez le feu à vos villes, disait justement un grand orateur, et laissez-nous nos fermes ; vos villes renaîtront comme par enchantement ; mais détruisez nos fermes et, sur la pierre de vos villes, l'herbe croîtra.

Cette vérité, qui est de tous les temps, l'est surtout du nôtre. Et, je le déclare en toute franchise et sans arrière-pensée, s'il est une classe d'hommes que le gouvernement désire encourager de toutes ses forces, c'est bien celle qui a suivi les traces de Hébert, qui a peiné sur les sillons, qui a contribué si largement à la prospérité générale et de laquelle est sortie la race canadienne-française toute entière. En fêtant Hébert et en l'honorant, c'est vous tous que nous fêtons et que nous honorons, messieurs les cultivateurs, et je vous prie de croire que jamais je ne me suis associé à une démonstration populaire avec plus de plaisir qu'à celle qui nous réunit aujourd'hui. Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont fait l'honneur de m'y convier et, en leur offrant mes plus sincères remerciements, je ne puis m'empêcher de leur transmettre publiquement mes meilleurs félicitations pour le succès de la belle œuvre qu'ils ont entreprise et qui couronne si magnifiquement leurs efforts.

**Discours de l'honorable Joseph-Edouard Caron,
Ministre de l'Agriculture**

Éminence,

Monsieur le Président,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Louis Hébert, le premier colon canadien, a maintenant son monument dans cette vieille cité de Champlain. Ce bronze glorifie en même temps toute la classe agricole, voilà pourquoi, au nom de tous les cultivateurs et de tous les colons du Canada, suis-je heureux de remercier ceux qui se sont dévoués pour mener à bon terme cette œuvre patriotique. Ces remerciements je les adresse tout d'abord au président, M. l'abbé Couillard Després, le promoteur du projet, dont le dévouement inlassable a contribué à en assurer le succès. Depuis bientôt quatre ans, il m'a été permis de voir la somme de travail qu'il s'est imposée et suis heureux de le déclarer ici c'est bien en grande partie à ces efforts généreux que la classe agricole doit ce monument. Je remercie les membres du comité actif qui n'ont pas ménagé leur appui au promoteur du projet et qui l'ont secondé de toutes manières, en particulier M. le Dr P.-H. Bédard, sir Lomer Gouin et mes distingués collègues du gouvernement provincial, pour la belle souscription qu'ils ont versée. Je remercie également monsieur le Maire et les membres du Conseil de ville de Québec, les membres de la Commission de l'Exposition provinciale, monsieur le Maire et ses collègues de la ville de Montréal, Son Éminence le Cardinal Bégin, Nos Seigneurs les évêques, en particulier, Mgr A.-X. Bernard, de Saint-Hyacinthe, Mgr H. Brunault, de Nicolet, Mgr A. Blais, de Rimouski, Mgr F.-X. Cloutier, des Trois-Rivières, Mgr Paul LaRocque, de Sherbrooke, Mgr Forbes, de Joliette, Mgr Paul Bruchési, de Montréal. A l'Archevêché, au Séminaire, à la Société St-Jean-Baptiste, de Québec, vont aussi mes remerciements. Je dis encore mon meilleur merci au Canadien-Nord, à la paroisse de Charlesbourg, à la Société des Éleveurs, aux cercles agricoles, aux sociétés d'Agriculture, qui ont adressé leurs souscriptions, en particulier, à celle de la division B. de Gaspé. Je croirais

manquer à la reconnaissance si je ne mentionnais dans cette liste MM. Wheaton et W.-H. Moore pour leurs souscriptions personnelles et les sympathies qu'ils nous ont acquises parmi nos concitoyens de langue anglaise. Il m'est aussi agréable de remercier M. Alfred Laliberté, le sculpteur de ce monument, qui a fait œuvre superbe en immortalisant notre colon et en nous donnant une œuvre toute canadienne. (La foule fait ici une ovation au sculpteur).

Louis Hébert a certes mérité l'apothéose dont il est l'objet en ce jour. On vous l'a dit déjà, en venant sur nos bords, il voulut contribuer à étendre au delà des mers l'influence de son pays, et coopérer, selon ses moyens, à évangéliser les sauvages de la Nouvelle-France. Pour cela, il abandonne dans sa patrie une profession lucrative, la profession d'apothicaire, il échange ses pilons contre la bêche et la hache, et il entreprend, dès 1617, la conquête pacifique de notre sol. Dix années d'un fécond labeur lui permettent de défricher six ou sept arpents de terre sur lesquels se voient de nos jours les édifices du Séminaire, de l'Archevêché, de la Basilique, le jardin Montmorency. Fauché trop tôt par la mort en 1627, il laisse ses domaines entre les mains de sa veuve et de son gendre Couillard qui sauront les exploiter pour soutenir les colons français, lors de la venue des Kertk.

Après la prise de la colonie, tous les habitants retournent en France, mais la veuve de Louis Hébert ne veut pas quitter ses champs, elle reste sur le rocher de Québec comme une sentinelle pour garder la terre qu'elle a défrichée, dans laquelle reposent les cendres du patriarche de la colonie, celles de sa fille, Anne, et de son gendre Étienne Jonquest. Durant trois ans, ces braves et vaillants français attendent le retour de la France, enfin, en 1632, ils ont la joie très grande de saluer le drapeau fleur-de-lisé et de souhaiter la bienvenue à M. de Champlain. Par son exil volontaire cette vaillante première famille canadienne nous traçait la ligne de conduite que devaient suivre, cent cinquante ans plus tard, tous ces habitants canadiens qui, avec une ténacité non moins courageuse et patriotique, s'attachaient au sol qu'ils avaient défriché, et défiaient l'invasion en résistant courageusement aux tentatives d'absorption et aux persécutions qui suivirent les jours sombres de la prise du pays en 1760. Voilà ce que nous rappelle le monument Hébert. Et, n'est-elle pas heureuse cette coïncidence qui nous permet de contempler aujourd'hui Hébert sur son

socle, offrant au Tout-Puissant, dans un geste magnifique de reconnaissance, la première gerbe de blé qu'il vient de récolter sur le sol canadien, pendant que, présentement, ses successeurs, les cultivateurs du Canada, répètent, à trois cents ans de distance, le même geste patriotique et superbe en faveur des alliés, auxquels ils apportent leur blé pour assurer le succès de nos armées qui combattent sur le sol de France pour la cause du droit et de la civilisation ? Car, quelle que soit la valeur de nos armées, si le cultivateur n'est pas là pour leur fournir la nourriture et les autres produits nécessaires à la continuation des opérations militaires, on ne saurait espérer de résultats pratiques de tous les sacrifices que l'on se sera imposés.

L'agriculture, on ne saura trop le répéter, est la profession la plus noble et la plus belle. Elle est la continuation, le prolongement, pourrais-je dire, de l'œuvre de la création dans le monde. C'est elle qui fait éclore les germes de fécondité que le Créateur a déposés dans le sol. Elle fut la première occupation de l'homme sur la terre et elle se distingue de tout autre travail où tout s'opère sur des matières déjà existantes.

Au point de vue hygiénique et moral, l'agriculture l'emporte encore sur les autres professions. La nature, à la campagne plus que partout ailleurs, parle au cœur de l'homme ; elle chante les beautés de la création comme elle prie dans son langage particulier. Chaque heure, chaque saison nous donne une leçon.

L'agriculture est la source de la liberté par excellence. J'en sais les beautés par expérience puisque les jours heureux et indépendants que je compte dans ma vie sont les jours de ces trente années où je cultivais ma terre. Tout ceci nous explique pourquoi les anciens ne connaissaient que trois états de vie : le service des autels, la profession des armes et la culture des champs : la croix, l'épée et la charrue. Tandis que les autres professions, même les plus exaltées, ne sont en définitive qu'un servage déguisé, le service des autels, la profession des armes et la culture des champs, constituent des états et des professions nobles et libres, qui n'ont d'entrave que le devoir et la loi. Dans un pays comme le nôtre, avec le temps et l'espace devant nous, possédant cette infinie richesse de terre arable, nous ne pouvons que grandir et prospérer. C'est pourquoi, il faut aider le cultivateur et le colon, seconder surtout l'effort de celui qui s'attaque à la forêt, ouvre des horizons nouveaux et fait pousser le brin d'herbe. Encoura-

geons la formation de ces nouvelles paroisses qui toutes contiennent un germe de renaissance, et où la population exclusivement occupée au travail des champs se purifie sous l'œil de Dieu, en se vivifiant. C'est dans nos belles campagnes, parmi nos familles de cultivateurs, source de vie intarissable, que nous allons sans cesse nous retremper, puiser l'énergie qui nous manque et les talents dont nous avons besoin. C'est là surtout, qu'on rencontre, dans tous les foyers, ces belles traditions de foi et d'honnêteté si respectées de nos ancêtres, et qui font de tous ces centres de colonisation des forteresses nationales où le patriotisme est plus ardent, le respect de nos lois et les liens de la famille plus profond, l'amour de la religion et du pays plus vivace et plus fier, qualités fondamentales d'une race forte, garanties précieuses, qui, si nous savons les conserver et les encourager, assurent pour l'avenir la perpétuité du nom Canadien-français, la prospérité de notre province, son maintien à la tête de la Confédération canadienne, et l'accomplissement parfait de la destinée que la Providence lui a évidemment tracée dans ce nouveau monde.

M. l'abbé A. Couillard Després offre le monument à la ville

Monsieur le Maire,

Au nom du comité du monument Hébert, j'ai l'honneur de déclarer publiquement, comme président du comité, qu'à partir de ce jour, le monument appartiendra à la ville de Québec, si elle en accepte le don, et si elle veut se charger de le conserver et de l'entretenir pour qu'il reste à jamais une leçon et un exemple pour les générations à venir...

Son Honneur le maire H. Lavigneur accepte ce don et adresse ensuite à la foule un remarquable discours.

Monsieur le Président,

Le maire de Québec accepte avec un bien grand plaisir le don gracieux que vient de faire à la ville le comité du monument Hébert.

J'offre au comité, en mon nom et au nom de toute la population de Québec, mes remerciements les plus sincères ainsi que mes félicitations les plus chaleureuses pour le succès qu'il a obtenu dans la tâche patriotique dont cette cérémonie est le couronnement. Qu'il veuille bien croire que le conseil de ville sera heureux de recevoir et de consacrer cette donation par un règlement, et d'assumer l'entretien de ce superbe monument érigé à la mémoire de l'un des plus grands pionniers de la Nouvelle-France.

Discours de son Honneur H. Lavigueur, maire de Québec

Éminence,

M. le Premier Ministre,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Il y a bientôt deux ans, dans une manifestation dont le souvenir est resté vivace, nous assistions, à deux pas d'ici, à l'inauguration d'un monument érigé en hommage de reconnaissance aux Pionniers de la Foi au Canada, qui, trois siècles auparavant, touchaient le sol de la Nouvelle-France. Nous voici réunis de nouveau, aujourd'hui, pour commémorer un autre centenaire : celui de débarquement à Québec du premier défricheur et du premier moissonneur canadien.

Le monument qui vient d'apparaître à nos regards est l'hommage de tout un peuple à Louis Hébert, le père de notre agriculture, et à sa courageuse famille. Leur mémoire méritait bien, après celle du fondateur de Québec et des nobles missionnaires français dont ils ont été les précieux collaborateurs, d'être immortalisée par le bronze. Et il est fort heureux que ce soit sur le sol même que Hébert a défriché et qu'il a arrosé de ses sueurs, qu'il nous est donné d'en perpétuer la mémoire.

N'est-ce pas, aussi, une coïncidence de nature à nous faire apprécier davantage la grandeur de l'œuvre accomplie par Louis Hébert que l'apothéose de ce premier chevalier du sol ait lieu à



STATUE DE GUILLAUME COUILLARD

une époque aussi sombre de notre existence, alors que, dans tous les pays, l'agriculture est devenue la première préoccupation des pouvoirs publics, et que le retour à la terre et la surproduction agricole sont la dernière planche de salut à laquelle se cramponnent les nations pour se sauver du gouffre de la famine où menace de les entraîner le fléau de la guerre ?

On peut se demander quel aurait été le sort de la colonie naissante de Québec si Champlain, qui rencontrait des difficultés sans nombre depuis sa fondation, n'avait réussi, en 1617, à engager Louis Hébert à revenir au Canada ? Dans ce concours inespéré qui lui arrivait, comment ne pas reconnaître le dessein de la Providence ?

Le fondateur de Québec demandait des défricheurs ; il réalisait que sans le secours de l'agriculture, sans l'aide de bras vigoureux pour ensemençer la terre canadienne, c'en était fait de l'existence de la colonie.

Louis Hébert, qui était apothicaire à Paris et possédait une aisance qui lui aurait permis de se soustraire aux misères de la vie de colon, connaissait déjà la Nouvelle-France. Il avait fait partie des expéditions de MM. de Monts et de Poutrincourt en Acadie où, pendant neuf années, il avait travaillé avec un dévouement infatigable au développement de Port-Royal, et était devenu un agriculteur passionné. A la destruction de cet établissement par Samuel Argall, sous-gouverneur de la Virginie, il avait dû s'embarquer pour la France, après avoir perdu le fruit de ses neuf années de rudes labeurs.

Tout autre que lui se fût découragé devant un aussi lamentable résultat, mais le zèle de Louis Hébert n'en fut aucunement ébranlé, et son ardent désir d'étendre les domaines du roi de France et la foi catholique dans la Nouvelle-France, qu'il n'avait pas cessé d'aimer, lui fit accepter avec joie l'invitation de Champlain de l'accompagner à Québec.

L'arrivée de Hébert à Québec ouvre une nouvelle ère pour la Nouvelle-France. Aussitôt débarqué, l'intrépide colon se met sans tarder au défrichement de la terre canadienne.

Peu à peu, ses défrichements grandissent, si bien qu'au bout de trois ans, il tire de la terre plus de produits qu'il ne lui en faut pour l'entretien de sa famille.

Voilà en peu de mots l'origine de notre agriculture.

L'œuvre héroïque de Hébert fut secondée, et, après sa mort,

continué avec non moins de courage par son gendre, Guillaume Couillard, et ce monument dira aussi aux générations futures les titres qu'il possède à notre reconnaissance.

Louis Hébert, comme on le voit, ne fut pas un vulgaire explorateur. Qu'il soit venu sur cette terre d'Amérique accomplir les desseins de Dieu, il suffit pour s'en convaincre de considérer un instant l'étendue de son œuvre et les conditions pénibles dans lesquelles il s'est acquitté de sa mission.

En prenant possession de la terre canadienne, Hébert n'a pas cherché à satisfaire son ambition personnelle, mais il a assumé, au nom de toute notre race, une tâche dont nous devons être fiers d'être les continuateurs : celle de propager sur nos bords le génie de la France et la Foi du Christ, que Champlain y avait implantés. Il avait compris que, pour maintenir la colonie de Québec, il fallait d'abord lui donner une base solide qu'elle ne pouvait trouver que dans l'agriculture, et c'est à cela qu'il consacra toute son énergie.

De tous les instants de la vie de ce pionnier se dégage une admirable leçon de courage et de constance que cette fête mémorable met en lumière et qui, à mesure qu'elle sera mieux connue, devrait fortifier le courage de ceux qui, de nos jours, ont encore des luttes à soutenir pour continuer son œuvre.

Discours de M. Joseph-Hiram Grisdale, sous-ministre du département de l'Agriculture à Ottawa

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Ne suis-je pas un intrus parmi vous en cette occasion solennelle, moi qui suis d'une autre race ? Suis-je bien à ma place au milieu des descendants de l'illustre Hébert et de ces hardis pionniers qui furent les premiers à se tailler un domaine dans les solitudes canadiennes ; au milieu de ces représentants venus de tous les coins de la vieille province de Québec pour rendre hommage au premier colon canadien et dévoiler ce magnifique monument qui doit perpétuer, en traits impérissables, le souvenir de cet homme intrépide, et rappeler aux générations futures le respect que portent, à lui et à ses courageux compagnons, leurs descendants reconnaissants ?

Et pourtant, quand j'y songe, je crois avoir aussi quelques droits à figurer dans cette assemblée. Si mes ancêtres ne sont pas venus dans les premiers temps de la colonie, ils n'en ont pas moins défri-

ché de leurs propres mains leurs fermes dans les forêts vierges qui entouraient alors l'emplacement de Montréal. Une de ces fermes m'appartient encore ; c'est celle de mon grand-père paternel, et elle passera comme un précieux héritage à mes enfants. Je pourrais même prétendre aussi à quelque parenté avec la fameuse famille Hébert. Notre héros était, me dit-on, un pharmacien de Paris, France. Mon grand-père, avant de manier la hache dans le comté de Vaudreuil, appartenait à la même profession. C'était un médecin de Londres, Angleterre ; les études médicales leur ont évidemment bien servi à tous deux.

Mais c'est justement de ces deux pays que sont venus, à une époque ou à une autre, tous les colons qui ont abordé sur ces rivages en ces trois derniers siècles : instruits et illettrés, riches et pauvres, forts et faibles, robustes et délicats, hardis, impétueux et rudes, timides, effacés et craintifs. Toutes ces qualités et beaucoup d'autres se trouvent aujourd'hui réunies en notre peuple : peuple vigoureux, énergique, entreprenant, mais aimant les arts religieux et doué d'un grand cœur, peuple en qui l'on trouve les fondements d'une grande nation. Puissions-nous nous montrer les dignes descendants de ces esprits hardis et aventureux, de ces idéalistes qui furent les premiers colons !

Nous avons déjà de nombreux monuments sur cette belle terre canadienne. C'est ainsi que nous honorons nos grands hommes, nos hommes d'Église, nos hommes d'État, nos hommes de Guerre, mais jamais encore que je sache, nous n'avions érigé de monument à un cultivateur dans ce pays. Nos cultivateurs n'attendent pas, en général, en entrant dans leur carrière, un tel hommage de la postérité, et il est heureux qu'ils n'y comptent pas, car ils s'exposeraient à être déçus. Mais il était juste d'honorer en Hébert la classe agricole. Et c'est pourquoi les plus hauts dignitaires de l'Église et de l'État, les artistes et les littérateurs les plus distingués, les hommes de toutes les professions se sont-ils réunis ici pour assister au dévoilement de ce monument. Nous reconnaissons ainsi, dans une faible mesure, il est vrai, le rôle que joue l'agriculture dans la vie de ce pays. Tous ceux qui ont parcouru ce vaste territoire canadien dans toute son étendue, du nord au sud et de l'est à l'ouest, comme beaucoup d'entre vous l'ont fait, et comme je l'ai fait moi-même à maintes reprises, sont contraints d'admettre que, sans l'agriculture, le Canada ne serait rien, que, sans les industries agricoles, nous n'aboutirions à rien. Et

cependant, vous agronomes qui avez voyagé les yeux ouverts, vous savez que nous sommes encore, aujourd'hui même, après trois cents ans de pratique, alors que tant de générations ont passé sur la terre canadienne, de simples commençants, de simples apprentis dans ce grand art, qui consiste à exploiter le sol canadien, toujours plus riche, toujours plus fertile, plus productif, toujours plus prêt à donner des moissons de plus en plus abondantes. Tant que nous n'aurons pas atteint cet idéal en tant que peuple, nous ne serons pas de bons cultivateurs. Tant que nous ne déploierons pas plus d'énergie pour nous améliorer, au point de vue agricole j'entends, nous ne serons pas les dignes successeurs de nos grands ancêtres. Pour accomplir ce progrès si nécessaire, notre pays demande le concours des cultivateurs et de toutes les agences du gouvernement. Nous avons besoin de l'aide de notre clergé, de tous les cultes, nous avons besoin de tout l'appui que peuvent donner les meilleurs d'entre nous. La voie est longue, rude est le sentier, et nombreux sont les obstacles. Celui qui se lance dans cette course vers le progrès se heurte à maintes difficultés, et se voit souvent obligé de revenir en arrière. Mais le progrès est possible ; il est, en tous cas, essentiel ; il faut même qu'il s'accomplisse beaucoup plus vite qu'il ne l'a fait jusqu'ici, si nous voulons garder les positions que nous nous sommes acquises.

Nos Ministères de l'Agriculture, fédéral et provinciaux, montrent, par leurs travaux, que nos gouvernements reconnaissent le rôle qui leur incombe, dans cet avancement. Nos Ministères font sans doute tout ce qu'ils peuvent ; ils le font avec toute la célérité possible. Ils tirent le meilleur parti de leurs ressources des fonds limités qui sont mis à leur disposition, de la somme encore bien légère de leurs connaissances, de la bonne volonté relative de nos cultivateurs.

Mais puisque l'argent, les connaissances et la bonne volonté sont les trois facteurs du progrès, il me semble que le devoir de tous les gouvernements, est assurément de chercher à faciliter ce progrès, sinon d'en contraindre l'accomplissement, en encourageant le cultivateur, en facilitant les recherches, et en faisant clairement comprendre à nos compatriotes la nécessité de dépenser de plus fortes sommes dans cette voie.

Nous avons au Canada de nombreux collèges d'agriculture et de nombreuses fermes expérimentales. Ces institutions n'ont encore fait qu'aborder les problèmes qui nous intéressent. Tous

les jeunes canadiens et toutes les jeunes canadiennes devraient avoir l'occasion d'apprendre au moins les premiers principes de la bonne culture. Que nous sommes encore loin de cet idéal ! Il n'y a pas, aujourd'hui, un enfant sur cent, même parmi notre population rurale, qui ait l'occasion de recevoir, je ne dirai pas un enseignement agricole complet, mais même les notions les plus superficielles. Il nous faut plus de collèges agricoles, plus d'écoles d'agriculture, beaucoup plus d'écoles ménagères.

Notre clergé, nos hommes d'état, nos classes instruites, nos industriels, s'accordent tous à reconnaître que, pour être bon cultivateur, il faut acquérir et mettre en pratique de nombreuses connaissances, sur des sujets très variés. Puisqu'il en est ainsi, toutes ces classes ne devraient-elles pas unir leurs efforts pour faire en sorte que nos enfants aient l'occasion d'acquérir ces connaissances à l'école et au collège ? Ne devrions-nous pas nous efforcer de toutes façons de satisfaire cette demande qui devient de plus en plus impérieuse ? L'occasion n'est-elle pas bien choisie aujourd'hui pour émettre ce vœu, au pied de ce monument, élevé au premier colon canadien, et dans cette belle province de Québec, qui a reçu de la nature des dons si généreux, un sol fertile et un climat favorable, et où la majeure partie de la population vit de la culture ? Notre gouvernement ne devrait-il pas comprendre qu'il est appelé à faire des efforts de plus en plus grands, de mieux en mieux conçus, pour aider le cultivateur à mieux cultiver, pour l'aider à se faire une vie plus heureuse et plus prospère dans la carrière qu'il s'est choisie ?

Nous savons, par des recherches faites dernièrement au Canada et aux États-Unis, que les recettes du cultivateur ordinaire sont moins élevées que celles du journalier dans les centres urbains. Il ne devrait pas en être ainsi. N'est-ce pas un fait admis de tous que l'énergie de la nation puise ses sources dans la famille du cultivateur, que la force de notre population vient de la campagne et qu'elle s'y retrempe ? Comme l'Antée des temps héroïques, l'homme reprend ses forces en venant en contact avec la terre.

Unissons-nous donc tous, tant que nous sommes, et déployons tous nos efforts pour travailler au progrès de cette industrie, si essentielle, et pour en inculquer le goût à nos enfants. Puissions-nous toujours imiter le courage de Louis Hébert dont le monument érigé, sur cette place publique, immortalisera la mémoire. Il restera comme un symbole du progrès agricole en ce pays.

POÉSIES

A LA GLOIRE DU SOL

Aux mânes héroïques des premiers défricheurs canadiens, à Louis Hébert.

*Les gloires du passé revivent parmi nous...
Ville des souvenirs glorieux et durables,
O cité de Québec ! sur ton roc, les érables
Couronnent plus d'un front de leur feuillage roux.*

*Et tu n'as pas voulu, dans ton âme pieuse,
Oublier le plus humble et le plus généreux
De tous ces fiers soldats, ces apôtres, ces preux,
Dont le sang et l'esprit, en moisson merveilleuse,*

*Ont germé par milliers de dignes descendants.
HÉBERT, le grand semeur, le vrai colon, l'ancêtre,
Avec son cœur d'apôtre et son geste de prêtre
Revivra désormais au sein de ses enfants.*

* * *

*Ouvre les yeux et sors de ta nuit séculaire,
O toi que si longtemps nous avons attendu.
Car c'est pour t'acclamer qu'un peuple s'est rendu
Et ceux qui sont venus ont labouré la terre.*

*Regarde autour de toi ! Tu cherches ta maison,
Dont le foyer, jadis, en spirales subtiles,
Exhalait le parfum de tes peines utiles !
Nous avons agrandi l'allonge et la cloison.*

*Pour abriter ta race innombrable et pressée
Il ne suffisait plus d'un chalet de sapin ;
Mais ce sont des palais de granit et d'étain
Qui sont sortis de ta chaumière trépassée.*

*Quelques-uns de tes fils ont pris place à l'autel
Du Dieu qui protégea ton œuvre dès l'aurore :
D'autres ont, de leurs mains, sur l'enclume sonore
Reforgé le tranchant de ton soc immortel.*

*Mais tu cherches ta lande au bord de l'eau prochaine
Où le froment de France et le seigle et les pois
S'épandaient de ta main, sous la herse de bois !.....
Nous avons reculé les bornes du "domaine".*

*Et, plus loin que la chaîne des Monts forestiers,
Plus loin que le grand Fleuve et que l'Ile opulente,
Vers l'horizon d'azur, d'une âme confiante,
Nous avons prolongé les sillons nourriciers.*

*Les blés que tu semas au pied de la falaise
Nous les avons semés aux quatre vents du ciel.
C'est du même et pur levain providentiel
Que se nourrit la foi canadienne et française.*

*Dans nos champs labourés que bénit le soleil
Nous parsemons l'effort d'où la richesse germe.
Et, pour que le foyer jamais ne se referme
Sur l'aïeul endormi d'un éternel sommeil*

*Sans laisser d'héritiers à sa chère faucille,
Nous aimons, comme aimait ton épouse au grand cœur,
Que monte autour de nous, innombrable et vainqueur,
L'essaim qui réjouit la table de famille.....*

* * *

*O fier semeur de blé, vers le firmament bleu
Elève ton front noble et ton âme superbe !
Et dans l'or rutilant de la "première gerbe"
Offre au ciel ton cantique en remerciant Dieu.*

*Fidèle à son passé, ton peuple suit la trace
De l'ancêtre héroïque et marche sur tes pas.
La terre de chez nous ne démentira pas
La mission sublime et haute de la race.*

*Une ardeur invincible animera tes fils
A la tâche qui fut la sainte idolâtrie,
Car nous voulons prospère et grande la patrie
Et nous continuerons le "geste" que tu fis.....*

Alphonse DESILETS.

A LOUIS HÉBERT

*Je te salue au nom des colons qui luttèrent
Comme toi sur la glèbe, aux vieux jours abolis.
Je te salue au nom de ceux qui saluèrent
Les drapeaux d'autrefois et la gloire en leurs plis.*

*Toi qui savais prier le bon Dieu dans l'épreuve,
O Hébert ! réponds-moi du fond de ton passé ;
Toi, le coupeur de bois, faiseur de terre neuve,
Avons-nous bien marché dans le chemin tracé ?*

*Comme toi, les grands cœurs savent aimer la terre ,
Leur geste et leur esprit ont apaisé la faim ;
L'espérance et leur blé croissent dans la lumière ;
Les fruits de leurs travaux deviennent notre pain.*

*Qui donc nous sauvera, si ce n'est le courage
De parler notre langue et de penser tout haut ;
De creuser les sillons et d'aimer ton ouvrage,
D'espérer dans la race et dans le blé nouveau ?*

*Salut, au nom de ceux qui suivirent tes traces,
Amoureux du terroir et de l'or des froments !
Salut, au nom de ceux qui grandissent la race !
Leur front s'élèvera dans l'or des firmaments.*

*Assez de malveillants, en des mots de prestance,
Ont détourné les yeux du but de notre amour :
On insultait alors ce qui venait de France.
Hébert, raille, aujourd'hui, l'hypocrite à ton tour.*

* * *

*Il était une fée ourdisseuse de toiles,
Sur fil d'argent et d'or, d'un cachet éternel,
Sous les rayons des jours, sous les semis d'étoiles,
S'inspirant des décors qui brillent dans le ciel . . .*

*Il était une France, en tous les arts féconde,
Qui pétrit de ses mains des pays vraiment grands :
Qu'elle les garde ou non, ses fils sont dans le monde,
On en retrouve encore au bord du Saint-Laurent . . .*



Les fêtes du IIIe centenaire de Louis Hébert : *Vue prise avant la cérémonie du dévoilement du monument.*

*Nous sommes descendants des preux de son histoire ;
 Nous aimerons toujours la Fée aux astres d'or ;
 Elle nous a tissé des rayons de sa gloire.
 Nos drapeaux aujourd'hui suivent son " Chant du cor ".*

*Quelques peaux de castor ont payé notre vie :
 Séminaire, hôpitaux, prêtres, sœurs et colons,
 Que sais-je ? Tout nous vient de la Mère Patrie,
 De Champlain à Montcalm, tout ce que nous avons.*

*Notre droit est de vivre en ta Nouvelle-France,
 Sans oublier jamais Celle d'où nous venons.
 Qu'importe notre peine, et que fait la souffrance !
 Plus nous serons Français, et plus nous grandirons.*

*Hébert, salut, enfant de cette douce France
 Dont tu tenais la vie et que l'on doit chérir,
 Salut à toi, semeur des premières semences ;
 Tes sillons ont produit le blé de l'avenir !*

.....
*A qui le devons-nous, si nous avons une âme ?
 Pourquoi notre idiome est-il considéré ?
 Contre tous nos frimas, d'où nous vient notre flamme ?
 Qui n'aime pas la France est un dégénéré.*

*Même si notre mère a fait une erreur grave,
 Le direz-vous partout lorsqu'elle passera ?
 L'hypocrite, longtemps, jettera-t-il sa bave,
 En poussant vers le ciel et ses cris et ses bras ?*

*En m'exprimant ainsi, je crois en ta pensée,
 Et ne saurais trahir les élans de ton cœur,
 Puisque notre âme émue à la France enlacée
 S'élèvera plus haut dans l'avenir vainqueur.*

.....
*Avançons et luttons, toujours avec noblesse ;
 Le sol, bien labouré par nous, sera fécond...
 Dieu, donne-nous l'espoir ! ton peuple a la jeunesse,
 Donne-lui la fierté, bénis ses mains, son front !*

*Beau fleuve Saint-Laurent, roule tes ondes claires
 Vers l'Océan, le cours des siècles révolus ;
 Pareil à toi, ce peuple, aux futurs millénaires,
 Grandira, brillera, quand nous ne serons plus !*

*Qu'importe la distance, et que font les années ?
 Choisis dans notre cœur ce qu'il peut contenir :
 Puisque nous y plaçons la foi des destinées
 A côté de ton œuvre et de ton souvenir !*

.....

* * *

*Tournant notre regard vers la grande lumière,
 Par delà l'Atlantique où grondent les canons,
 Contemplons, avec joie, la France noble et fière,
 D'où nous vient, disons-le, tout ce que nous aimons.*

*Car la grandeur d'un peuple est dans la foi des âmes
 Et l'amour du travail, aligneur de sillons.
 L'amour de la patrie est le fruit de nos flammes,
 La flamme de nos cœurs t'ornera de rayons !*

*O Hébert ! nous voici, comprends notre parole :
 Bénissant ton travail et désirant le bien,
 Nous suivrons ton exemple et jouerons notre rôle,
 En chérissant la Fée et le sol canadien.*

*Oui, nous te saluons sur ton socle de pierre,
 En songeant que la vie est faite de labeur
 Ta gloire nous émeut : la France fut ta mère,
 Le froment fut ton bien et tu fus laboureur !*

Louis-Joseph DOUCET.

—————

A LOUIS HÉBERT



*C'est ici que sa main brandissant la cognée
Abattit la futaie et fraya les chemins
Par où les défricheurs, héroïque lignée,
Passèrent en semant le blé des lendemains.*

*La forêt l'entourait, fourmillante d'embûches,
De tomahawks sanglants et de férocité ;
Il bâtit un foyer, il entassa les bûches
D'où jaillirent les feux de l'hospitalité.*

*Et, pour se rapprocher des flammes de son âtre,
Les wigwams émigraient des bois et des déserts,
S'érigeaient sur le Cap, bordaient le flot folâtre,
Comme aux sources d'argent se rassemblent les cerfs.*

*Et par les chauds étés, à l'ombre des érables,
Et par les soirs d'hiver, causant au coin du feu,
L'apôtre et le chrétien, aux païens misérables
Dévoilait la douceur de Jésus, Fils de Dieu.*

* * *

*Ta gloire, ô pionnier, ô défricheur de terre,
C'est d'avoir à ton champ prodigué les sueurs ;
D'avoir ici creusé ton sillon solitaire,
Malgré ceux qui riaient de tes féconds labeurs ;*

*C'est d'avoir en ton cœur vaincu la nostalgie
Du doux pays de France et de son ciel d'azur,
De sa paix, de ses gens—souvenirs de magie—
Pour garder ta vaillance à ton travail obscur,*

*Sans découragement d'avoir mené la tâche.
Du devoir accablant ayant le seul souci,
De l'être enraciné dans le sol sans relâche ;
Pour ces efforts sans nom et ces luttes, merci !*

*Que de fois tu tremblas pour les tiens sans défense !
Ton regard inquiet fouillant les bois voisins,
Autour de ta maison, guettant ta vigilance,
Fureteurs et sornois rôdaient des mocassins.*

*De ton premier hiver te rappelles-tu l'heure ?
Les grands pins se gerçaient avec des craquements,
L'avalanche couvrait d'un linceul ta demeure,
L'aquilon l'ébranlait jusqu'en ses fondements.*

*Mais après la tourmente et la dure rafale,
Les étoiles au ciel scintillaient doucement.
Sur les monts souriait l'aurore boréale,
Et tu te reprenais à vivre éperdument.*

*Le printemps se leva plein de grâces divines ;
Les sources gazouillaient avec un rire clair. ¶
Un manteau vert drapait le cercle des collines,
L'hirondelle bouclait ses parafes dans l'air ;*

*Et l'Habitation mirait ses galeries
Dans l'azur d'un grand port, et les convolvulus
Suspendaient aux buissons leurs guirlandes fleuries,
Et dans la paix du soir s'élevait l'angélus.*

*Quand tu vis poindre un jour l'opulente semence,
S'enneiger tes pommiers, épier tes moissons, ¶
Il monta de ton cœur un cri de joie immense,
Un cri reconnaissant au Dieu des floraisons.*

*Et tu pris le sentier de la blanche chapelle
Pour offrir à Jésus l'espoir de tes épis,
Lui demander de voir l'or blond de la javelle,
Et de vœux à ses pieds effeuiller un tapis.*

*Pour reconnaître enfin ta vaillance et ta peine,
Ta noblesse de cœur, ton courage obstiné,
Ton roi te fit seigneur du superbe domaine,
Du Sault-au-Matelot et du fief Lespinay.*

*Puis, ayant accompli tes hautes destinées,
Un soir tu te couchas résigné, bénissant.
Tes cendres près de nous dorment disséminées,
Mais ton âme nous aime et parmi nous descend.*

*Pour qu'aux âges futurs ton nom se perpétue,
Grand ancêtre, aujourd'hui le peuple triomphant
Est venu sur ton fief acclamer ta statue,
Car issu du terroir ce peuple est ton enfant.*

*Regarde avec bonté le calme paysage,
Les labours et les prés rejoignant le ciel bleu ;
Ce spectacle, on le voit, réjouit ton visage
Et tes lèvres sourient comme pour bénir Dieu.*

*Bénis nos fins clochers, éveilleurs de prières,
Nos berceaux débordant de fronts roses et purs,
Nos filles au cœur d'or, joyaux de nos chaumières,
Nos fils bronzés ou blons ainsi que nos blés mûrs.*

*Garde au cœur de nos gens les vertus de leur race :
L'amour ennoblissant de ce sol nourricier.
Donne-leur de marcher fièrement sur ta trace.
De ne jamais déchoir de leur grand devancier.*

Armand CHOSSEGROS, S.J.

LOUIS HÉBERT

1

Hébert s'en
vient

*Parisien épris de la grande nature,
L'esprit toujours brûlé des soifs de l'aventure,
Attiré par des voix—que lui portait le vent
A travers les vapeurs de l'infini mouvant—
Vers les bords où Champlain, au front d'une falaise,
Jetait les fondements d'une ville française,
Louis Hébert franchit les flots de l'Océan,
Et s'en vint commencer la tâche d'un géant
Au milieu de déserts sans bornes, sur la berge
D'un fleuve qui, la veille encore, de son flot vierge
Ne berçait que l'esquif de l'Indien vagabond.*

II

Hébert dans
la forêt

*Le voyez-vous debout dans un fourré profond
Qui domine, orgueilleux, les mornes étendues ?*

*Le torse renversé, les deux jambes tendues,
La tête rejetée en arrière, étreignant
Un outil froid et clair comme l'yatagan,
Il frappe les hauts fûts de la forêt sauvage,
Et ses grands coups rythmés émeuvent le rivage ;
Effarent les échos dans leur antre ébranlé,
Font s'envoler du nid le pivoet affolé,
Poussent hors du wigwam le Peau-Rouge farouche,
Qui comprend—un sourire amer crispe sa bouche—
Qu'un nouvel ennemi redoutable est venu
Envahir tout à coup son domaine inconnu,
Où, libre comme l'air et fort comme les bêtes,
Naguère il se moquait des fauves, des tempêtes,
Et craignait seulement que la voûte des cieux
Ne s'effondrât, un jour, sur ses bois giboyeux.*

Le voyez-vous au pied des chênes et des ormes ?

*C'est le nain s'attaquant aux colosses énormes,
Mais, comme Goliath vaincu par un enfant,
Le lourd géant touffu, sous l'outil triomphant
D'Hébert, s'écroule avec un bruit épouvantable.
Le colon, âpre et fier autant que notre érable,
Depuis un mois, de l'aube au soir, plonge, ahanant,
La hache aux flancs rugueux de l'arbre frissonnant.*

*Naguère encor cet homme aux mains fines et blanches
Ignorait le travail des rustres ; et les branches,
Les racines, qu'il coupe ou qu'il heurte en passant,
Lui déchirent la chair, et, par moments, le sang
Sur les mousses en fleur tombe, fait tache et coule.*

*Le bois de la cognée a mis plus d'une ampoule
A ses doigts tout crispés, roides comme le fer
Qu'il fait étinceler et tournoyer dans l'air.*

*Un nuage de noirs mouchérons l'enveloppe.
Tantôt un rameau sec casse, choit et l'écloue.*

*Tantôt, en proie au vent qui le tord, un vieux tronc
Menace d'écraser le pauvre tâcheron.
Souvent Hébert suspend ses coups, regarde, écoute...*

*Sous la sombre épaisseur de l'insondable voûte
De la futaie, il vient d'entendre un loup hurler.*

*Souvent l'aspect d'affreux masques le fait trembler :
Une bande d'Indiens, sournoisement tapie
Dans l'ombre, l'arc au poing, l'éclair aux yeux, l'épie,
Prête à bondir sur lui comme le léopard.*

*Mais ni le vert branchage aussi traître qu'un dard,
Ni le bois vermoulu qui tombe des ramures,
Ni les noirs mouchérons aux brülantes piqures,
Ni les abois du loup, ni le guet du Huron,
Ne peuvent rebuter le rude bâcheron :
Jusqu'au bout le vaillant poursuivra sa corvée.
A tout prix il fera l'œuvre qu'il a rêvée
Pour agrandir la France et lui donner du pain ;
Et tout un large pan de la forêt sans fin,
D'où s'envolait le chant joyeux des nids de mousses,
S'est affaissé, mêlant vieux fûts et jeunes pousses,
Chênes de haute taille et frères arbrisseaux.*

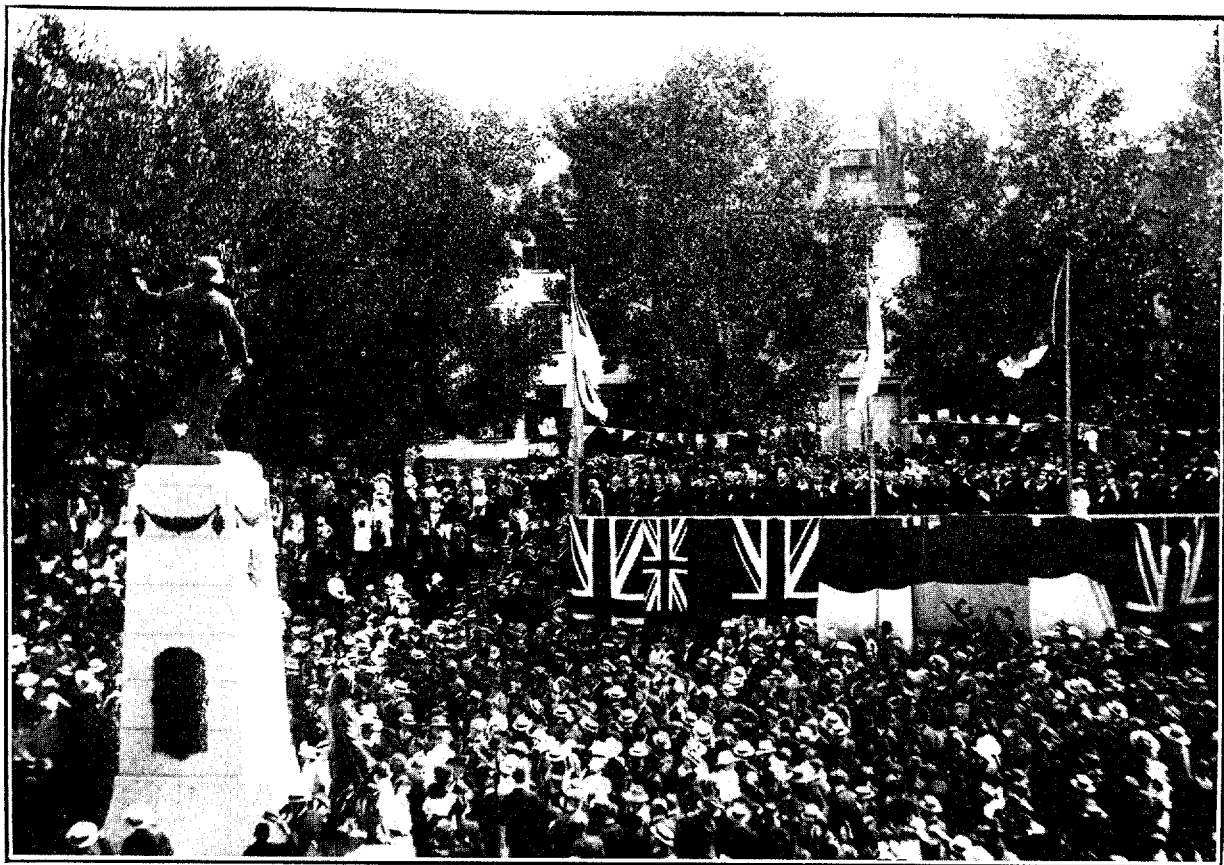
III

Abatis

*Les rayons printaniers—sous quoi déjà les eaux
Des rivières, des lacs et des torrents s'épuisent—
Dessèchent les rameaux des colosses qui gisent
Comme des grenadiers couchés par le boulet ;
Et, plus tard, un matin de la fin de juillet,
Lorsque le soleil arde et pâlit la ramée,
Le fondateur promène une écorce enflammée
Dans le feuillage mort des arbres renversés ;
Et, courant de géants en géants enlacés,
Le feu vif et vorace allume un incendie
Dont l'étincellement sur le Fleuve irradie
Et jette une lueur sinistre à l'horizon.*

*Et l'épouse d'Hébert, du seuil de sa maison,
Voyant cette lueur qui rougit le nuage,
S'engage en un sentier serpentant sous l'ombrage,
Et rejoint son mari pour mieux s'extasier
Devant le flamboiement de l'énorme brasier
Qui glace sous ses yeux les bêtes d'épouvante.
La scène est à la fois terrible et captivante.*

*Comme un vaste cratère en fureur, vomissant
Jusqu'aux grands cieux pourprés une lave de sang,
La clairière, où tout fond, bois, ronce, mousse et sente,
Lance à l'éther les flots d'une onde incandescente
Qui retombe sur terre en jets vertigineux.
Puis, lourd reptile igné, qui tord partout ses nœuds,
La flamme, serpentant avec un bruit sauvage,
Des hauts arbres restés debout mord le branchage ;
Mais comme ces géants, déjà chauves et noirs,
Sont bouillonnants de sève, ils servent d'éteignoirs...
Et l'immense incendie, un instant si terrible,
Soudain s'évanouit dans l'air calme et paisible ;
Et la seule fumée estompant le désert
Dit à l'immensité que le vaillant Hébert
Vient d'achever enfin son fructueux massacre ;
Et dans les blancs flocons de cette fumée acre
Qui tourbillonne et court dans les rougeurs du soir,
Le couple, assis, tout près, sur la mousse, croit voir
Un nuage d'encens, qu'à présent la clairière
Exhale vers le ciel ainsi qu'une prière
Portant à l'Infini les vœux du fondateur,
Qui, le front incliné, demande au Créateur
De féconder son champ, vierge encor des souillures,
Et qu'il a baptisé du sang de ses blessures.*



Les fêtes du IIIe centenaire de Louis Hébert : *Vue prise au moment du dévoilement du monument.*

IV

Hiver

*Cependant l'été passe et l'automne apparaît ;
Puis sur le mont, le pré, la grève, la forêt,
Sur les grands végétaux roussis couvrant la terre,
Dans la morne sombreur du bois plein de mystère,
Où vers la brune, Hébert marche pensif et seul,
L'hiver boréal vient jeter son froid linceul.*

*O le premier hiver à quelques pas du Fleuve !
O les longs jours d'exil ! ô les longs jours d'épreuve !
Tout ce que la nature a de rude et d'affreux
Froids, neiges, vents, brouillards, s'acharna sur le preux.*

Souvent Hébert sentit ployer son front morose.

*La nuit, même la nuit, dans sa hutte bien close,
Il souffrait, regrettant l'absence du soleil. . .*

*Et parfois, brusquement tiré de son sommeil,
Il lui semblait entendre à travers les rafales
L'horrible hurlement de quelques cannibales
Escaladant le roc du vieux Stadacona.*

Semaines

*Enfin l'azur du ciel de Pâques rayonna ;
Et bientôt les bourgeons s'ouvrirent sur les branches.
La terre revêtit son manteau des dimanches ,
La brise caressa les eaux du Saint-Laurent ;
Et dans le sol noirci par le feu dévorant,
Et d'où s'élevait comme une odeur de lavande,
Le preux jeta le blé de la côte normande ;
Puis, durant tout l'été, chaque jour où les cieux
Souriaient au miroir des grands flots radieux,
Le pionnier alla contempler l'emblavure.
Là, tout pensif, l'oreille ouverte au doux murmure
Du vent tiède berçant l'épi vert ou doré,
Il laissait emporter son esprit enivré
Par le vol de l'Espoir ; et dans l'ombre lointaine
De l'avenir voyait son modeste domaine
Croître et former un fief prospère et florissant.*

*Mais pendant qu'il errait dans son pré, caressant
Ce rêve ambitieux, l'œil fixé sur les vagues,
L'inlassable ouvrier de la France et de Dieu
Souvent sentit son cœur percé d'un trait de feu,
En découvrant encore en un coin du bois sombre
Le masque d'un Indien qui le guettait dans l'ombre.*

Moisson

*Un soir à son retour du champ, où mollement
Ondulaient les épis sonores du froment,
Sous le souffle de la brise tout embaumée,
Hébert, satisfait, dit à sa femme charmée :*

*“ Encore une semaine, et, si le temps est sûr,
Nous couperons le blé, qui semble déjà mûr.”*

V

*Bref, le jour pressenti pour la moisson arrive.
Dès l'aube, au bruit des flots purs caressant la rive,
Après avoir prié quelque temps à genoux,
L'épouse et les enfants, précédés de l'époux,
Que le soleil levant drape dans sa lumière,
Outil et sac au dos, entrent dans la clairière.*

*Regardez au travail ces vaillants moissonneurs !
Prêtez l'oreille aux voix des jeunes ricaneurs !
Leur gaité franche émeut le blé d'or qui brasille.
A plein poing les épis tombent sous la faucille,
Et quand l'ombre du soir descendra sur le pré,
Un immense lambeau du frais manteau doré
De la haute falaise aura jonché la terre.*

*Quatre jours le mari, les enfants et la mère
Mouillent de leurs sueurs fécondes les sillons ;
Et, dès qu'ils ont coupé les derniers épis blonds,
Sitôt qu'ils ont lié les javelles superbes .
Un pesant chariot reçoit les lourdes gerbes
Qui s'entassent, formant un monceau colossal
Dont l'ombre projetée emplirait tout un val ;
Et, salué des cris de la famille en joie,
Dérobé sous le blé lumineux qui rougeoit
Et rutilait au soleil comme une cime en feu,
Le chariot s'ébranle et fait grincer l'essieu,
Cahoté par les trous, les racines, les pierres,
Et crevant les terriers et les fourmillières.*

*Un calme saisissant plane sur les guérets ;
Et, brusquement sorti d'un noir fourré, tout près,
Un Peau-Rouge, étonné de ce spectacle étrange,
Regarde, furtif, l'œil hagard, vers une grange
S'avancer lentement cette montagne d'or ;
Et comme le jour meurt dans le bois qui s'endort,
Le noble pionnier, très droit, la tête nue,
Les yeux étincelants d'une ivresse inconnue,*

*Piquant de l'aiguillon ses deux grands bœufs normands,
 Qui traînent, à travers les souches, tout fumants,
 La première moisson de la Nouvelle-France,
 Dans son cœur de chrétien bénit l'Omnipotence
 Qui déverse la flamme et l'eau du firmament
 Pour féconder la terre et mûrir le froment,
 Le froment qui lui met dans les veines sa sève,
 Le froment qui devait, après la faute d'Ève,
 Remplacer, lourd et dur, mais blond comme le miel,
 Les ineffables fruits et breuvages du ciel,
 Le froment d'où l'ardeur de sa race est sortie,
 Le froment dont la main des vierges fait l'hostie,
 Ce pain miraculeux qui nourrit le fervent
 Du sang et de la chair mêmes du Dieu vivant !*

VI

Trois siècles

*Trois siècles de combats, d'espérance et d'épreuve
 Ont jeté leur poussière aux ondes du grand fleuve
 Depuis qu'Hébert sema l'or du premier froment
 Apporté sous nos cieux du vieux terroir normand.*

*Oh ! si de son tombeau ce preux levait la pierre,
 Quel spectacle ferait clignoter sa paupière !*

*Il verrait notre sol fertile, qu'autrefois
 Ensanglantaient Hurons, Algonquins, Iroquois,
 Flamboyer au soleil du Progrès magnifique,
 Des bancs de Terre-Neuve aux flots du Pacifique ;
 Devant lui, poursuivant les plus nobles travaux,
 Des peuples fièrement déploieraient leurs drapeaux ;
 Des villes dresseraient leurs granits et leurs marbres
 Où s'était profilé le seul dôme des arbres ;
 Partout, bercés au vent du fécond Thermidor,
 Onduleraient les flots des mouvants épis d'or,
 Pendant que vis-à-vis de l'altier promontoire
 Qui le vit buriner son nom dans notre histoire,
 À quelques pas, sous lui, sous son regard si fier,
 Défileraient les lourds paquebots d'outre-mer
 Sur le Fleuve portant, dans leurs flancs titaniques,
 Vers les quais encombrés des grands ports britanniques,
 Le blé franc et fameux dont l'Ouest fertilisé
 Nourrit, depuis quinze ans, le vieux monde épuisé.*

W. CHAPMAN.

A la fin de la séance, M. le président du comité général adresse ses remerciements à l'assemblée, dans les termes suivants :

Éminence,

Monsieur le Premier Ministre,

Avant de terminer cette seconde partie des fêtes de Louis Hébert, il me reste un agréable devoir à remplir à l'égard des personnes qui, de loin ou de près, ont collaboré à cette entreprise patriotique. Vous le savez, Éminence, elle commença quelques mois seulement avant la guerre et s'est continuée dans un temps bien difficile. Cependant, en dépit des prédictions et des hésitations de quelques personnages qui eussent désiré en remettre l'exécution à plus tard, ce qui l'eut probablement compromise pour jamais, nous sommes heureux d'en voir aujourd'hui le digne couronnement.

A Dieu d'abord, Éminence, plus qu'à nos humbles efforts, nous devons le mérite du succès, qu'il en soit béni ! Après Dieu, c'est à vous, Éminence, que va l'expression de notre vive et profonde reconnaissance. Vous avez daigné accepter le patronage de l'œuvre, et, je suis heureux de le déclarer publiquement, vous en avez été le patron en la protégeant et en l'assistant dans les moments critiques. A Nos Seigneurs les Évêques s'adresse aussi l'hommage de notre reconnaissance pour leur appui effectif et sympathique.

A Sir Lomer Gouin, le premier ministre de cette Province, nous disons aussi nos plus sincères remerciements pour la souscription vraiment royale qu'il nous a donnée au nom de la Province de Québec. Merci à son honneur le Maire Lavigueur et aux membres du Conseil de ville pour la souscription versée. Elle fut vraiment généreuse. Merci à son honneur le Maire de la ville de Montréal, et au Conseil de cette ville, pour la souscription qu'ils nous ont accordée, et l'honneur qu'ils nous ont fait d'assister à nos fêtes.

Il est impossible de ne pas remercier l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture. Tout à l'heure, vous l'avez entendu, Monsieur le Ministre m'a chargé de compliments. Je les ai acceptés, parce que je les sais sincères. A mon tour de lui rendre la pareille, et de le remercier du loyal appui qu'il nous a accordé dans toutes nos démarches, et de la sympathie si vive qu'il nous

a témoignée en toute occasion. M. le Ministre a fait sienne cette œuvre aujourd'hui achevée.

Merci, également, aux prélats qui ont assisté à ces fêtes, et en particulier à Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, qui n'a pas craint de quitter son diocèse pour nous honorer de sa présence. Que M. l'abbé Elie Auclair, le si éloquent prédicateur de ce jour, qui a chanté les gloires de notre héros avec sa parole vibrante de foi et de patriotisme, veuille aussi accepter mes humbles remerciements. Merci encore à M. Alfred Laliberté, l'artiste distingué, qui nous a doté de ce monument superbe. Merci, pour la confiance inébranlable qu'il a placée dans le comité, alors que celui-ci était sans ressources, ce qui pourtant ne l'a pas empêché de travailler avec zèle à l'œuvre qui devait glorifier un héros. M. Laliberté, en burinant le bronze de Louis Hébert, a voulu auréoler son nom, sans trop s'occuper d'accumuler, par cette œuvre, les pièces d'or... M. Laliberté, au nom du comité, je vous remercie.

Enfin, à tous nos collaborateurs, merci ! Qu'il me soit permis de remercier spécialement M. le Dr P.-H. Bédard pour l'empressement avec lequel il a accueilli ce projet alors qu'il était le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, et pour le zèle qu'il a déployé afin d'en assurer le succès. A lui revient l'honneur d'avoir lancé l'appel au peuple au nom de la société qui l'a patronné jusqu'à la formation du comité. Aux honorables N. Garneau, Landry, à Mgr Gagnon, nous disons notre meilleur merci !

Les applaudissements couvrent ces dernières paroles du président. Ainsi se termine la seconde partie des fêtes de ce jour. La foule se disperse pendant que la fanfare joue l'hymne national : *O Canada !*

IIIe PARTIE

Démonstration en l'honneur de Marie Rollet,
épouse de Louis Hébert et première
éducatrice au pays

LE PROGRAMME

1. Le président du Comité.
2. M. de St-Victor, agent consulaire de France.
3. L'hon. M. Décarie, secrétaire provincial.
4. M. J.-E. Prince, président de la société St-Jean-Baptiste.
5. M. C.-J. Magnan, Inspecteur des Écoles catholiques.
6. Poème par M. Maurice Morissette.
7. Poème à Marie Rollet, par M. Alphonse Désilets.
8. Poème à Marie Rollet, par M. Louis-Joseph Doucet.

Dans la soirée, un grand concert au terrain de l'Exposition sera donné par la Musique de l'armée française.

LES FÊTES SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION

Les fêtes du dévoilement du monument Hébert eurent un digne couronnement sur le terrain de l'Exposition provinciale. M. Georges Bellerive, vice-président du comité, de concert avec M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition et au nom de celle-ci, avait organisé une belle démonstration en l'honneur de Marie Rollet, l'héroïne du jour. Le temple grec, situé au centre du terrain, avait été décoré avec goût et fut choisi pour la cérémonie. Le succès répondit à l'attente des organisateurs.

A cinq heures du soir la foule envahit le vaste terrain de l'Exposition, et l'honorable Cyrille Delâge, surintendant du Département de l'Instruction publique, préside. Les orateurs sont MM. Georges Bellerive, de Saint-Victor, C.-J. Magnan, visiteur général des Écoles, J.-E. Prince, président de la société St-Jean-Baptiste, Melle Marie-Claire Daveluy, femme de lettres. MM. Maurice Morisset, Alphonse Désilets et Doucet lisent de magnifiques poèmes.

Après les discours, M. Georges Morisset introduit les orateurs et leurs invités au Palais central, où un excellent banquet les attend. Les convives font honneur aux délicieux mets qui sont servis, et s'entretiennent des démonstrations qui ont marqué le cours de la journée toute faite de patriotisme. Les noms de Louis Hébert, de Marie Rollet et de Couillard sont encore sur toutes les lèvres. Quelqu'un fait remarquer que le terrain sur lequel est érigé le Palais central fait partie du fief Saint-Joseph ou Lespainay, qui fut accordé à Hébert, en 1626, et en fief noble. Mais le temps s'écoule rapidement. Le soleil disparaît derrière les montagnes. Le président du comité général, M. l'abbé Couillard Després remercie avec effusion les personnages distingués qui ont contribué à assurer non seulement le succès de l'œuvre, mais qui, en outre, ont aidé à préparer la démonstration de cette journée si ravissante et si propre à réveiller dans notre peuple le plus ardent patriotisme. Que de belles leçons les orateurs et les poètes ont tirées de la vie si humble mais si utile de Louis Hébert et de sa vaillante épouse ! Il remercie M. Georges Morisset et les membres de la Commission de l'Exposition pour la grande part qu'ils ont prise dans cette célébration du troisième centenaire de l'arrivée du premier colon. Il remercie les orateurs et les poètes qui ont si

bien chanté les héros du jour, en particulier, M. Georges Belle-rive. Ces messieurs parlent à leur tour. M. Georges Morisset dit la joie qu'il a éprouvée en recevant de la Commission de l'Exposition les pouvoirs de préparer cette fête. Il félicite M. le président du comité général et ses collègues pour le magnifique succès qui a couronné leurs efforts. M. Georges Bellerive dit quelques phrases bien louangeuses à l'adresse du président général, auquel une demoiselle, sortie des rangs des convives, présente gracieusement un magnifique bouquet de roses, de la part des dames patronesses de l'église de St-Roch, qui ont été heu-reuses de travailler à l'organisation de la démonstration faite en l'honneur de la première canadienne. Les invités se lèvent et chan-tent l'hymne national. Il est huit heures. Déjà la fanfare militaire française se prépare à donner son premier concert. Des milliers de personnes se pressent pour entendre ces soixante-dix musiciens fameux, tous soldats réformés et décorés, sous la direction de Gabriel Parès, ancien directeur de la Garde Républicaine de Paris. Longtemps, les flots d'harmonie tiennent sous leurs char-mes la foule, qui ne ménage pas ses applaudissements. A onze heures et demie, la fanfare entonne le *O Canada !* et *Dieu sauve le Roi !* Ces airs populaires terminent la série des fêtes du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert. L'œuvre de son monu-ment entre, dès lors, dans le domaine de l'histoire.

“ La journée d'Hébert s'est passée belle, radieuse, éloquente, évocatrice et reconfortante, écrit M. l'abbé E. Auclair. Mgr d'Hulst disait un jour—c'était à Reims, en 1896, au quatrième centenaire du baptême de Clovis—qu'il est utile toujours d'incliner le présent devant le passé, pour instruire et fortifier l'avenir. Mal-gré les tristesses de l'heure présente, et peut-être à cause d'elles, il nous semble que la “journée d'Hébert” avait sa raison d'être. Plus que jamais, pour l'accomplissement des grands devoirs que la guerre impose, à l'arrière comme au front, nos gens ont besoin d'être forts. La vie et l'œuvre de notre Louis Hébert ne prêchent pas autre chose—*Esto vir fortis !* Puisse notre premier colon, du haut de sa stèle de granit, dans ce bronze de Laliberté, qui le gardera aux générations de l'avenir, continuer, pour elles, son œuvre virili-sante ! ”



GROUPE REPRÉSENTANT MME HÉBERT
ET SES ENFANTS

Discours de M. G. Bellerive

Mesdames et Messieurs,

Nous avons chanté ce matin les gloires et les mérites de Louis Hébert, le premier français qui consentit, à la demande de Champlain, à venir s'établir dans la forêt canadienne et à en défricher une partie pour livrer le sol à la culture. Nous sommes heureux maintenant de célébrer la gloire et les mérites de sa digne épouse, la première femme française, qui consentit à laisser, elle aussi, la plus belle ville du monde pour venir habiter à mille lieues de son pays natal, dans une triste demeure, au milieu des tribus sauvages et des plus grands dangers.

Soyons fiers de célébrer cette femme héroïque et de l'avoir immortalisée par le bronze sur le même monument élevé à la glorieuse mémoire de son mari.

La patrie lui devait cet hommage, car elle fut aussi grande dans l'histoire que toutes ces femmes illustres qui en ont écrit les plus belles pages, et dont nous prononçons les noms avec le plus grand respect : Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Jeanne LeBer, Madeleine de Verchères.

Son rôle dans la fondation de la Nouvelle-France fut l'un des plus merveilleux et des plus providentiels.

A deux reprises elle montre son courage. La première fois en consentant à accompagner son mari pour le suivre dans la colonie. La deuxième fois, en se résignant à y demeurer avec ses enfants, après le mort de son mari, dans les jours sombres qui suivirent la prise de Québec par les Anglais en 1629.

Ah ! Mesdames et Messieurs, quel sublime exemple d'attachement au sol nous donne cette première canadienne !

Saluons-la, du haut de son monument, cette digne compagne de Louis Hébert, car c'est elle qui, par sa foi ardente, son magnifique esprit d'apostolat, sut inspirer à ses enfants et aux premiers colons les plus sublimes sacrifices.

C'est elle qui par sa bonté, sa douceur, sa charité et son dévouement admirables, sut gagner la sympathie et la confiance des peuplades indigènes.

Ses vertus et sa force d'âme se sont perpétuées dans ses descendantes et ont créé ces générations de femmes, qui se sont succédé dans notre pays depuis trois siècles.

Ah ! je comprends l'enthousiasme qui a accueilli cette célébration et avec lequel vous avez répondu à l'appel du comité.

Marie Rollet, c'est la femme que vous, mères canadiennes-françaises, vous avez appris à aimer et à vénérer dès votre enfance et que vous avez voulu imiter dans la vie intime du foyer. A l'exemple de Marie Rollet et de toutes les femmes qui ont continué son apostolat dans la Nouvelle-France, vous avez élevé vos enfants dans la foi catholique et dans l'affection du sol, vous leur avez inculqué les nobles sentiments de dévouement et de sacrifices. Et j'en ai la preuve dans tous ces missionnaires de l'Evangile, dans tous nos couvents et dans nos maisons de charité où tant de religieux et de religieuses se dépensent au soutien des pauvres et à l'éducation morale et intellectuelle de la race.

Saluons, Mesdames et Messieurs, Marie Rollet, comme il convient de la saluer après avoir rendu à son mari le juste tribut d'admiration qui lui était dû, et louons-la.

Louons-la pour les belles leçons d'énergie, de foi, de patriotisme incomparables qu'elle a données à la famille française au Canada, et, en ces temps excessivement pénibles et difficiles, que les mères canadiennes-françaises évoquent le souvenir des cruelles souffrances qu'elle a éprouvées, au cours de sa vie tourmentée, pour la sécurité de son mari, et de ses enfants et pour l'amour de sa foi et de sa patrie.

DISCOURS DE M. H. de ST-VICTOR

Cette après-midi, une bien touchante cérémonie avait lieu sur la place de l'Hôtel de Ville. Devant une foule immense, on dévoilait un monument élevé à la mémoire de Louis Hébert, premier colon français sur la terre canadienne.

Le but de la fête que nous célébrons en ce moment est de commémorer la mémoire de Marie Rollet, femme de Louis Hébert.

Les éloquents discours qui ont été prononcés au pied du monument que l'on dévoilait tout à l'heure, vous ont fait connaître les débuts ardu de celui qui abattit le premier arbre dans la forêt vierge canadienne ; je n'y reviendrai que très brièvement afin de faire ressortir le rôle admirable que joua Marie Rollet dans l'existence de Louis Hébert.

En 1604, Louis Hébert et quelques hardis colons s'embarquaient au Havre de Grâce pour un long voyage en Amérique. La flottille aborda en Acadie. Cette première tentative ne fut pas heureuse, et deux ans après, sur l'ordre de M. de Poutrincourt, alors gouverneur de la Nouvelle-France, Hébert et ses hardis compagnons durent reprendre le chemin de la France. Mais il emportait dans son cœur un souvenir impérissable des beautés de cette terre canadienne, et, pendant les deux ans qu'il passa dans la mère-patrie, il caressa toujours l'idée d'un nouveau voyage.

Une nouvelle expédition s'étant organisée, Louis Hébert obtint la faveur d'en faire partie. La tradition nous apprend que Marie Rollet, sa fidèle compagne, voulut l'accompagner. Elle connaissait les dangers de ce long voyage, les souffrances qui attendaient ces hardis défricheurs, mais en fidèle épouse, en compagne dévouée, en bonne Française qu'elle était, elle comprenait que son devoir était d'accompagner son mari.

C'est que Marie Rollet avait reçu une solide éducation chrétienne, et elle connaissait la grandeur de la mission que la Providence lui avait confiée en la plaçant sur le chemin de Louis Hébert.

L'homme, Mesdames et Messieurs, a souvent besoin d'être soutenu, d'être encouragé. Quand les épreuves de la vie nous accablent, quand nous sentons s'effondrer en nous toutes nos espérances, quand nous voyons le courage s'échapper de nos cœurs, n'est-ce pas qu'un doux regard de la compagne de nos joies comme de nos chagrins, de celle qui sait mettre un peu de baume sur nos plaies, réchauffe nos cœurs, ranime notre courage ? Marie Rollet était cette compagne dévouée pour Louis Hébert.

Cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la première, et après avoir assisté à la destruction de toutes leurs propriétés en Acadie, tous durent, encore une fois, reprendre le chemin de la France.

En 1617, une nouvelle expédition s'organisa sous la direction de M. de Champlain, et Louis Hébert partit avec son vieil ami. Cette fois, Marie Rollet, ses deux filles et son jeune fils l'accompagnèrent. Elle voulait continuer à remplir sa mission. Elle connaissait les aspirations de son mari, sa foi inébranlable en l'avenir agricole du Canada. Elle ne se faisait pas d'illusions sur les nouveaux dangers qu'elle allait courir. Elle voulait rester aux côtés

de son mari, et lui aider à surmonter les obstacles qui se dresseraient sur son chemin.

Ces obstacles furent nombreux. Difficultés avec la Compagnie des Marchands qui s'opposaient à ses grands projets de défrichement, et aussi avec l'Administration. Hébert ne se rebute pas et il défriche courageusement le lopin de terre qu'on lui a concédé. Enfin, il fait la moisson de sa première récolte. Marie Rollet a alors la joie de voir les vœux ardents de son mari se réaliser, elle mange avec lui le premier pain cuit avec du froment semé et récolté sur la terre canadienne. Joie indescriptible du colon qui ouvre une terre !

Suivant la voie qui lui avait été tracée par la divine Providence, Marie Rollet s'est dévouée à l'apostolat et à l'éducation, et la tradition nous dit qu'elle faisait la classe et enseignait le catéchisme aux petits sauvages.

Enfin, en 1627, Louis Hébert rendit sa belle âme à Dieu, et Marie Rollet ferma les yeux à celui qui fut toujours pour elle un compagnon dévoué. Lorsque, deux ans plus tard, l'Anglais s'empara du Canada, elle ne voulut pas abandonner cette terre si aimée de son cher disparu, cette terre où elle avait bien souffert, mais aussi, où elle avait goûté tant de joies indescriptibles, cette terre enfin où reposait celui qu'elle avait tant aimé. Comment ne pas admirer l'indomptable courage de cette première française canadienne ?

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de faire un rapprochement entre cette Française du 16e siècle, si bonne chrétienne, si dévouée, si aimante, avec la Française d'aujourd'hui, qui souffre tant depuis quatre ans, mais qui, courageuse et toujours debout, a foi en l'avenir de la France. Non, la Française n'est pas cette femme frivole et volage qu'on a trop souvent dépeinte à nos yeux. Voyez-la depuis quatre ans. A la déclaration de la guerre, c'est elle qui a conduit au chemin de fer son fils ou son mari. Elle l'a encouragé et en a fait ce brave poilu qui fait aujourd'hui l'admiration du monde entier. Un grand nombre de ces mères, de ces épouses ont vu la mort faucher celui qui était toute leur joie, toute leur espérance, qu'importe ! Ils sont morts pour la Patrie ! Leur pauvre cœur est déchiré, mais elles savent supporter cette terrible souffrance. Ils sont tombés au champ d'honneur pour la Patrie-pour la défense de ce sol tant aimé, de ce sol fertile et fécond que

la charrue du paysan français laboure et ensemence depuis de longs siècles.

Les femmes françaises d'aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, sont les dignes descendantes de Marie Rollet.

Au nom de la France, ma belle patrie, je vous remercie d'avoir élevé à Louis Hébert le beau monument qui a été dévoilé aujourd'hui, et je vous remercie d'avoir honoré la femme française en y ajoutant aussi la statue de Marie Rollet.

Discours de M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des Écoles de la Province

(Résumé du discours prononcé par M. C.-J. Magnan, Inspecteurs des écoles catholiques de la Province de Québec, le 3 septembre 1918, jour de l'inauguration du monument Hébert.)

M. Magnan remercie d'abord le comité du monument Hébert de l'avoir invité à prendre part à la fête du jour, fête vraiment nationale et admirablement évocatrice des plus féconds enseignements, au point de vue patriotique et religieux.

L'orateur dit ensuite : "L'idée d'associer le nom de Marie Rollet à celui de son courageux mari, Louis Hébert, est des plus heureuses. Aussi je félicite les dames, les institutrices, et particulièrement Mlle Daveluy, qui a écrit de si jolies choses sur Marie Rollet, dans la *Bonne Parole*, d'avoir songé à honorer la mémoire de cette épouse modèle, de cette mère incomparable, de cette éducatrice courageuse. Car Marie Rollet fut à la fois tout cela. Épouse modèle, elle le fut par l'affection si profondément chrétienne dont elle entoura son vaillant mari, Louis Hébert, jusqu'à la tombe ; elle le fut encore par sa fidélité à toute épreuve envers ce courageux pionnier qui avait quitté Paris pour le rocher de Québec, alors couvert de forêts sauvages.

"Mère incomparable, elle le fut en se consacrant, avec joie, aux soins de ses enfants, qu'elle sut élever d'une façon admirable, au dire de l'historien Sagard. Éducatrice courageuse, elle le fut aussi, non seulement en enseignant le catéchisme à ses enfants et en leur apprenant à lire, à écrire et à compter, mais elle le fut particulièrement en se faisant catéchiste des petits sauvages qu'elle réussissait à grouper chez elle, dans ce premier foyer français établi au Canada.

Et ce soir, continue M. Magnan, c'est principalement de l'éducatrice dont nous devons parler. "Combien il m'est agréable, dit-il, d'avoir à rappeler le souvenir de Marie Rollet, première institutrice au Canada, en présence de M. le Surintendant de l'Instruction publique, des inspecteurs d'écoles, réunis ici ce soir, et en présence aussi de plusieurs institutrices qui se sont honorées en venant ainsi rendre hommage à l'épouse de Louis Hébert, qui voulait ajouter à sa tâche de mère de famille celle d'éducatrice des enfants de la forêt, vivant encore dans les ténèbres du paganisme.

Et ici l'orateur décrit avec quelle bonté, quelle persévérance et aussi avec quel sens de la vraie pédagogie, Marie Rollet sut donner une belle éducation à ses enfants et instruire les petits sauvages des principales vérités du christianisme.

M. l'Inspecteur général termine en tirant une leçon de la vie modeste mais assurément édifiante et utile de Marie Rollet. "Cette femme courageuse, dit-il, devait être exceptionnellement bien douée pour avoir su ordonner si bien le foyer de Louis Hébert, que celui-ci ne regretta jamais la vie parisienne, pleine d'attraits, et qu'il lui préféra la vie canadienne, alors encore enveloppée des langes de la barbarie. Le cœur de Marie Rollet devait renfermer bien des trésors, puisqu'il fut pour Louis Hébert un véritable rempart contre lequel vinrent se briser tous les assauts de l'isolement, du climat, de la fatigue et même les injustices des traiteurs, qui voyaient d'un mauvais œil le défrichement de la forêt. Marie Rollet nous enseigne que le vrai bonheur se trouve au foyer familial ; que le premier devoir d'une mère, c'est d'être auprès de ses enfants, de se faire leur éducatrice ; que le suprême devoir d'une épouse est de partager la vie de son mari, dans le sacrifice comme dans la joie, d'être sa joie, sa consolation, son réconfort.

"Plus que jamais, aujourd'hui, les femmes canadiennes-françaises doivent s'inspirer de la vie de Marie Rollet, afin d'imiter ses qualités d'épouse, de mère et d'éducatrice."

Discours de M. J.-E. Prince

M. le Président,

Mesdames,

Messieurs,

Le Canada a élevé déjà plusieurs monuments à la mémoire de ses fils les plus méritants. Il semblait que celui de Louis Hébert tardât à venir. Mais voici que tout à l'heure, aux acclamations de la foule, sa statue a été dévoilée solennellement dans cette cité dont il a vu le commencement et à la fondation de laquelle, par ses travaux, il a participé avec son ami Champlain et ses contemporains.

Grâce à la munificence publique et grâce aussi au talent de l'artiste qui sculpta pieusement ce monument, comme une seconde auréole de gloire a touché son front. Désormais la mémoire de Louis Hébert est fixée et personne ne pourra plus fouler ce sol, où est consacré son empreinte, sans que surgissent à l'esprit les gestes de l'auguste ancêtre défricheur canadien.

Ceux qui ont organisé cette célébration toute patriotique n'ont pas voulu pourtant s'en tenir là. Il semble qu'ils aient voulu un peu imiter cette coutume de nos banquets où les dames ont toujours le dernier mot, je veux dire où le dernier et non le moins intéressant des discours est consacré à leur santé, et c'est ainsi que l'épouse de Louis Hébert, Marie Rollet, qui figure d'ailleurs dans le groupe où l'a placée la main du sculpteur, devait recevoir la part d'hommage qui lui est si justement due.

* * *

L'histoire dit peu de chose de cette femme du premier seigneur de la Nouvelle-France. Ce voile discret dont elle enveloppe sa vie n'est peut-être pas fait pour déplaire ? Il semble même ajouter une grâce de plus à la grandeur, dans le cadre primitif où s'est écoulée la vie de Marie Rollet, si pleine d'enseignements.

Monsieur l'abbé Couillard Després, l'un de ses descendants, à qui, du reste, revient en très grande partie la fête de ce jour, nous apprend que son ancêtre vint au pays, au printemps de 1609. C'était la première femme, si je ne me trompe, qui arriva de France.

“Saluons en passant, dit cet écrivain, cette première Canadienne. Elle a droit, dit-il, d'être associée aux honneurs que l'on prépare à son époux. Le mérite de cette femme est grand, n'en doutons pas, non seulement parce qu'elle a consenti à traverser les mers pour venir sur nos terres incultes, mais encore parce qu'elle s'est vouée à la solitude, durant plusieurs années, pour permettre à son mari de se livrer aux explorations lointaines. En effet, avant de venir à Québec, Louis Hébert avait habité et exploré l'Acadie de concert avec M. de Monts, M. de Poutrincourt et Champlain lui-même, puis il était retourné en France.”

Marie Rollet avait donc d'autant plus de mérite à accompagner son mari dans son second voyage en Amérique qu'elle devait connaître le pays où elle allait et où son mari avait été soumis aux plus rudes épreuves. Elle savait à quels travaux, à quels sacrifices, à quels périls de toutes sortes, elle s'exposait, elle et ses enfants.

Ils arrivent donc en Acadie vers laquelle ils se dirigeaient. Après maints labeurs dans un pays où tout est à faire, à peine ont-ils mis leur établissement sur pied, qu'une expédition ennemie, celle bien connue de Samuel Argall, sous gouverneur de la Virginie, vient tout détruire. Hélas ! Port Royal devait être la victime de bien des événements semblables dans le cours de son histoire ! Désespérés un moment et ne voyant pas d'autre issue, Louis Hébert et sa famille se rembarquent pour la France. Mais la Providence, qui se plaît à éprouver souvent le plus ceux sur qui Elle a de grands desseins, ne devait pas laisser une telle carrière se clore sur cette dernière infortune. Rendu à Paris, Louis Hébert rencontre Champlain qui les engage à l'accompagner dans le voyage qu'il a résolu de faire en la Nouvelle-France. Les époux Hébert, dans leur zèle pour les missions lointaines, se rembarquent mais cette fois pour Québec, où ils devront à la fin prendre souche. Nous sommes en 1617. C'est alors que Louis Hébert, secondé par sa vaillante épouse, va inaugurer l'œuvre des premiers défrichements, au Canada. Mais ses travaux seront relativement courts. Une maladie, contractée pendant qu'il se livre à son œuvre, emporte sa vie. Ce n'était que dix années, mais dix années bien remplies. Mil six cent vingt-sept voyait le plus grand deuil qu'eut encore éprouvé la colonie naissante : la mort de Louis Hébert. Sa femme est donc seule maintenant. Deux ans s'écoulent, quand, Québec—en 1629—tombe au pouvoir des Anglais. Presque tous les Français repassent en France. La veuve de

Louis Hébert se refuse à quitter sa nouvelle patrie. Telle est l'énergie, le courage de cette femme éminente. Qu'est-ce donc qui la retient ici, si ce n'est son esprit de foi et la mémoire de son époux. Il lui a dit, sur son lit de mort, d'aimer les pauvres Sauvages, comme il les a aimés lui-même. Saluez, Messieurs, c'est de la France, cela, de l'ancienne France, mais aussi de la France actuelle, il ne faut pas craindre de le dire.

La France a pu s'oublier aux heures tragiques de son histoire, mais partout où il y a eu du dévouement, de l'abnégation, vous avez vu paraître les couleurs de France. Marie Rollet était une Française.

Quand on connaît la profession de Louis Hébert et les relations que, nécessairement, il devait avoir dans son pays, au milieu des siens, on ne peut assez admirer l'esprit de foi qui anime ces vrais missionnaires de la vieille mère patrie des Canadiens.

Louis Hébert n'a de descendance que par les femmes. C'est par le mariage de l'une de ses filles, Guillemette, avec Guillaume Couillard, qu'il faudrait, pour être complet, louer à son tour, que s'est étendue sa postérité (1). Tous les Couillard ont pour ancêtre Marie Rollet, et leur nombre est tel, que l'on songe volontiers, en évoquant leurs souvenirs, aux familles patriarcales des anciens âges.

Si l'épouse de Louis Hébert ne peut être séparée de son mari dans ses travaux, elle ne saurait l'être dans les honneurs publics qui lui sont rendus. Or, notre historien, Ferland, ne se fait pas faute de placer Louis Hébert immédiatement après Champlain par la part que le vaillant défricheur a prise "à l'établissement de Québec et à l'avancement de la colonie".

Après la mort de Louis Hébert, sa femme possédant une maison sur le coteau Ste-Geneviève, entreprit d'instruire et de préparer au baptême un certain nombre de petites Sauvagesses que, d'ailleurs, elle entretenait aussi elle-même. C'était exécuter la clause spéciale du testament de son époux. Marie Rollet, en se faisant ainsi institutrice des petites indigènes, préludait à cette œuvre devenue célèbre dans l'histoire et qu'on attribue à notre vénérable Marie de l'Incarnation, surnommée la Thérèse du Canada.

¹ Louis Hébert compte aussi de nombreux descendants par Marie-Françoise Hébert, sa petite fille, née de Guillaume Hébert et de Dlle Desportes ; elle épousa Guillaume Fournier dont la descendance est aussi honorable que nombreuse.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec remercie le Comité de lui avoir permis de mêler une note au concert d'éloges qui, aujourd'hui, s'élève de toutes parts pour honorer ces grands ancêtres de la nationalité canadienne-française. C'est avec fierté qu'elle s'associe aux hommages qui leur sont rendus, sans oublier celui qui est dû au continuateur de leur œuvre, celui qui les rappelle sous le nom honoré et respecté de Couillard et dont la statue, d'ailleurs, se dresse à côté d'eux sur un même piédestal.

J.-E. PRINCE,

Président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

**Discours prononcé par Mlle Marie-Claire Daveluy, sur
Marie Rollet, à Québec, le 3 septembre 1918**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Une voix de femme s'élève en ce moment pour célébrer les mérites de Marie Rollet, la première d'entre les canadiennes. Nouveau signe des temps, dira-t-on ? Pourtant, non. Le sentiment patriotique a toujours eu des droits à nul autre pareil. Il a justifié les attitudes les plus téméraires. Qu'importe, en effet, les lèvres d'où s'échappe un cri d'enthousiasme, d'admiration et de piété attendrie ! Si le cri est sincère, il peut être lancé sans crainte. L'âme accueillante de la patrie sera tout indulgente, et... vous aussi je crois.

Au Canada, quelles femmes, avec Marie Rollet, leur devancière, se penchent sur le berceau de la race ! Entre mille, elles ont été providentiellement choisies. Ce sont des héroïnes, et ce sont des saintes. La qualité de leur âme, la forme de leur esprit sont d'une trempe à la fois solide et fine. C'est un harmonieux équilibre entre la force du caractère et la délicatesse du sentiment. Cela ne nuit d'ailleurs en rien au sens pratique de la vie, que toutes possèdent bel et bien. Ces femmes voient clair et net, agissent opportunément, d'une manière effective. Les innombrables difficultés matérielles qu'elles rencontrent ne troublent pas leur sérénité, ni ne voilent leur gaieté naturelle... Ce sont des Françaises

d'ailleurs ! Elles sont d'un pays où la gaieté, on l'a reconnu, "est la forme aimable du courage." L'intrépidité narquoise de Marie Rollet, c'est aussi le rire généreux et sain de Jeanne Mance. La souriante spontanéité de Madame de la Peltrie, qui baise à pleines lèvres les petites huronnes qu'elle aime, mais qu'elle nettoie aussi, est de même essence que la spirituelle bonne humeur de Madame d'Ailleboust plaisantant la robe aux mille pièces bariolées des pauvres Hospitalières de Ville-Marie. Toutes, elles ont eu la malice des cœurs très bons : la petite taquinerie qui reconforte parce qu'elle amuse en ne blessant jamais.

Ce sont par-dessus tout, ces Françaises, des croyantes fortes et sincères. Leur foi vibrante est une foi d'action. Elles vivent leur amour pour Dieu, en évangélisant le prochain misérable qui les entoure, en les civilisant aussi, travaillant en cela à la gloire du "plus beau royaume après celui du Ciel, le royaume de France". Ici encore, l'équilibre est maintenu entre ces deux grands sentiments qui se partagent leur âme : Dieu et la patrie.

Les héroïnes qui apparaissent à l'aube de notre histoire ont eu vraiment des personnalités achevées, complètes, harmonieuses. A cause de cela, elles demeurent des modèles éternellement féconds.

Nous nous inclinons particulièrement aujourd'hui, devant la grande aïeule des canadiennes-françaises : Marie Rollet, l'épouse de Louis Hébert, le premier colon de notre pays.

Voyons d'abord Marie Rollet à son foyer, puis une fois la tâche familiale remplie, suivons cette vertueuse femme dans sa mission chez les sauvages. En terminant, nous saluerons en elle, la première gardienne de la civilisation française et catholique en Amérique.

Marie Rollet est en Acadie dès 1609. La première parmi les femmes de France, elle foule le sol nouveau de l'Amérique. Elle accompagne son mari Louis Hébert, qui vient à Port-Royal pour la deuxième fois. Il y avait eu, deux ans plus tôt, une tentative de colonisation, à laquelle il avait pris part. Elle se terminait par un lamentable échec. Ce souvenir fait, sans doute, hésiter Louis Hébert à conduire sa femme et ses enfants en Acadie ? Du moins se permet-il de sages représentations. C'est d'un bon époux. Peine inutile, Marie Rollet fait la sourde oreille. Certaines femmes, une fois décidées, ont cette habitude irrévérencieuse. Coûte que coûte, elle suivra son mari. Cela satisfait son affection pour lui, et ce besoin d'agir, d'aller de l'avant, est bien

naturel chez cette nature énergique. La traversée dure, longue, périlleuse, ne l'effraie pas. Dieu sait, pourtant combien elle pouvait l'être à cette époque ! Les navires, au début du XVII^e siècle, étaient des plus primitifs. Les voyageurs devaient souvent avoir la sensation de filer avec la vague elle-même. Du pont des vaisseaux, on se lavait les mains à la mer.

Nous n'avons aucun détail sur le séjour de la vaillante femme à Port-Royal. Il fut d'ailleurs de courte durée.

Nous la retrouvons à Québec, où elle débarque le 14 juin 1617, avec Louis Hébert. Leurs enfants, Anne, Guillemette et Guillaume, les accompagnent. Cette fois, les courageux époux transplantent définitivement leur foyer dans la Nouvelle-France. Les premiers, ils y placent toutes leurs espérances d'avenir.

Marie Rollet doit bientôt faire appel à toutes les ressources de sa nature laborieuse. Sa tâche est lourde et variée. Elle se multiplie, devenant vraiment infatigable. On la voit à la moisson, plus souvent à son foyer, au jardin, où la vigne court et les légumes poussent. On s'émerveille à Québec des résultats obtenus par les industriels époux. Champlain, les récollets, quelques ménages français, à l'emploi de la Compagnie des Marchands, s'empressent de visiter l'emplacement des Hébert. Ils en sont ravis. Nous constatons par ceci que Marie Rollet n'est pas la seule femme habitant Québec, à cette époque. En effet, à son arrivée, elle y était saluée par trois courageuse compatriotes. Marguerite Langlois, mariée à Abraham Martin, Marie-Françoise Langlois, à Pierre Desportes et Marguerite Le Sage à Nicolas Pivert

Hélas ! la douce maison sur laquelle veille l'épouse et la mère admirable qu'est Marie Rollet, n'est pas à l'abri des coups de la terrible rôdeuse. La mort, deux ans après son arrivée à Québec, lui enlève Anne, sa fille aînée, mariée au printemps de 1618, à Étienne Jonquest, c'est le premier mariage au Canada. Et le jeune mari suit bientôt sa femme dans la tombe.

Quelques années plus tard, Louis Hébert succombe à son tour. Marie Rollet, le cœur brisé, mais vaillante toujours, prend alors la direction des travaux. Elle est aidée de son gendre Guillaume Couillard, l'époux de Guillemette, sa seconde fille

Attentive à ce qui se passe, la veuve Hébert apporte désormais en tout sa collaboration. Sans doute recherche-t-elle de concert avec Guillaume Couillard, "les moyens, dit l'historien, de

relever de peine les hommes qui travaillent ordinairement à bras pour labourer la terre". Elle a, je suis sûre, contribué à cette amélioration qui fait entamer avec le soc et les bœufs, pour la première fois, le 27 avril 1627, les terres dont elle est encore seule en possession, et dont le partage n'a lieu qu'en 1634, lors du mariage de son fils, Guillaume, avec Hélène Desportes. L'usage de la charrue au Canada est une initiative digne du grand cœur de Marie Rollet, de son intérêt pour tout travail ; digne aussi de l'homme industriel et habile qu'est son gendre Guillaume Couillard. Les historiens le croient désigné particulièrement par Champlain, en cette occasion, lorsqu'il emploie ce terme assez vague, "un habitant". M. Benjamin Sulte ajoute : "A eux deux, la veuve Hébert et Couillard, l'honneur du premier tracé sur le sol du Canada".

Marie Rollet, à partir de 1632, remariée à Guillaume Hubou Deslongchamps, et ayant sans doute plus de loisirs, étend au-delà du cercle familial, son action bienfaisante. Elle est donc, qu'on me permette de le dire, puisqu'aussi bien l'on s'exprime ainsi aujourd'hui, l'ancêtre de toutes nos femmes d'œuvres canadiennes. Elle accourt au chevet des malades, français ou sauvages, facilitant à ces derniers la grâce de la conversion. Elle s'entoure des petits sauvages, auxquels elle parle de Dieu, des anges et du paradis. L'éducatrice parfaite qu'avait été Marie Rollet, pour ses enfants,—l'artiste distingué, M. Laliberté, vient d'en fixer à jamais l'attitude touchante dans le bronze,—reprend entre ses mains au profit des enfants de la forêt, le petit livre du catéchisme. Des dialogues frais, délicieux, piquants s'engagent entre la matrone charitable et ses petits auditeurs émerveillés. L'histoire nous conserve le souvenir de scènes charmantes. Les Jésuites, les seuls missionnaires du Canada, à cette époque, se félicitent de l'appui que leur apporte Marie Rollet. Et bientôt, pieusement ambitieux, ils entreprennent, de concert avec elle, la fondation du premier pensionnat sauvage dans notre pays. Marie Rollet l'inaugure dans sa propre maison. Six petites huronnes lui sont confiées.

Les parents, après beaucoup de prières, ont fini par consentir à les laisser entre les mains des Français. "Ce qui me semble un coup de Dieu", avoue le Père Le Jeune dans l'enthousiasme.

Sauf lorsqu'il s'agit de parfaire l'instruction religieuse des enfants, Marie Rollet en a la charge complète. Elle prépare la nourriture, leur procure des vêtements à la française, leur inculque les premiers éléments de l'hygiène.

‘L’horrible malpropreté, de ses filles adoptives ne la rebuta jamais’, écrit Madame Laure Conan dans sa petite plaquette consacrée à la mémoire de la première famille canadienne. Au contraire, Marie Rollet essaie d’y remédier par l’éducation. Et bientôt, elle sait les intéresser aux sciences ménagères. Peu à peu, les huronnes confiées à ses soins, sont dotées et mariées, la plupart à des sauvages convertis.

Marie Rollet termine, par cette œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle, sa mission chez les sauvages. Ce n’est pas sans émotion que nous lui décernons en ce moment le plus beau peut-être de ses titres, celui de première institutrice canadienne. C’est que, sans cesse dans notre histoire, apparaissent d’admirables femmes vouées à l’enseignement. “Elles brillent comme des étoiles”. Notre pays, n’est-il pas celui de la grande Marie de l’Incarnation, et de Marguerite Bourgeoys, la sainte fille de Notre-Dame; celui d’innombrables religieuses enseignantes; celui enfin d’institutrices laïques, aimant bien Dieu et leur pays et le prouvant à l’occasion! A la première canadienne cependant, Marie Rollet, était réservée l’honneur d’ouvrir, au Canada, la première école de femmes.

Elle fut enfin, ai-je dit au début de cette courte esquisse, la première gardienne de la civilisation française et catholique en Amérique. En 1629, si l’on veut bien se le rappeler, Québec, assiégé par les frères Kertk, doit se rendre à l’Angleterre. Champlain quitte aussitôt le pays, accompagné des soldats, des prêtres, des marchands et de tous les civils. Que va faire Marie Rollet? Sa perplexité est grande. Quittera-t-elle ces terres qu’elle aime, où elle a peiné, que le souvenir de ses morts rend sacrées, et qui représentent tout son avoir? Ou alors, si elle demeure, son âme languira privée de tout secours religieux? Guillaume Couillard partage les hésitations de sa belle-mère. Champlain que l’on va consulter décide dans l’affirmative, ils restèrent. L’optimisme fier du fondateur de Québec ne peut croire à la mauvaise fortune éternelle de la France. Par toute son attitude confiante, il fait espérer le retour prochain des Français.

L’entêtement touchant de Marie Rollet à ne pas quitter, à l’heure de ses revers, la terre du Canada, sa pieuse ambition à ce que le nom de la France, et celui du “Christ qui aime les francs”, y soient toujours prononcés avec amour, et par des lèvres françaises, nous émeut profondément. Le Canada, à eu, lui aussi, ses miracles féminins et français. Et ainsi que l’on a pu dire un jour,

c'était à l'aurore du christianisme : "Quelles femmes ont ces chrétiens !" Nous pouvons redire en toute assurance aujourd'hui en songeant aux héroïnes de la Nouvelle-France : Quelles épouses, quelles filles, quelles collaboratrices eurent les pionniers du sol au Canada !

Je remercie, en terminant, M. le Président du comité, qui a bien voulu me permettre de louer, au nom de toutes les canadiennes-françaises, la belle vie digne, courageuse, bien remplie, de Marie Rollet. Ainsi que lui-même s'en exprimait un jour, et je cite ses paroles : "Le nom de Marie Rollet mérite une place d'honneur dans nos annales. Le Canada se doit à lui-même d'honorer cette femme qui a pris une si large part aux travaux du premier colon".

Marie-Claire DAVELUY,
Membre de la Société Historique de Montréal.

POÉSIES

HYMNE AU PREMIER COLON

Poème lu par l'auteur, le 3 septembre, jour du dévoilement du monument Hébert, au Parc de l'Exposition de Québec, à la fin de la fête en l'honneur de Marie Rollet, son épouse.

Ainsi cette robuste race canadienne-française s'est enracinée et s'enracine chaque jour sur le sol, d'où rien ne l'arrachera plus ; elle y a vieilli à son tour, préparant les semences d'un avenir incomparable.

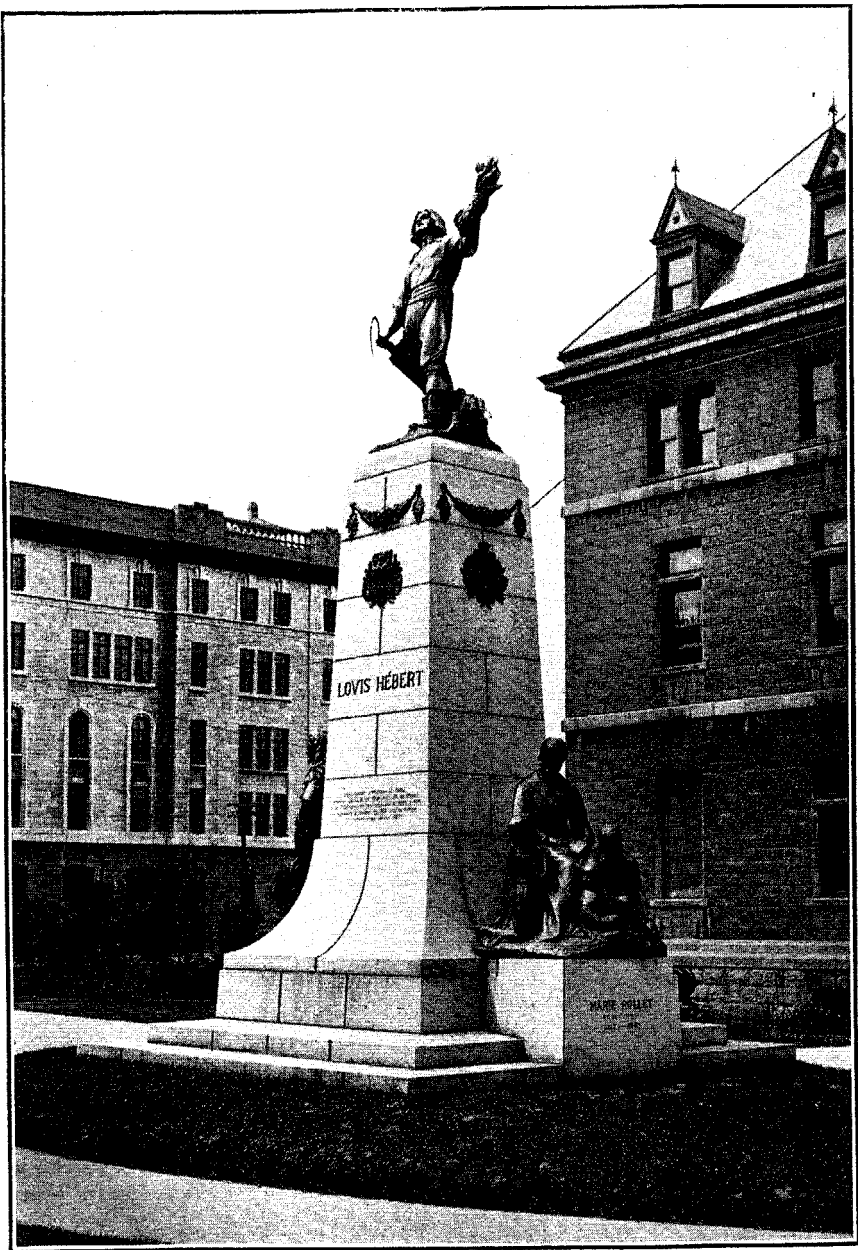
Gabriel HANOTAUX,
de l'Académie française.

I

*Gloire à ton nom, Hébert, indomptable lutteur
Que Rome eût couronné comme un gladiateur !
Dans la vierge forêt que le matin argente,
Nous te voyons debout, la gorge haletante,
Enfonçant ta cognée au cœur des vieux géants.
Quand tu comptes, le soir, leurs torses palpitants,
Nous suivons vers le Ciel l'encens de ta prière !
Demain s'agrandira la pénible clairière
Où ton humble foyer bientôt sera construit.
O première demeure, ô glorieux réduit,
Le peuple canadien te chante et te salue !
Tu marques le berceau de cette race élue
Que le Christ a placée aux bords du Saint-Laurent,
Comme une sentinelle auprès d'un conquérant !*

II

*Gloire à ton nom, Hébert, apôtre et pionnier,
Ancêtre des semeurs, toi qui fus le premier
A confier au sol de la Nouvelle-France
Le grain béni de Dieu, le blé qui récompense !
Trois siècles ont sombré depuis que ce froment
Est tombé de ta main sous notre firmament.
L'ombre descend déjà sur ces heures passées,
Mais éternellement tu vis dans nos pensées,
Toi, l'immortel colon ! La terre a pris ton corps
Et la glèbe le blé, mais vous n'êtes pas morts,
O sublimes martyrs ! Votre héroïque offrande
A fait monter du sol une moisson si grande
Et d'hommes et d'épis, que le Monde étonné
Se demande, après Dieu, lequel a plus donné !*



LE MONUMENT HÉBERT

III

*Gloire à ton nom, Hébert, artisan des moissons
Dont la houle profonde et pleine de frissons
Se balance au ciel bleu ! Du haut de ta statue,
Contemple cette mer par la brise battue :
Regarde les blés d'or qui nous donnent du pain !
Sous le soleil ardent, vers l'horizon lointain,
Vois onduler les plis de cette nappe blonde
Et repose tes yeux sur le grenier du monde !
Ton œuvre continue, intrépide glaneur,
Et nos fiers habitants se disputent l'honneur
D'imiter de plus près ton noble et saint exemple :
Courbés sur les sillons, à genoux dans le temple !
Quand leur tâche est finie et que s'éteint leur voix,
Ces vaillants vont dormir à l'ombre de la croix !*

IV

*Gloire à ton nom, Hébert, paysan respecté,
Athlète valeureux pour qui la liberté
Était le premier bien ! Te prenant pour modèle
Dans le rude combat que nous livrons pour elle,
Nous sortirons vainqueur ! Nous mettrons notre sceau,
Sur la terre féconde où flotta le drapeau
De la patrie aimée ! Entraînés à ta suite,
Nous verrons les tyrans précipiter leur fuite
Et retourner dans l'ombre où gisent leurs complots !
Nous resterons Français par l'âme et par les mots,
Poursuivant notre route aux clartés de l'Histoire !
Les siècles passeront, mais non pas la mémoire
Des aïeux vénérés ! Debout sur nos tombeaux,
D'autres continueront à brandir nos flambeaux !*

Maurice MORISSET,

Ottawa.

A MARIE ROLLET

A l'épouse héroïque et
vaillante de Louis Hébert.

*Vaillance des cœurs maternels,
Vertus profondes et sublimes,
Toutes vos gloires anonymes
Remplissent ces jours solennels !*

*De la pénombre séculaire
Où dormait votre souvenir,
Un jour vous deviez revenir,
Et c'est ce jour qui nous éclaire.*

*Car c'est la fête des mamans,
De nos grand'mères bisaïeules
Et qui, dans nos mémoires seules,
Avaient leurs dignes monuments.*

*Notre piété filiale
En cette fête a réuni
Tout un héritage béni
De gratitude cordiale.*

*Et, vers toi nous avons tendu
Nos mains franches et bénisseuses,
O mère des mamans heureuses⁷
De qui nous sommes descendus.*

* * *

*Source féconde d'une race,
Epouse du " premier semeur " ,
Vois, comme une garde d'honneur,
Ta grande famille qui passe . . .*

*Ce sont tes filles et tes fils
Qui sont groupés près de ce temple,
Tressaillant au sublime exemple
Des sacrifices que tu fis.*

*Ils ont gravé dans leur mémoire
Le culte ardent de piété
Que tu dictais avec bonté
Aux devanciers de notre histoire.*

*Ils savent les jours de douleur
Où tu laissas ta chère France
Pour te vouer à la souffrance
De l'exil ténébreux du cœur.*

* * *

*Compagne des jours solitaires,
Combien de fois sur le Rocher
Qu'il travaillait à défricher,
Tu suivis ce "faiseur de terre !"*

*Combien de fois, le long des nuits,
Où grondait l'inconnu sauvage,
Tu vins l'attendre sur la plage
En disant aux flots tes ennuis !*

*Ton âme généreuse et forte
S'était donnée à ce héros
Et, pour adoucir ses travaux,
Tu sus les mots qui réconfortent.*

* * *

*Malgré l'hostilité des temps,
Malgré la distance et les gênes,
Les pauvres enfants indigènes
Sous ta chaumière étaient contents.*

*Tu leur apprenais à connaître
La bonté puissante de Dieu,
Dans l'eau, dans la terre et le feu
Qui servent l'homme comme un maître.*

*Tu leur disais l'affection
Qui doit unir dans la concorde,
La chrétienne miséricorde
Et la sainte Rédemption.*

*Ils l'écoutaient. Leur âme fruste
Et ténébreuse, sous l'éclat
De ton suave apostolat,
Se redressait fière et robuste.*

*Ils étaient beaux dans leur fierté.
Et dans leur droiture touchante
Tu voyais l'aurore naissante
D'une utile fraternité.*

* * *

*Or, tes pieux enfants eux-mêmes,
Héritiers de ton dévouement
Ont conservé fidèlement
Tes leçons graves et suprêmes.*

*C'est pourquoi celles que tu vois,
Nos mères, nos sœurs, nos épouses
Restent les gardiennes jalouses
Des traditions d'autrefois.*

*Pour nous léguer, toujours fidèles,
L'héritage de tes vertus,
Dans les chemins par toi battus
Elles ont marché devant elles.*

*Elles ont partagé le faix
Des nobles peines journalières,
Sachant bien qu'aux heures dernières
Leurs fils moissonneraient la paix.*

*Or, en évoquant la mémoire
Du Père des premiers colons,
C'est aussi toi que nous voulons
Couronner de la même gloire.*

Alphonse DESILETS.

STANCES A MARIE ROLLET

*Noble et vaillante était cette femme française
Digne épouse d'Hébert, défricheur et colon ;
Pour elle, en sa maison, au bord de la falaise,
Loin de France, combien le triste hiver fut long !*

*La solitude planait sur cette colonie.
A la plainte des bois effrayant l'avenir,
Se mêlaient, on eût cru, les appels d'un génie
Qui disait : " Pleure un peu, je suis le souvenir."*

*Et Marie enseignait aux enfants la prière,
Devant l'autel, le soir, pour couronner le jour.
Son âme s'éclairait à la douce lumière
D'un profond dévouement et de son grand amour :*

*Amour du Dieu régnant, dévouement de la femme
Qui brave la tempête et traverse les mers,
Dans un nouveau pays où l'on sème son âme,
En dépit des frimas et des grands vents amers.*

*Loin du pays de France, au milieu des sauvages,
Elle bravait l'ennui qui sortait des grands bois.
Parfois elle tournait son regard vers la plage
D'où montait, sans répit, et des pleurs et des voix.*

*Des loups hurlaient là-bas, ces chasseurs d'espérance,
Quand elle bénissait le bon Dieu pour son pain ;
Son âme s'attristait en rêvant de la France,
Et la brise chantait dans l'ombre des sapins.*

*On avait tout quitté sur la terre natale
Qu'elle ne verrait plus qu'en des songes, la nuit:
Pendant que le hibou passait dans les rafales,
Et pendant que Kébec s'enveloppait d'ennui.*

*Et le soir, près de l'autel, on causait en famille.
On parlait de Dieppe et de tous les amis,
Et de toute la France, et la petite fille
Disait à sa maman : " C'est donc bien loin Paris ?*

*S'en viendront-ils un jour, et mon oncle et ma tante ?
Et Claude de Latour, l'abbé Jessé Fléché ?
Pourquoi nous laissent-ils si longtemps dans l'attente ?
Ne nous aiment-ils plus ? Nous ont-ils bien cherchés ? "*

*Et la lune filtrait dans la rafale blanche.
La famille dormait, et tout semblait mourir ;
Les hiboux hululaient tristement dans les branches,
Madame Hébert priait avant de s'endormir.*

*Le jour clair ramenait la gaiété dans son âme.
Elle enseignait à lire aux enfants des Hurons . . .
Comme elle, aimons le bien, et gardons notre flamme,
L'amour de notre sol par lequel nous vivrons !*

.....

*La patrie est le fruit de nos âmes qui s'aiment :
L'amour est sacrifice, il compte en tous les temps,
Et l'épouse d'Hébert, par ses veilles suprêmes,
Rattache son hiver aux feux de nos printemps !*

*Marie Rollet aima Québec même aux jours sombres :
Elle lutta pour nous jusqu'au bord du tombeau ;
L'avenir la grandit ; elle sort de son ombre
Apportons-lui des fleurs ; son souvenir est beau ;*

*O femme qui lutez et souffrez dans la vie
Rappelez-vous souvent les mères d'autrefois.
Sachez qu'il faut des pleurs pour faire une patrie ! . . .
Ecoutez dans le soir, vous entendrez des voix !*

*Voix des fils qui s'en vont loin du regard des mères,
Voix des soldats tombés aux rafales de mort.
La vie est un grand deuil, la vie est une guerre.
Le sacrifice est tout, et Dieu compte l'effort !*

*Mais votre cœur qui saigne entrera dans l'Histoire
S'il répand son amour pour la cause du bien.
L'effort ne sera pas plus grand que la victoire . . .
J'entends des cris monter de ce sol canadien !*

*O morts, vous qui dormez dans vos tombes de planches,
Est-ce vous qui rêvez de voir vos fils grandir ? . . .
Français, nous vous aidons à recueillir les branches,
Les rameaux éternels, qui pour tous vont reverdir !*

Louis-Joseph DOUCET.

APPENDICE



ÉCHOS DES FÊTES

ÉCHOS DES FÊTES

Bénédiction apostolique.—Lettre de son Éminence le cardinal L.-N. Bégin.—La ville de Dieppe et Louis Hébert.—Quelques appréciations des journaux.

Le comité du monument Hébert, quelques jours avant les fêtes du dévoilement du monument, avait sollicité de sa Sainteté Benoit XV, la bénédiction apostolique. Un retard incontrôlable, dû à la guerre, dans la transmission de la dépêche, fut la cause que cette faveur tant désirée ne fut connue que quelques jours plus tard. Le 8 septembre 1918, Son Éminence le cardinal Gaspari adressait un cablogramme à son Éminence le cardinal Bégin qui, le lendemain, écrivait la lettre suivante au président général du comité, pour lui apprendre l'heureuse nouvelle.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, 9 septembre 1918.

Monsieur l'abbé Couillard Després,
Sorel.

Cher Monsieur l'abbé,

Votre comité du monument Hébert avait demandé au Saint-Père une bénédiction spéciale pour les descendants de Louis Hébert et pour les cultivateurs.

Je viens de recevoir un cablogramme m'annonçant que le St-Père accorde cette bénédiction et me confie le soin de la communiquer. Je le fais avec grand plaisir. Vous aimerez sans doute à avoir le texte même du cablogramme du cardinal Gasparri et à le conserver au dossier de l'histoire du magnifique monument qui vient d'être dévoilé et que nous devons en grande partie à votre actif et intelligent patriotisme. Je vous inclus, sous ce pli, le message du Vatican.

Agréez, cher Monsieur l'abbé, l'assurance de ma sincère gratitude et de mon entier dévouement en N.-S.

† L.-N. card. Bégin, arch. de Québec.

Rome, le 8 septembre 1918.

Cardinal Bégin,

Archevêché, Québec, Canada.

Le Comité du monument Hébert, à l'occasion de la célébration du troisième centenaire de l'arrivée de la première famille française, à Québec, implore la Bénédiction apostolique sur les descendants et cultivateurs.

Abbé A. Couillard Després,
Président.

Saint-Père confie à votre Éminence le soin de la communiquer.

Cardinal Gaspari.

Tous les journaux du pays firent connaître à leurs lecteurs que le St-Père s'était rendu aux vœux du comité.

MÉDAILLE-SOUVENIR OFFERTE AU COMITÉ PAR LA VILLE
DE DIEPPE.

La ville de Dieppe n'est pas restée indifférente aux manifestations qui ont eu lieu à Québec en l'honneur de son ancien habitant. Pendant que les Canadiens organisaient la souscription en faveur du monument, le Conseil municipal de Dieppe se tenait au courant de tout ce que l'on faisait pour honorer la mémoire de Louis Hébert. Quelque temps avant la cérémonie, M. le Maire de Dieppe demandait d'en connaître la date ainsi que les principaux organisateurs, car Dieppe voulait leur offrir un souvenir en cette occasion. Quelques mois plus tard, le président du comité, M. l'abbé A. Couillard Després, recevait plusieurs médailles d'argent, portant chacune le nom des destinataires. Au lendemain des fêtes du 3 septembre 1918, il fit la remise de ces médailles, au nom de M. le Maire et de MM. les Conseillers de Dieppe, à chacun des personnages mentionnés. Inutile de dire que ces messieurs se sont empressés de remercier M. Bénoni Ropert, Maire de Dieppe, pour les précieux souvenirs qu'il leur a si gracieusement

offerts. Voici la liste de ceux qui ont reçu cette médaille : Son Eminence le cardinal L.-N. Bégin, l'hon. P. Landry, l'hon. J.-E. Caron, l'hon. Némèse Garneau, présidents d'honneur du comité, MM. Georges Bellerive, le Dr St-Hilaire, le Dr P.-H. Bédard, son Honneur le maire H. Lavigueur, M. le chanoine Gosselin, M. l'abbé I. Caron, M. F.-U. Lavallée, M. H. Magnan, M l'abbé A. Couillard Després.

LA FÊTE D'HIER

Québec, mercredi 4 septembre 1918.

“ Ce fut donc hier le jour, trop tôt passé, de Louis Hébert non pas seulement au vaste parc de l'Exposition, mais aussi et surtout au cœur, encore plus vaste, du vieux Québec, au théâtre même des pacifiques exploits du colon ancêtre, sur la scène, depuis magnifiquement transfigurée, de l'initiale trouée à travers la forêt sauvage et du premier abatis.

Il tardait à notre filiale reconnaissance de voir se lever en nos murs, dans Québec, la ville des souvenirs, le bronze qui fixerait dans sa gloire la figure et le geste de Louis Hébert, et ce bronze, nous l'avons désormais. Il est à nous, comme à tout le peuple défricheur et laboureur venu depuis trois cents ans en ce pays, il est nôtre, il se mêle à la grande famille des monuments qui ornent nos places publiques et qui retracent, dans ses diverses phases, joyeuses ou endeuillées, notre passé historique.

Hébert est apparu à nos yeux et à nos cœurs par le plus magnifique soleil. La fête fut belle, et elle chantera dans nos souvenirs. Jamais nous n'oublierons ce preux à la longue chevelure, ce pionnier chrétien dans toute la force du terme, debout, la faucille d'une main et de l'autre offrant à Dieu, dans le décor de lumière, aux battements des drapeaux et des mains, parmi les fleurs de musique, d'éloquence et de poésie, les prémices de son champ, la gerbe dorée de grain mûr, comme a dit un des poètes, “ *le blé de l'avenir* ” !

Certes, il y a loin du débarquement de 1617 à la minute de l'apothéose, du campement dans la forêt et de la première bêche

sur le Cap aux riches et immenses terres d'aujourd'hui, et aux pelouses débordantes de peuple, survolées par un homme-oiseau qui vient jeter le drapeau français, comme pour signifier que la France, patrie natale d'Hébert, veut s'associer, malgré l'espace, à la glorification de son valeureux fils. Dans l'intervalle, que de travaux, d'obstacles multipliés et de souffrances ! La vie d'Hébert et des premiers colons fut parsemée d'ennuis et de contradictions. Ils ont eu à vaincre la faim, le froid, la nostalgie, l'homme sauvage et l'homme cupide. Mais ils ont tenu, et nous tenons le fruit magnifique de leurs sublimes renoncements !

Il y a là une grande leçon. Celui qui mérita d'être appelé "*l'Abraham de la colonie*" nous montre dans la terre, dans l'agriculture, la source essentielle de notre prospérité. Il nous adjure de rester attachés au sol et d'aimer le labeur des champs, qui fait les âmes fortes.

Cette leçon d'attachement à la terre a fait le thème des discours au Monument. Sir Lomer Gouin et l'honorable M. Caron, entre autres, ont donné là-dessus les plus heureux développements. L'honorable Premier Ministre a dit avec force que l'agriculture doit être la première préoccupation des pouvoirs publics, tandis que son collègue a rappelé en toutes lettres l'urgence de l'œuvre de la colonisation. Ce sont là de grandes et opportunes vérités, qu'il faut souhaiter voir de mieux en mieux comprises.

Il y a une crise de l'agriculture, nous avons le très grave problème de la désertion du sol. Une campagne de rééducation rurale s'impose, mais toute seule elle ne peut rien, si l'accès aux terres nouvelles n'est largement ouvert aux vieilles paroisses surpeuplées. C'est pourquoi les premiers à favoriser du côté de la forêt doivent être les colons. Il ne faut pas que les obstacles multipliés au devant d'Hébert par la Compagnie des Marchands aient aujourd'hui un pendant dans d'autres obstacles élevés au centuple par les mêmes intérêts sous d'autres noms.

* * *

Mais la fête d'hier fut aussi la fête de Marie Rollet, la digne compagne du premier cultivateur canadien.

C'est avec raison qu'on a célébré en elle, au parc de l'Exposition, la première institutrice en la Nouvelle-France. Ce fut une femme apôtre, qui s'est faite catéchiste et institutrice, non seulement pour les siens, mais pour les pauvres enfants des bois.

Certes, il y a loin aussi du jour où cette sainte femme accueillait et élevait dans sa maison les petits sauvages qu'on lui apportait, à ce jour où nous voyons, aux confins du Canada, courir la sœur missionnaire et, dans ce Canada même, s'épanouir la moisson innombrable et splendide des écoles, des collèges et des couvents. Les discours à l'Exposition ont célébré à l'envi et l'œuvre éducatrice de Marie Rollet et le magnifique progrès scolaire aujourd'hui. En effet, quel progrès ! Mais, dans notre province catholique et française, l'école, pour avancer, n'a eu rien à renier de la tradition fixée par Madame Hébert. Elle n'avait qu'à la continuer et à la développer.

Et ceci encore est une grande leçon. Cela veut dire que le véritable progrès scolaire n'a rien à faire avec ces prétendues réformes qu'on entend prôner même ici, par des hommes animés de préjugés ou sectaires.

Contre ces erreurs, contre ces pièges qui la feraient périr, il faut que l'école tienne ferme et sans compromission, de même que Louis Hébert et Marie Rollet ont tenu, contre les répulsions intérieures et devant les hommes et les éléments conjurés."

L'Action catholique.

AU MONUMENT HÉBERT

Il y a six ans déjà, Madame Laure Conan, le délicat romancier qui s'est mué en un historien évocateur et précis, écrivait aux dernières pages d'une prenante étude sur Louis Hébert : *"Hébert fut le meilleur auxiliaire de Champlain. Au prix d'effrayants sacrifices, il ouvrit la voie aux défricheurs. Il est à la tête de cette admirable armée de travailleurs qui ont transformé le pays, qui nous ont conquis une patrie plus grande que l'Europe... Cependant jusqu'ici qu'a-t-on fait pour honorer, pour populariser sa mémoire ?... Cherchez à Québec une inscription, quelque chose qui rappelle son héroïque initiative, son labeur surhumain ? Rien... Pas même une petite plaque de marbre à l'endroit où s'élevait sa maison !"*

Et l'auteur de l'*Oublié* terminait sur cet appel et ce vœu sa monographie du héros : *"En 1917, il y aura trois cents ans que Louis Hébert traversa la mer pour venir commencer le défrichement*

du Canada. Ce troisième centenaire sera-t-il célébré ?... Espérons qu'il le sera, qu'à la Haute-Ville de Québec—où mûrit la première moisson— on élèvera un monument à Louis Hébert et à Marie Rollet, son admirable femme. Jamais le pays n'aura plus belle occasion d'honorer, de glorifier le travail de la terre, la force d'âme et les vertus de nos ancêtres !"

Madame Laure Conan doit être contente. Aujourd'hui même, sur la place de l'Hôtel de Ville de Québec, on dévoilera solennellement le monument où Laliberté a glorifié à la fois Hébert, Marie Rollet et le continuateur d'Hébert, son gendre Guillaume Couillard. Aucun contretemps, nul retard n'a pu décourager le comité à la tête duquel se trouvait l'abbé Couillard Després, le descendant et l'historien du héros. Le succès couronne enfin ses longs efforts !

* * *

Les curieux tous ces jours-ci s'arrêtaient déjà devant le bronze commémoratif. Il fera indéfiniment réfléchir, il distribuera des leçons, il suggèrera des actes.

Avec Hébert, c'est l'héroïsme et le dévouement tout purs qui se dressent sous nos regards ; c'est le premier des conquérants du sol, c'est l'initiateur du "*retour à la terre*", pourrait-on dire, car ce "*premier chef de famille établi au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait*", suivant le mot de Champlain, était un homme de la ville, presque un savant ; c'est encore, dans les lointains de l'histoire, l'ancêtre commun qui peut créer entre Acadiens et français un lien nouveau, car, ainsi que le rappelle l'inscription même du monument, Hébert passa des années en Acadie avant de venir, sur le rocher de Québec, défricher la première terre ; c'est surtout le chrétien et l'apôtre qui prêche par son éclatant exemple plus encore que par sa parole.

Marie Rollet, c'est l'épouse et la mère admirable, type de toutes celles qui, dans l'humilité du travail quotidien, ont fait la grandeur de notre race. Couillard, c'est l'héritier, le continuateur.

Et nous défions bien tout homme qui voudra réfléchir de ne pas sentir monter en soi, devant ces images si vivantes dans la froide rigidité du bronze, un sentiment de respect profond, d'ardente affection pour ces très nobles exemplaires de notre race, pour la fière lignée de modestes travailleurs dont ils furent les précurseurs et les modèles.

Mais le respect et l'amour doivent tourner à l'action. Nous ne sommes point quittes envers Hébert pour avoir dressé sa statue sur une place publique. Nous lui devons de recueillir et de traduire en actes les leçons que nous prodiguent sa vie et celle des siens.

Leçons de fidélité aux croyances augustes, à l'esprit de la race ; leçons de travail et de persévérante énergie, leçons enfin d'amour fécond et raisonné du sol canadien. Car, s'il est quelque chose qui, plus que tout le reste, résume et symbolise l'œuvre d'Hébert, c'est la gerbe de blé—la première qu'une main française fit jaillir du sol de la Nouvelle-France—qu'il put un jour dresser vers le ciel et que rappelle si magnifiquement le bronze de Laliberté.

On parlait de réunir à Québec, pour le dévoilement de la statue un grand congrès de colonisation. Les circonstances ne l'ont point permis. Que chacun prenne donc en soi-même les résolutions qu'aurait sans doute formulées ce congrès et se jure de faire tout ce qui dépendra de lui pour en assurer la réalisation.

Les temps d'Hébert ne sont plus, mais son œuvre est aussi urgente qu'aux jours d'autrefois. Le monde n'a jamais plus durement senti la souveraine importance et l'impérieuse maîtrise de l'agriculture. Dans cette province même, aux vieilles traditions agricoles, on s'effraie de l'exode vers les villes, de l'inquiétant déséquilibre qui va s'accroissant entre la population urbaine et celle des campagnes.

Au pied du monument Hébert, prenons donc la résolution d'intensifier notre effort agricole, de favoriser l'énergie de ceux qui, dans les forêts d'aujourd'hui, poursuivent le travail de salut où s'immola le héros. Prenons la résolution de les aider, non point par des discours sans lendemain ou d'éloquents lamentations, mais par des actes précis, répétés, indéfiniment et méthodiquement répétés.

A cette œuvre nécessaire ceux dont la main débile ne sait tenir que la plume ne peuvent apporter qu'un lointain concours. Ils peuvent quelque chose tout de même. Une besogne encore, besogne de propagande, de publicité, reste à leur portée. Cette besogne, nous tâcherons de n'y être point trop inférieurs."

OMER HÉROUX.

Le *Devoir*, 3 septembre 1918.

LOUIS HÉBERT

Louis Hébert, le colon, l'apôtre et le premier semeur, a enfin sa statue au milieu des héros inoubliables de notre histoire, sur la terre qui fut sienne, là-haut, dans notre bonne vieille ville de Québec.

Dans les jardins de l'Hôtel de Ville, le 3 septembre dernier, en présence d'une foule d'agriculteurs et de citoyens accourus de tous les coins de la province laurentienne, on dévoilait avec pompe cette statue qui synthétise une des pages admirables de notre glorieuse histoire.

L'éloquence sacrée et politique, la parole administrative et la poésie, rehaussées par les accents de la musique, ont salué bien dignement ce jour désormais mémorable où nous apparut, pour la première fois, l'énergique figure et le geste symbolique que le bronze éternisera dans nos mémoires oubliées.

L'heureux ciseau de notre compatriote Laliberté a su donner à Louis Hébert, à Guillaume Couillard et à Marie Rollet, le geste et l'éloquence qui résument les aspirations de tout un peuple de terriens dont les racines ont tant d'emprise dans le sol canadien, que rien au monde ne saurait plus les arracher ni les détruire.

Celui qui fut l'instigateur du mouvement, et les membres du Comité qui prépara ces fêtes, ont tous les droits à notre entière gratitude. M. l'abbé Couillard Després doit être fier, et à juste titre, de voir son œuvre si bien couronnée et nous le remercions en nous réjouissant avec lui.

Pour nous, de la classe agricole, nous avons compris la leçon qui s'est dressée devant nos yeux admirateurs dans le geste du héros et nous serons fidèles à l'exemple qu'il nous laissa. Nous comprenons aujourd'hui, plus parfaitement que jamais, le devoir d'être attaché profondément à la tâche haute et grave qui nous est échue. A la lumière des événements nouveaux et de la direction précieuse qui nous est donnée, nous marcherons de l'avant, sans souci des entraves que tout effort sérieux et constant peut entraîner.

Nous voulons que l'œuvre commencée au pied du rocher de Québec se poursuive le long des générations vaillantes selon les lois impérieuses de l'agrandissement du patrimoine et de la prospérité nationale. Et, comme nous savons que la survie d'un peuple et le plein épanouissement de ses forces génératrices dépendent



Plaque de bronze indiquant les noms
des premiers colons de Québec

de l'efficacité de son énergie et de l'intelligence de son action, nous ne saurons pas oublier les hautes vertus humaines qui coulent en nous avec le sang des ayeux et nous marcherons vers l'avenir en brandissant comme un drapeau de victoire la gerbe de blé pur qui nourrira l'humanité.

A. DÉSILETS.

VOIX D'AIRAIN

C'est plus qu'un monument de pierre, c'est une vivante inspiration ; c'est plus qu'un symbole de reconnaissance et d'hommage au passé, c'est un ordre impérieux dressé en face du présent et de l'avenir. Ainsi se présente à celui qui veut s'arrêter et réfléchir, la statue élevée au sommet du cap Diamant à la gloire de Louis Hébert, le premier colon canadien.

De ce noble Français quittant parents, amis, ambitions, bien-être, pour venir, le premier, défricher les bords du Saint-Laurent, on a chanté l'immortelle gloire ; de son dévouement, de son abnégation, de sa persévérance, de son amour pour son pays d'adoption, on a montré tous les puissants enseignements. Tout à côté du grand fondateur, comme il convenait, on a fait large la place au noble continuateur, Guillaume Couillard. C'est devant cet homme valeureux que nous voulons un instant nous incliner, en ce jour de réparation, pour en mieux écouter la voix à travers trois siècles d'histoire.

Les événements qui nous agitent et nous troublent, nous la feront mieux comprendre. Hébert, professionnel devenu ouvrier des champs, apparaît comme le grand apôtre du retour à la terre ; Couillard, en assurant la survivance de son œuvre, nous rappelle le plus sacré de nos devoirs : l'attachement indéfectible au sol canadien. Complétant le travail commencé, mieux encore, le perpétuant, Couillard signifie à la race, dès son berceau, le commandement de lutter, de tenir et de durer.

Héritier d'Hébert fauché à la fleur de l'âge, le nouveau chef, après avoir sauvé la colonie de la famine, va sauver la nation naissante. Devant l'Anglais qui prépare déjà la conquête, il va, par sa fidélité à la patrie nouvelle, à laquelle il est attaché par toutes

les fibres de son être, rendre témoignage aux desseins de la Providence. Pour que le Canadien fût, il fallait un Hébert ; pour que le Canadien demeurât, il fallait un Couillard.

En 1629, les Kertk victorieux s'emparent de Québec. M. de Champlain et les autres Français, en dépit des cruelles douleurs de la séparation, se voient forcés d'abandonner les rives du Saint-Laurent. Un homme reste, traçant, à plus de cent ans de distance, la loi qui devra dicter la conduite des 60,000 Canadiens que Wolfe trouvera enracinés à jamais dans le sol canadien. Et cet homme que soutient l'admirable veuve d'Hébert, c'est Couillard. L'arbre qu'à planté la France en Amérique va vivre, car le Canada, dès ce moment, est bien fondé.

Trois ans durant, sentinelle perdue, entouré d'ennemis qui ne sont pas les seuls sauvages, debout sur sa terre, Couillard tient, Couillard lutte, Couillard dure !

Pères trompés par le mirage ou mordus par l'ambition, qui avez jeté vos fils dans la fournaise des villes, qui, pis encore, excités par l'appât d'un luxe factice et d'une vie facile, avez même livré vos filles aux usines, Hébert, par son exemple, par ses renoncements, par ses combats contre ses propres compatriotes, par ses travaux si féconds, vous crie de ses lèvres d'airain : " Canadiens, toujours, restez attachés à votre patrimoine, la terre ".

Hommes d'État, politiciens, écrivains, orateurs, chefs de toutes classes, qui avez voulu nous forger des devoirs nouveaux, qui avez prêché la désertion en habillant vos phrases des plus belles paroles, pour mieux nous tromper et pour mieux troubler l'esprit national, Couillard, penché sur sa charrue de bronze, le regard plein du souvenir des années, reste à son poste pour accomplir les volontés divines, regarde le sillon qu'il vient d'ouvrir et murmure dans une prière ardente : " Canadien, c'est ton pays, tu n'en as point d'autre ; aime-le avant tout, au-dessus de tout !... "

NAP. TELLIER.

Le Nationaliste, 8 septembre 1919.

MARIE ROLLET

“Louis Hébert... Marie Rollet !... Quels souvenirs n'évoquent pas ces deux noms ! Lui, c'est le premier colon canadien, l'intrépide, vaillant et pieux Louis Hébert, offrant au Dieu des moissons la première gerbe mûrie sur le sol de la Nouvelle-France. Elle, c'est la première femme canadienne... Sa noble mission d'épouse et de mère accomplie, elle se pencha vers les âmes incultes des petits sauvages, comme son mari s'était penché, jadis, sur la terre vierge, pour y jeter la semence des vertus chrétiennes et récolter des élus pour le ciel.

Le bronze s'est emparé de ces deux attitudes les plus caractéristiques du premier couple d'agriculteurs de notre race, et hier, le 3 septembre, Québec célébrait par des démonstrations touchantes l'inauguration du monument qui doit en perpétuer le souvenir.

Je voudrais m'incliner, à mon tour devant l'admirable femme dont la personnalité souriante et laborieuse rayonne discrètement parmi les grandes figures qui dominent notre primitive histoire.

Elle fut celle qui sut aimer, elle fut celle qui sut agir. Et parce qu'aux vertus familiales et sociales Marie Rollet joignit les plus hautes vertus nationales féminines, elle nous apparaît comme le parfait modèle de la Canadienne-française d'aujourd'hui.

* * *

Quel courage il fallut à cette femme jeune et cultivée, accoutumée à l'aisance et entourée d'affection, pour effectuer cet audacieux départ de la vieille France pour la Nouvelle. Aucune femme, de son pays n'avait encore tenté l'aventure. Elle n'ignorait pas les risques de la traversée, les dangers qui l'attendaient en ces contrées sauvages ; mais elle avait par-dessus tout le culte de son foyer, et pour suivre son mari, elle trouva “ tout simple, tout naturel ”, nous dit Laure Conan, “ d'affronter les plus effroyables périls ”.

Puis ce furent, dans la solitude de la forêt laurentienne peuplée de féroces ennemis, les longues années de durs labeurs, de privations et de perpétuelles alarmes. “ Vive et gaie ”, Marie Rollet encourage, conseille et soutient tout son entourage. Elle est à la maison et elle est aux champs. Sa bienfaisante influence rayonne bientôt sur toute la petite colonie, et plus d'une fois, sans doute,

Champlain lui-même dut gravir la falaise québécoise pour aller retremper son âme abattue et ranimer ses esprits au foyer où régnait "la dame Hébert".

Ah ! qu'elle fut bien, cette première Canadienne, la digne aïeule de la travailleuse infatigable, de la compagne intelligente, de l'indomptable lutteuse que n'a pas cessé d'être, chez nous, depuis trois siècles, la femme du colon.

Mais pour avoir part à la gloire et au mérite de Marie Rollet, il ne suffit pas de lui ressembler par le côté extérieur de la vie. Encore faut-il s'élever au même idéal patriotique et religieux ; et cela, chacune d'entre nous le peut, quel que soit le milieu où s'exerce son action.

Comme celle qui, même au jour où Québec tomba temporairement au pouvoir des Anglais, refusa de quitter le lopin de terre défrichée par son mari et fécondée par leur labeur commun, attachons-nous au sol de notre beau et grand pays. Comme elle, surtout, obstinément fidèles à notre tâche en dépit des obstacles grandissants, travaillons à garder vivante, sur la terre canadienne, la flamme catholique et française.

Cette flamme, c'est dans le cœur des enfants qu'il la faut d'abord attiser. Ce sont ces jeunes volontés qu'il importe avant tout de diriger vers le bien et ces petites âmes neuves qu'il faut fleurir de pensées hautes et de bons sentiments.

Marie Rollet le comprit. C'est par cet apostolat qu'elle revint terminer sa carrière, ajoutant ainsi à ses titres de gloire celui de première institutrice canadienne.

Et parce que ce rôle est l'un des plus nobles qui soient, il convenait, il était juste que le génie du sculpteur le glorifiât et que dans la première et la plus héroïque d'entre elles, toutes les éducatrices de notre race fussent honorées.

Annette SAINT-AMANT.

(*Le Patriote de l'Ouest*).

UNE CHOSE QUI DEMEURE

Elles s'en vont donc, les vieilles choses, et tant d'autres encore ! Elles s'en vont... et de les voir partir ainsi comme gênées, presque honteuses, j'en avais de la peine. C'est pourquoi, avant qu'elles ne descendent la pente qui les mène à l'irréremédiable oubli : pendant qu'elles reculent et s'attardent, regardant parfois en arrière comme ces personnes nées au village et qui le quittent pour n'y plus revenir ; pendant qu'elles sont encore près de nous, aux frontières qui séparent le passé de l'avenir, j'ai pensé leur dire merci, avec des mots anciens, et rudes comme la terre, et qu'elles reconnaîtront. J'ai voulu les saluer de loin et les saluer encore au nom des gens de par chez nous. Pour eux, pour moi, pour nous, j'ai senti le besoin de leur dire adieu. Si elles emportent quelque chose de nous, nous garderons, n'est-il pas vrai, quelque chose d'elles.

Mais ce souvenir que nous désirons garder d'elles, s'il n'est qu'une pensée, un regret, survivra-t-il à la génération qui le professe ? S'il revêtait plutôt, comme c'est l'usage du souvenir, une forme sensible, à laquelle nos traditions pourraient insuffler la vie ; dont nos réminiscences feraient palpiter l'âme toute canadienne ; pour laquelle nos vieux mots du pays seraient un langage ; ne serait-ce pas assurer à ces "choses qui s'en vont..." autant qu'il est en notre pouvoir, une espèce d'immortalité ?

Cette survivance des choses de l'histoire était, pour ainsi dire, toute la religion des peuples anciens. Les monuments que les siècles nous ont conservés ; les statues qui ont surgi des ruines accumulées par le temps, nous disent quelle perfection d'art ces peuples savaient déployer, pour envelopper des formes parfois lourdes et souvent ingrates, dans le réseau serré de leurs lignes impeccables et donner ainsi à leur œuvre une empreinte, j'allais dire divine, et, dans tous les cas, immortelle. Ces glorieux vestiges nous révèlent encore à quelles ressources les habiles sculpteurs savaient recourir, pour objectiver l'histoire qu'ils avaient la mission de transmettre à la postérité. Et nous devons reconnaître que, si le génie est la faculté de faire sentir l'âme des choses, et de la faire sentir à d'autres âmes, les artistes de ces époques lointaines avaient reçu, à un degré supérieur, ce don auguste des dieux.

C'est ainsi que leurs ciseaux ont vaincu, dans un suprême

effort qui les portait aux frontières de la vie, le granit et le marbre, le fer et le bronze, en les forçant à chanter en chœur l'apothéose de leurs héros qu'ils savaient revêtir de majesté, couronner de grandeur. Avec quel art magique ne les voyons-nous pas enrouler, autour des socles, épigraphes et armes, trophées et devises ; noms, dates et insignes qui dévoilent aujourd'hui le secret de l'emprise que ces hommes eurent sur la vie pour la modeler avec tant de force et d'harmonie qu'elle s'imposât d'elle-même à l'admiration des contemporains comme à l'idéal de tous les temps.

C'est ce culte de souvenir, fécondé par une pensée de filiale reconnaissance, qui a fait germer et s'épanouir, sur le sol ancestral du vieux Québec, cette fleur de bronze que tout le pays admire aujourd'hui : je veux dire, la statue de Louis Hébert, premier cultivateur français-canadien, l'une de nos gloires les plus pures.

Inspiré sans doute par le zélé promoteur de l'œuvre nationale, en lequel la patrie salue le descendant authentique du premier colon du Canada ; et sûrement avec un sens très averti de notre histoire, le savoureux sculpteur semble avoir voulu couler en bronze ces vers bien connus de la Légende d'un Peuple :

*“ Hébert, qui suit, ému, le pas de ses chevaux,
Rentre, offrant à Celui qui donne l'abondance,
La première moisson de la Nouvelle-France.”*

Loin de moi la prétention de vouloir remplir ici l'office virgilien. Je ne veux pas davantage m'avancer en intrus dans les domaines réservés aux critiques d'art qui ne manqueront pas de célébrer la vigoureuse élégance de ce buste tout musclé de soleil. Qu'on me permette, toutefois d'exprimer une admiration bien sincère en louant hautement la vérité vibrante du geste qui confère à l'austère simplicité de cette silhouette, la noblesse et la grandeur d'un profil biblique. Epigraphes, trophées, armes et devises, nous donnent, si je puis dire la note héroïque, pour prolonger parmi nous, et d'une façon durable, les profondes harmonies de cette vie chrétienne et laborieuse représentée par ces groupes d'un réalisme si captivant où nous aimons à reconnaître les lumineux symboles des causes primordiales de cette gloire, à la fois si modestement et si étonnamment féconde.

Et l'avouerai-je ? il me plaît infiniment de retrouver ici, comme à la tête du cortège nombreux des “ choses qui s'en vont . . . ”

l'antique charrue des premiers guérets, la vieille faucille des premières moissons. Ces outils aux formes archaïques furent jadis à la peine : ils sont aujourd'hui à la gloire. C'est justice ! Echo sonorisé de la voix de Hébert, ils nous parlent un peu de son âme et donne à notre race, dans un langage compris de tous, une leçon de vertu.

Car, si la silhouette divinement paternelle de Mgr de Laval qui, du haut de son socle comme d'un premier autel, tient toujours étendue sa main bénissante, nous rappelle la sainteté de nos traditions religieuses ; si le profil élégant de Champlain qui se découpe en plein ciel au-dessus de cette terre dont il prit possession au nom du roi de France, nous rappelle la noblesse de nos origines nationales ; la statue de Louis Hébert, surgissant à cette heure critique de notre histoire comme un éloquent rappel à l'amour du sol, doit faire revivre en nous la fierté de nos origines populaires. Elle vient opportunément compléter autour du Monument de la Foi, comme autour de son centre nécessaire, le symbole de cette trinité qui présida aux destinées canadiennes : le génie latin fécondant les énergies françaises pour les consacrer à Dieu.

De l'élévation où les a placées l'héroïsme de vies différentes, mais toutes sœurs dans le même idéal entrevu, réalisé et vécu Laval, Champlain et Hébert font entendre leurs voix. ⁴Âme canadienne—Jeanne d'Arc de la Nouvelle-France—ce sont "tes voix" ; voix auxquelles, ô mon pays ! tu dois vouloir, comme la sainte bergère, "user tes jambes jusqu'aux genoux plutôt que de faillir à leur appel". Ce sont des voix qui descendent du ciel, et les seules—puisqu'elles parlent français—auxquelles tu reconnais le droit de remuer ton cœur jusque dans ses profondeurs sacrées.

Canada, ma patrie ! suis "tes voix" ; elles te conduiront certainement à la bataille, mais plus sûrement encore à la victoire.

Écoute :

"Sois fidèle à Dieu" te dit avec la solennelle brièveté d'un texte sacré, ton premier Pasteur Mgr de Laval.

"Sois fidèle au génie latin comme à la langue de tes pères", reprend fièrement Champlain.

"Sois fidèle aux champs de tes aïeux" ajoute Hébert, avec une grave simplicité.

"Sois fidèle" ! Invitation séculaire à laquelle répond notre séculaire : "Je me souviens".

Dieu, la langue, la terre, voilà les trois parties mélodiques

et de tonalités diverses du même chœur qui exécute l'hymne de nos traditions nationales. Tradition de la Foi qui se renouvelle à mesure que nous la vivons. Tradition de la "parlure" qui en fut le premier véhicule et qui en demeure la jalouse dépositaire et la gardienne vigilante. Tradition des sains labeurs du sol qui a formé la génération honnête autant que féconde et robuste dont nous sommes fiers d'être les descendants. Toutes traditions qui sont la source de cette force expansive, de ces énergies exubérantes auxquelles vient s'abreuver le progrès d'un peuple et loin desquelles il ne saurait que dégénérer en se déshonorant.

Être fidèle à Dieu ! Nos pères le furent admirablement, supérieurement, héroïquement ; soyons-le fièrement, généreusement, constamment.

Il n'est peut-être pas de chant plus doux aux oreilles du "canadien errant" que d'entendre sur des plages étrangères, parler ainsi de son pays : c'est un peuple de foi. C'est avec une sainte joie qu'il savoure toute la douceur réconfortante de ces paroles. Instinctivement alors, il se demande : A qui donc devons-nous d'avoir été préservés de la décadence qui fait les nations impies ? La réponse s'impose : c'est, après Dieu, au zèle de notre admirable épiscopat, fils et successeur de Mgr de Laval ; et, sous sa conduite, au dévouement inlassable des prêtres éducateurs et missionnaires dont les paroles enflammées et les exemples entraînants ont toujours trouvé en nous, sinon des imitateurs parfaits, du moins des disciples remplis de docilité et de vénération.

La docilité de notre obéissance à l'Eglise qui nous parlait par la bouche de nos pasteurs, met comme une riche enluminure à toutes les pages de notre histoire ecclésiastique et civile. Plus que jamais, elle a brillé en ces derniers temps d'un éclat incomparable.

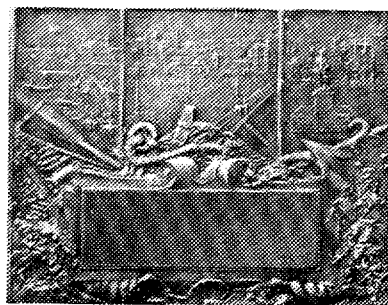
C'était hier. Nos frères d'Ontario dans le but initial et sacré d'être fidèles, en protégeant notre Foi, qui est comme la moelle de de nos traditions ; dans le but secondaire, mais non poursuivi d'une ardeur moins vive, d'être fidèles à notre langue qui en fut, jusqu'ici, le rempart respecté ; nos frères d'Ontario, dis-je, se sont portés en rangs serrés vers une brèche que l'ennemi tentait d'ouvrir dans les lois de l'enseignement scolaire de sa province. Et comme s'il se fût agi de notre Foi elle-même, ils étaient décidés de combattre jusqu'à la fin et de résister quand même, pour défendre les murailles de cette citadelle inviolable que doit être la langue



Médaille souvenir du III^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert, au Canada.



Médaille d'argent offerte par la ville de Dieppe, aux membres du comité du monument Hébert.



d'un peuple. Lutte et résistance qui ont immortalisé la mémoire de nos petits frères d'Ontario, les martyrs innocents de notre langue maternelle.

Mais le Pape a parlé. Le Pape dont le cœur est broyé par la douleur et les angoisses qu'accumulent les haines meurtrières qui ensanglantent l'Europe ; le Pape s'est tourné vers nous, les Canadiens, nous demandant le mot de paix qui doit consoler son cœur, et que les autres nations refusent à son désir de Père. Les Canadiens seront-ils dégénérés ? Leur générosité sera-t-elle moindre pour Benoît XV qu'elle ne le fut pour Pie IX que nos zouaves défendirent si filialement ? Non certes. Puisque c'était la Foi que nous désirions protéger ; et que le grand Gardien de la Foi, l'immortel capitaine des armées du Christ, placé plus haut et voyant plus loin ; lui, qui a le devoir de veiller sur les âmes de tous les peuples, nous commandait de cesser la défense, il n'y avait plus, si nous voulions rester fidèles à nos traditions de fils respectueux et aimants, qu'à baisser les armes. Ce fut fait. L'acte de soumission fut complet, admirable, et disons-le, héroïque. Les Canadiens-français ont compris qu'il faut parfois porter la fidélité aux extrémités où saint Jean-Baptiste, notre patron, l'a poussée, lui qui fut mis à mort pour avoir parlé *sa langue*, qui était celle de Dieu. C'est à des sacrifices de ce prix qu'on se montre vraiment prophète et que l'on prévient Dieu. "Précurseur et témoin de Jésus-Christ—a dit un chantre enthousiaste de nos gloires—voilà le rôle du Canada français". Par notre obéissance au Pape et notre amour de la paix, nous annonçons le Christ à ceux mêmes qui nous taxaient de fanatisme ; et notre bel acte de fidélité n'était pas terminé, que déjà on entendait les pas du Sauveur qui s'avavançait pour prendre possession du royaume des âmes.

Le sens de nos traditions, l'enseignement de nos origines tiennent tout entiers dans cette soumission. Puis nous vaincrons quand même, car "*vir obediens loquetur victoria*" disent les Saintes Lettres, et

Nous parlerons français tant que nous parlerons, comme l'écrit si fièrement M. Lozeau, et de la avec le double honneur d'avoir été fidèles à notre langue et à notre foi.

Puis, comme l'edelweiss qui fleurit au milieu des neiges et des vents alpins, la langue française demeurera chez nous, parce que, essentiellement catholique, elle est faite pour les hauteurs. Elle

demeurera, puisque les lignées des De Laval et De S.-Vallier, des Marie de l'Incarnation et des Marguerite Bourgeois, consacrent leur vie à veiller sur elle. Tant qu'on vit pour une langue, elle ne peut pas mourir.

Elle demeurera et grandira encore, essentiellement loyale et franche, avec les Champlain et les Frontenac, les Maisonneuve et les Lavolette que représentent nos autorités civiles. Elles auront à cœur d'établir son règne sur les bases solides de lois justes qui lui assurent la paix au sein de laquelle prospèrent les choses acquises au prix des combats.

Elle demeurera, la langue française, essentiellement noble et vaillante et elle deviendra aussi forte qu'harmonieuse chez nous, grâce à nos Dollard, les légions chevaleresque de l'A. C. J. C. qui, poussées par les secrètes ardeurs d'un atavisme toujours vivace, ont juré de la défendre dix contre un et de mourir plutôt que de la trahir jamais.

Elle demeurera encore, parce que notre race, comme celle du peuple de Dieu, s'est multipliée, se multiplie et se multipliera comme les étoiles du ciel, avec les Hébert et les Couillard des temps modernes, pour révéler à l'univers, l'emprise du génie latin sur nos vies neuves ; à qu'elles profondeurs incroyables il plonge ses racines dans notre sol ; et avec quelle fierté et quel implacable vouloir nous désirons lui rester fidèles.

Elle demeurera, je dirai, surtout, parce qu'à côté des hommes d'actions dont le prosélytisme a les vastes régions de notre patrie pour se mouvoir, dans l'ombre du foyer domestique, "l'amour, la plus grande des choses, et une mère, le plus grand des êtres" veillent. Elles se dressent les mères vigilantes, non-seulement pour défendre "l'héritage lourd de gloire qu'elles ont accepté de transmettre à leurs fils, (Madeleine) mais encore pour enseigner à ces mêmes fils comment, pourquoi et jusqu'où nous devons l'aimer, afin de pouvoir ensuite répéter les paroles d'une grâce exquise que je voudrais être poète et musicien pour en faire une berceuse nationale : "Dormez en paix, mes aïeules ; vos filles veillent..."

Elle demeurera donc à jamais, parce qu'après l'avoir aimée depuis... toujours, pour les services qu'elle a rendus à notre Foi, nous l'aimerons davantage, maintenant qu'elle a souffert pour Elle et pour nous.

Nous l'aimerons aussi pour nous-mêmes, puisqu'elle est le

merveilleux instrument à nous donné par la Providence, et propre plus que tout autre à servir le génie canadien pour le développement et la satisfaction de ses plus légitimes aspirations de l'esprit et du cœur.

Nous l'aimerons, parce que le Très-Haut qui nous l'a donnée il y a 300 ans, nous l'a conservée jusqu'à ce jour, par ce qu'on a bien voulu appeler "le miracle canadien." Puis, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits, nous en remercierons le Seigneur. Et pour qu'Il nous fasse la grâce de ne pas être dépouillés de ce trésor, je voudrais que tous les petits enfants—nos hommes de demain—apprissent, pour la réciter souvent, cette courte prière qui résume les enseignements de "nos voïx" :

Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et par-dessus toutes choses, et j'aime mon Canada-Français, plus que moi-même, pour l'amour de Vous.

Frère GILLES, o. f. m.



Liste des Souscripteurs à l'œuvre du Monument Hébert

- La Province de Québec : \$5,000 ;
 La Cité de Québec : \$3,000 ;
 Le Gouvernement fédéral : \$1,000 ;
 L'Archidiocèse de Québec : \$1,579 ;
 Le diocèse de Rimouski : \$618.84 ;
 La Cité de Montréal : \$500.00 ;
 Le diocèse de Sherbrooke : \$475.00 ;
 Le diocèse des Trois-Rivières : \$450.00 ;
 Mgr Herman Brunault, évêque de Nicolet : \$200.00 ;
 La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec : \$200.00 ;
 Le *Canadien-Nord* : \$200.00 ;
 La paroisse de Charlesbourg : \$202.00 ;
 Le Séminaire de Québec : \$100.00 ;
 Mgr G. Forbes, évêque de Jolliet : \$100.00 ;
 La Société des Eleveurs de la Province : \$100.00 ;
 Le diocèse de Saint-Hyacinthe : \$159.50 ;
 La Cité de Hull : \$75.00 ;
 Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal : \$50.00 ;
 Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe : \$50.00 ;
 M. l'abbé A. Couillard Després, président du Comité, et sa famille : \$50.00 ;
 Les villes de Sorel, de Beauceville, de Fraserville, la Cie de Traverse de Lévis, chacune : \$50.00 ;
 Collecte (par le président) dans l'église de Contrecoeur : \$36.00 ; par le même, dans l'église de Verchères : \$36.00 et dans l'église de St-Simon de Bagot : \$35.00 ;
 La ville de Dieppe, France : \$34.00 ;
 La famille de M. Alphonse Comte et de Dame Sophie Régault, descendants d'Hébert : \$36.25. Collecte remise par M. O.-E. Dallaire, St-Hyacinthe : \$35.00.
 Les prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe : \$33.00
 La paroisse de Saint-Laurent, près de Montréal : \$32.00 ;
 La paroisse de l'Île-Verte : \$26.00 ;

SOUSCRIPTIONS DE \$25.00 :

L'hon. A.-P.-R. Landry, sénateur, l'hon. Némèse Garneau, M. l'abbé J.-Bte Couillard Dupuis, ancien curé de Notre-Dame-de-la-Garde, M. Georges Belle-rive, J.-Bte Renaud et Cie, la Cie Chinic Ltée, l'*Action Catholique*, M. P.-T. Légaré, Ltée, M. J.-E. Vézina, la Banque Nationale, la Banque d'Hochelaga, la Cie Paquet, Ltée, Sir Evariste Leblanc, la maison Holt, Renfrew, Sir Georges Garneau, M. Arthur Picard, MM. Faguay et Lépinay (Couillard), M. R. Audette, M. le chanoine E.-C. Laflamme, curé de la Basilique, les chevaliers de Colomb, M. Victor Châteauvert, tous de Québec, le Séminaire de St-Hyacinthe, M. Thomas Côté, contrôleur de la Cité de Montréal, l'Alliance Nationale, de

Montréal, la Société d'Agriculture de Ste-Angèle, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, M. R.-B.-G. Fleming, de Toronto, la Commission des Écoles catholiques de Granby ;

SOUSCRIPTIONS DE \$20.00 :

M. Chs Pettigrew, l'hon. Cyrille-F. Delâge, surintendant du Département de l'Instruction publique, l'hon. Rodolphe Lemieux, M. l'abbé Boulay, curé de St-Damase-sur-Yamaska, descendant de Louis Hébert, la ville d'Iberville, la paroisse de St-Norbert de Berthier, la paroisse de St-Côme de Beauce, la paroisse de Ste-Croix de Lotbinière, le cercle agricole de Masham, comté de Wright, les élèves de l'Académie du Sacré-Cœur, Sorel.

SOUSCRIPTIONS DE \$15.00 :

M. Cyrille Duquet, la maison Seifert et Fils, de Québec, la paroisse de Ste-Marguerite de Dorchester, le conseil municipal de St-Clément de Témiscouata, quelques descendants des premiers colons de Southbridge Mass, collecte remise par M. Félix Gatineau.

La paroisse de Ste-Dorothée : \$13.00, le cercle agricole de St-Léonard de Portneuf : \$13.00, M. l'abbé J.-E. Roy, curé de St-Georges de Windsor : \$13.00. La paroisse de Ste-Cécile de Horton : \$10.50.

SOUSCRIPTIONS DE \$10.00

L'hon. Auguste Choquette, l'hon. J.-E. Caron, Sir Lomer Gouin, M. Adju-tor Rivard, M. L.-P. Sirois, notaire, l'Académie Commerciale de Québec, le Rév. Père Supérieur des Jésuites, les maisons Julien et Fils, J.-A. Langlais & Fils, Gauthier & Frères, Myrand & Pouliot, Provincial Security Ltd, Joseph Amiot & Fils, l'hon. Adélard Turgeon, MM. J.-Bte Morisset, Napoléon Drouin, Canac-F. Marquis, M. l'abbé Ivanhoë Caron, L.-A. Trudel, M. P., Demêtre, P. Garneau, libraire, P. -J Côté, Gauvreau-Beaudry & Cie, l'hon. P.-J. Paradis, l'hon. Antoine Galipault, MM. Turgeon-Roy & Galipault, Larue & Trudel, l'hôtel Victoria, le Clarendon, de Québec, M. Joseph Côté, M. Victor Morin, avocat de Montréal, MM. Gelley & Dion, avocats, MM. G.-H. Côté, l'Union St-Joseph, de St-Hyacinthe, M. l'abbé A.-D. Jobin, de Ste-Epiphanie, M. l'abbé J. Dufresne, et M. l'abbé P.-S. Gendron, de la Salle, Manitoba, Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, M. le chan. M. Laflamme, curé de Farnham, M. l'abbé A. Mélançon, curé de Balmoral, N.-B., l'hon. Wilfrid Gariépy, d'Edmonton, l'hon. Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture, Edmonton, madame Dr Huguenin (Madeleine) descendante de Louis Hébert, M. l'abbé H. Bouffard, curé de St-Malo, M. l'abbé J.-E. Laberge, curé de St-Jean-Baptiste et la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, de Québec, MM. Duhamel & Frères, de Sorel, le Rév. Frère Stephen, directeur du collège de Longueuil, le Séminaire des Trois-Rivières, le Séminaire de l'Assomption, les Sociétés d'Agriculture de Montmorency, division A., des comtés de Richelieu, de l'Assomption, de Ste-Claire d'Assise de Soulanges, de Berthier, des Trois-Rivières, de Témiscouata, de Montmagny, de Chicoutimi, de Laval et de Soulanges, de Chambly, la commission scolaire

d'Iberville, les Municipalités rurales de St-Simon-de-Bagot, de Ste-Martine, de Châteauguay, de St-Prosper de Dorchester, de St-André d'Acton, les Cercles Agricoles de St-Jacques-le-Mineur, de Causapscal, de St-Thomas de Joliette, de St-Constant, Roxton-Falls, de St-Lazare de Vaudreuil, de St-Frédéric de Beauce, de Ste-Hénédine de Dorchester, de St-Maxime de Scott, de Maniwaki, de Montjoli, Somerset-Sud, de Ste-Marguerite, de St-Joseph d'Alma, de St-Anaclet, de Belœil, de Ste-Monique, de Stanstead, de St-Tite, de St-Martin, de St-Eugène, de St-Antoine-sur-Richelieu, de St-Patrice de la Rivière-du-Loup, M. l'abbé A.-E. Lafêche, de St-Paulin, M. l'abbé L. Pelletier de St-Camille \$9.00, Cercle Agricole de St-Etienne de Bolton, \$8.00 Paroisse de St-Gabriel de Brandon \$7.00. Les élèves du Séminaire des Trois-Rivières, \$7.00.

SOUSCRIPTIONS DE \$5.00

M. C.-J. Lockwell, M. l'abbé Lucien Cormier, curé de St-Roch-sur-Richelieu, M. l'abbé Antoine Foisy, St-Ours-sur-Richelieu, M. P. Berthiaume, propriétaire de la *Presse*, Montréal, M. A. Grenier, marchand, Québec, MM. Émile Côté et Dr F. Adams, Montréal, M. l'abbé L.-G. Auelere, Mgr A.-B. Côté, P. D., curé de Meteghan, N.-E., MM. Antoine Côté, Magloire Côté, J.-A. Côté, M. le chan. Ls. Senécal, M. le chan. A.-M. Daoust, de St-Hyacinthe, M. Maurice Pélouquin, M. P. P., de St-Aimé, M. l'abbé Provencher, des Sts-Anges de la Beauce, M. J.-E.-A. Dubuc, de Chicoutimi, MM. P.-N. Côté, Louis Côté, N.-A. Côté, Ottawa, J.-C. Chapais, Kamouraska, M. l'abbé N.-V. Charest, Sherbrooke, MM. Dr Olivier Demers, Ephrem Lefebvre, Farnham, J.-C. Hébert, N. P., Maurice Rousseau, J.-B. Cléophas Fournier, J. Couillard Lislois, L. Couillard Dupuis, Alfred Couillard, A. Bélanger, Montmagny, M. l'abbé F.-X. Rabeau, curé de St-Constant, MM. J.-B. Lafrénière, notaire, H. Emery, H. Duhamel, de Sorel, la Caisse Populaire de St-Joseph-du-Lac, M. l'abbé J.-O. Gadbois, curé de St-Nazaire d'Acton, l'Alliance Nationale de Ste-Justine-de-Vaudreuil, la Société d'Horticulture de La Durantaye, le Conseil Municipal de St-Fabien, le Cercle Jacques-Cartier, de la succursale des Artisans C.-F., Québec, les Cercles Agricoles de Beaucage, de St-Wilfred de Barnston, de Fabre, comté de Pontiac, de St-Thomas-de-Pierreville, St-François-de-Montmagny, St-Sixte, Ste-Véronique, St-Cyrille, St-Philippe, St-Elie d'Orford, du Lac au Saumon, de Chartierville, de St-Antoine-de-Pontbriand, St-Anselme-de-Dorchester, de St-Dorothée, St-Jean-Christostome, St-Joseph-de-Maskinongé, St-Pascal, Proulxville, St-Didace, St-Maurice, St-Léonard-de-Porneuf, de Ste-Julienne, de St-Romain, de Buckland, de L'Anse-à-Louis, Gaspé, de Berthierville, du Canton de Windsor, du Canton de Valcourt "Sud"; de St-Cœur-de-Marie, du Bic, de St-Prime, de St-Féréol, de St-Isidore, de St-Georges de Beauce, de Kirk's Ferry, R. R. N. No 1; d'Oxford, R. R. No 2, de St-Paul-du-Buton, de St-Wenceslas, de Ste-Flavie, de St-Ephrem d'Upton, de St-Nazaire Dorchester, de St-Raymond, d'East Leeds, de Jeune Lorette, de Bonaventure, de Beauséjour, de St-Augustin, de Charlesbourg, de St-Damien, Berthier, de St-Hippolyte, de La Présentation, de Nicolet, de St-Barnabé-nord, de St-Simon, de La Baie-du-Fèvre, de St-Prosper de Champlain, de Honfleur, de Ste-Christine, de St-Fran Isle d'Orléans, de Notre-Dame-des-Laurentides, St-Isidore, Témiscou de Ste-Madeleine, de St-Jean Port-Joli, de Lytton, de St-Louis, Lotbin

de St-Isidore, Dorchester, de la Rivière Ouelle, de Ste-Luce, Rimouski, de St-Bernardin de Waterloo, de St-Hyacinthe-le-Confesseur, de Lorrainville, de Pont-Rouge, de St-Luc de Matane, de St-Omer Bonaventure, de Gartby, de St-Eleuthère, de Grande-Rivière, Gaspé.

De St-Georges de Clarenceville, de St-Bernard-de-Michaudville, de Contrecoeur, de St-Lazare, de Bellechasse, de l'Ancienne Lorette, de St-Méthode-d'Adstock, de St-Ignace-de-Loyola, de St-Germain de Grantham, de Stoke-Centre, de St-Cuthbert, de Ste-Angèle de Laval, de La Macazza, de St-Valérien, de St-Paul-de-la-Croix, de Robertsonville, de Ste-Anne des Plaines, de l'Isle-Verte, de St-Basile, St-Antoine-les-fonds, de St-Rédempteur, de Lavaltrie, de St-Alphonse-de-Winslow, de N.-D. de-la-Victoire, Lévis, de Pointe-au-Boulevard, de St-Célestin, de St-André, Kam., de Cap-Santé, de Ste-Anne de la Pocatière, de Ste-Anne-Anne-du-Sault, Les Ecureuils, de St-David d'Yamaska, de St-Siméon, Bonaventure. De Deschambault de Thurso, de St-Odilon de Cranbourne, d'Acton-Vale, de Mille-Vaches, de Ste-Malachie, Dorchester, de St-Etienne de Lauzon, de St-Joseph de Lauzon, de St-Alphonse de Caplan, de St-Etienne de Bolton, de St-Bernard de Dorchester, de Neuville, Portneuf, de St-Alexis-des-Monts ; de Nominique

Les Sociétés d'Agriculture de la Durantaye, Bellechasse, de St-François-du-Lac, du comté de Verchères, de Mégantic, division A ; de St-Frs-Xavier-de-Brampton, de St-Hyacinthe, de Beauceville, du comté de Sherbrooke, du comté de Richmond, du comté de Beauce, division B, de St-Stanislas de Champlain ; de Pontiac, division B, du comté de Berthier, des Trois-Rivières, du comté de Beauce, division A, du comté d'Huntington, division du comté de Wolfe, du comté de Québec, société des Fromagers de Québec.

MUNICIPALITÉS :—De St-Télesphore, de St-Géard, L'Assomption, Village de Richelieu, de St-Prosper, Dorchester, de St-Germain de Graham, de Kamouraska, de St-Cyprien, Napierville, d'Adamsville, de St-Michel-des-Saints, de St-Patrice de Beaurivage, de St-Fabien.

SOUSCRIPTIONS DE \$4,00

M. Arthur Fournier, Montmagny ; Mme Adolphe Dorion, de St-Ours.

SOUSCRIPTIONS DE \$3.00

Succursale de la Société St-Joseph, cercle no 77, Chicoutimi, Société des Artisans C.-F. de St-Louis-de-Courville, Société St-Joseph de St-Simon-de-Bagot, les Juvénistes des Frères Maristes d'Iberville, les élèves du couvent de St-Aimé, les Enfants de Marie de St-Ours,

SOUSCRIPTIONS DE \$2.00

Les élèves du Pensionnat de La Présentation de Marie, de St-Hyacinthe, Mme Dr Georges Tassé d'Iberville, M. François Mirault-Laplume, M. Albert Allaire, de St-Ours, M. l'abbé Georges Dion, curé de St-Simon-de-Bagot, MM. Emile Côté, Montréal, L.-D.-E. Rousseau, Dr P.-H. Richard, J.-E.-G. Bittner,

Herm. Bélanger, J.-G. Fournier, de Montmagny, M. l'abbé Adam, du Séminaire de Sherbrooke, M. l'abbé Rémi Gingras, curé de St-Armand, MM. Hébert-Bernard de Winnipeg, A.-N. Déland, St-Jean d'Iberville, Victor Sylvestre, Clairvaux-de-Bagot, J.-S. Grisdale, d'Ottawa, M. l'abbé Honoré Primeau, prêtre, Verdun, Cercle agricole de St-Louis-de-Gonzague, Dorchester, les Dames de Lorette, Niagara.

SOUSCRIPTIONS DE \$1.00

MM. Gustave Renaud, avocat, Montréal, M. l'abbé Clément Arpin, curé, Montcerf, M. l'abbé Gédéon Gaudreau, St-Hyacinthe, M. l'abbé G.-A. Lacouture, Burlington, M. l'abbé C.-H. Gagnon, séminaire de Philosophie, Montréal, M. l'abbé A. Delorme, Notre-Dame-des-Victoires, Montréal, MM. P. Contant, notaire, H.-A. L'Abbée, E. Guillet, notaire, Eug. Roy, Chs.-H. Paradis, A. Charpin, L.-C. Laberge, C. Romain, Parent & Goyette, S.-M. Larocque, Auguste Bessette, Chs.-H. Mailhiot, J. Boivin, Nap. Quintin, A. Bessette, Mme Xavier Giard, Mme Vve Thuot, MM. U. Laurion, Pierre Gosselin, H. Primeau, C.-A. Lacroix, J.-F. Moreau, M. Lemire-Marsolais, Dlle Aurore Chartier tous d'Iberville, M. Gabriel Dupuis, de St-Jean; de St-Ours : MM. A. Pérodeau, J.-B. Deschamps, Chs Marchessault, J.-A. Stanislas, Auguste Chenette, H. Delabarre, Dr J.-H.-A. Larose, Philippe Sansoucy, J.-M. Richard, notaire, P. Péloquin, E. Cusson, F.-X. Poitevin, P. Gaudette ; Mlle Marguerite Taschereau ; de Montmagny : Jos Nicole, Jr, Fortunat Fournier, Alex. Proulx, J.-O. Nicole, Adé-
lard Nicole, Lucien, Nicole, une amie de l'Agriculture, M. Noé Kérrouac de St-Pierre-du-Sud, M. l'abbé A. Trudeau, de St-Hyacinthe ; de Sorel : MM. J.-A. Péloquin, A. Ducharme, J.-B.-A. Falardeau, P.-A. Matton, A.-C. Trempe, L.-R. Lefebvre, J.-N. Paulet, P.-C. Lemoyne, J.-B. Brousseau, J.-&P. Paul, J.-D. Caron, J.-A. McClary, Lennoxville, Van Bruyssel, J. Lord, St-Blaise, Arthur Fournier, St-Simon-de-Bagot, Clément Lussier, Ste-Rosalie, Gilbert Chicoine, St-Simon-de-Bagot, Dr Reid d'Ottawa, Ant. Phaneuf, St-Antoine-sur-Richelieu, C.-A. Foisy l'Epiphanie, Robert Ness de Howick, Jos. Forget, St-Janvier, Alfred Gingras, St-Césaire, Louis Thouin, Repentigny, Horace Morin St-Hyacinthe, Camille Per-
rault, Joliette, Alfred Laurier, St-Jérôme, David Pringle, Huntington, C.-E. Noiseux, St-Jean-Baptiste de Rouville, J.-H. Crépeau, St-Camille, Clovis Ouimet, Ste-Rose-de-Laval, Charles-A. Déland, l'Acadie, L.-V. Vandal, Pierre Sylvestre, Louis Durocher, Roméo Sylvestre, St-Simon-de-Bagot, J.-A. Dupré, Newport, Vt., Paul Lavallée, Berthier, Dr A.-C. Etienne, Frédéric Labelle, St-Jérôme, James Watcamp, St-Germain-de-Grantham, Ovide Loiselle, St-Marc, Th. Trudel, Ste-Geneviève, Zénon Riendeau, Joliette, F. Byne, Charlesbourg, Arsène Denis, St-Norbert, N. Lachapelle St-Paul l'Ermite, Armand Denis, St-Cuthbert, H. Baillargeon, St-Gabriel-de-Brandon. Cercle agricole de St-Antoine-de-Pont-Briand, Les élèves du Couvent de la Congrégation d'Iberville, les paroissiens de Le Pas, Keewatin, Dlle Emma Senécal, institutrice de Ferme-Neuve, les élèves de l'école de M. Arthur Rochefort, Champlain, M. l'abbé Donat Cournoyer, Sorel, M. A.-O. Désilets, Bécancour, M. L.-P. Bélanger, Bic, M. Jos. Dandonneau, Montréal, M. André de Haaf, Montréal, M. le Dr Ste-Marie, Sorel; de Montjoli : MM. F. Corriveau, E. St-Onge, C. Rioux, I. Dubé, G. Rioux, C. Beaulieu, J. St-Onge, J. Rioux, A. Mignault, A. Rioux, Cercle agricole de St-Emile de Montcalm.

SOUSCRIPTIONS DE 0.50 cts.

M. l'abbé Jos. Larose, curé de North-Stanbridge, M. l'abbé J.-E. Pelletier, vicaire, Château-Richer, M. Joseph Laplante, St-Simon-de-Bagot, M. D. Roy, L. Dumas, Emile Maynard, J.-W. Labelle, Gédéon Demers, F. Ménard, Fortunat Bélanger, Montmagny, Euchariste Fontaine, St-Ours, Mme Martial Bourgault, M. A.-L. Bourgault, Fitchburg, M. Emile Ouellette, St-Lambert, M. Georges Fournier, Mme Angéline Fournier, MM. Napoléon Poirier, Irénée Poirier, Joseph Robin, Adrien Normand, Montmagny, Joseph Laplante, Somersworth, N.-H. M. Weillbrenner, Sorel, A. Sanscoucy, Arthur Pelletier, J.-V. Rabouin, Dr Aimé Vary, J.-Bte Bourassa, de St-Ours-sur-Richelieu.

SOUSCRIPTIONS DE 0.25 cts.

De Montmagny : MM. N. Poirier, fils, Amable Langlois, Solyme Fiset, Eugène Poirier ; de l'Islet : Dame Angèle Couillard Després, Dame Thomas L'Abbé, Delle Marie-Rose Boulanger, Dlle Lucia Gagnon, Dame Vve Ambroise Fournier, M. Louis-Amédée Fournier, M. Alphonse Dubé, M. Paul-E. Ouellet, fils, St-Lambert, Delles Angéline et Claire Ouellet, M. William Bernier, Ross, Aimée Gagné, les Sœurs de St-Joseph, de St-Eugène de l'Islet, Dame J.-A. Bernier, Dlle E. Bernier, Dr F. Caron, Dame Joseph Tondreau, Dame Samuel Poiras ; d'Iberville : MM. Edouard Larcau, Ubald Guilmette, Georges Thibaulte, Dosithée Léveillé, St-Simon-de-Bagot, J.-L. Beauchamp, J.-E. Roy, St-Pie-d-Bagot ; de St-Ours : MM. Victor Laviolette, Ovila Bourassa, Alexis Grégoire, Philippe Allaire.



NOTE DE LA PAGE 130

Lettre de M. le Maire de Dieppe

Dieppe, le 30 août 1917.

LE MAIRE DE DIEPPE,

à Monsieur le Président du Comité du Monument Louis Hébert,
à QUÉBEC (CANADA)

Monsieur le Président,

C'est avec un grand plaisir que l'Administration municipale a reçu, ces jours derniers, votre honorée lettre du 30 juillet 1917, par laquelle vous nous avisez de votre intention d'inaugurer, le quatre septembre prochain, un monument en l'honneur du premier colon français établi sur les bords du Saint-Laurent.

J'avais déjà été mis au courant de cette manifestation par M. l'abbé Duhomme, Curé de MARTIN-ÉGLISE, près DIEPPE, qui, d'accord avec notre Conservateur de la Bibliothèque municipale, avait appelé mon attention sur cette érection.

J'en avais fait part à notre Conseil municipal, et c'est à l'unanimité que, dans sa séance du 5 juin 1917, cette Assemblée a décidé de participer, par une subvention de deux cents francs, dans les frais d'érection du monument. En même temps, l'Assemblée a décidé de vous adresser un certain nombre de plaquettes qui représentent les armes de la Ville, ainsi que le Port et des monuments de Dieppe.

Excusez-moi si je ne vous ai pas notifié plus tôt de cette décision, mais M. l'Abbé DUHOMME m'avait annoncé votre lettre et je l'attendais de jour en jour pour correspondre à mon tour avec vous.

Je ne crois pouvoir mieux faire que de vous transmettre, sous ce pli, un exemplaire de la délibération de notre Conseil municipal. Vous y verrez à quels sentiments d'amitié nous avons obéi, en vous témoignant ainsi notre attachement et notre intérêt.

Par le même courrier, je vous envoie 12 plaquettes de la Ville. Je remets également à M. l'Abbé Duhomme la somme de deux cents francs en lui demandant de bien vouloir vous la faire parvenir.

En vous témoignant, à nouveau, notre sincère amitié, laquelle s'est encore agrandie depuis que les Canadiens sont venus sur le front français pour nous aider à défendre le Droit et la Liberté, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, pour vous et Messieurs les Membres de votre Comité, l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Pour le Maire mobilisé :

Bénoni Ropert.

A Monsieur l'Abbé A. Couillard Després,

Président du Comité du Monument Hébert,

A QUÉBEC.

Le 5 juin 1917, le Conseil municipal de Dieppe s'est réuni sous la présidence de M. Bénoni Ropert, maire-adjoint. Sont présents : MM. Ropert et Thoumyre, adjoints, Caron, Bénét, Devaux, Tillard, Michard, Ducoudert, Marchand, Larchevêque, Barbullée.

Absents ou excusés : MM. Rimbery, maire, DeMaur, Chavatré Azœuf, Coche, Dumaine, Anquetin, Richard, Mouquet, Vercnocke, Chancel, Mabilie.

M. le Maire fait connaître qu'il a reçu de M. Lebas, Conservateur du Musée et Directeur de la Bibliothèque, un rapport l'informant qu'une cérémonie aura lieu prochainement à Québec, pour commémorer Louis Hébert, un dieppois, qui fut le premier habitant de la grande ville du Canada.

Ce dieppois glorieux, que les Canadiens vont fêter comme l'un de leurs premiers ancêtres, possède encore à Montréal des membres de sa famille.

La commission des Finances a été d'avis qu'il y avait lieu de s'associer à cette manifestation et de commémorer ainsi la part importante que notre Cité a prise à la création du grand et beau Pays ami. La Commission propose d'accorder au Comité dont il s'agit une subvention de deux cents francs, (200) et d'envoyer également quelques plaquettes à certains Membres du Comité.

Le Conseil municipal adopte cette décision et décide que la subvention de deux cents francs sera prélevée provisoirement sur les fonds disponibles et inscrite, ultérieurement, au budget additionnel, et laisse le soin au Maire de disposer du nombre de plaquettes qu'il jugera utile, en les prélevant sur le lot déposé au Secrétariat de la Mairie.

Sur la proposition de M. Marchand, le Conseil décide en principe que le nom de Louis Hébert sera donné à l'une des rues de Dieppe ; mais il ne s'agit là que d'un vote de principe, sur lequel le Conseil municipal sera appelé à statuer ultérieurement, lors d'un examen d'ensemble de différents noms nouveaux à donner à des rues de la Ville.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire mobilisé,

Signé : Maurice Thoumyre adjoint

Vu et approuvé,

Rouen, le 18 juin 1917,

Pour le Préfet,

Le Secrétaire Général :

Signé : Labrègère.

Pour expédition conforme,

Pour le Maire mobilisé :

Signé : Bénoni Ropert.

M. l'abbé H. Duhomme, curé de Martin-Église, près Dieppe, est l'un des descendants de la famille Hébert, qui a donné au Canada son premier colon. Pour marquer le troisième centenaire de l'arrivée de Louis Hébert en notre pays, M. Jules Duhomme, père de M. l'abbé, âgé de 81 ans, en 1914, a brodé deux œufs avec de la soie Organsin, c'est un travail très difficile à exécuter. M. Jules Duhomme est né d'Élise Hébert, fille de Valentin Hébert, de Rouen. Le précieux colis adressé à M. l'abbé Couillard Després, porte cette inscription : SOUVENIR DES HÉBERT DE ROUEN AUX HÉBERT du CANADA.

TABLES DES MATIÈRES

Dédicace	III
Préface	1

Ière Partie

<i>Historique du monument.—Appel au peuple de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Québec.—Assemblée des citoyens à l'Hôtel de Ville de Québec.—Le Comité.—Le site du monument.—Le travail de propagande.—Le monument.—Lettre pastorale de Son Éminence le Cardinal L. N. Bégin.—Lettre pastorale de Mgr. A.-A. Blais.—Préparatifs des fêtes du 4 septembre 1917.—La cérémonie au Séminaire.—La fête sur le terrain de l'Exposition.</i>	3
--	---

IIe Partie

Rapports des fêtes du 3 septembre 1918.

<i>Préparatifs des fêtes.—Messe solennelle à la Basilique.—Sermon de M. l'abbé Élie Auclair.—Le dévoilement du monument.—Discours de l'abbé A. Couillard Després.—Discours de Sir Lomer Gouin.—Discours de l'Hon. Jos.-E. Caron.—Discours de Son Honneur le Maire H. Lavigueur.—Discours de M. J.-H. Grisdale.—Les poésies : A la gloire du sol, par M. Alphonse Désilets.—A Louis Hébert, par L.-J. Doucet.—A Louis Hébert, par le Rév. Père Armand Chossegros, S.J.—Louis Hébert, par W. Chapman.</i>	49
---	----

Les fêtes sur le terrain de l'Exposition

Discours de MM. Georges Bellerive.—H. de St-Victor.—C.-J. Magnan.—J.-E. Prince.—M. Morisset.—Mlle Marie-Claire Daveluy.—Poèmes de M. Alphonse Désilets et de L.-J. Doucet.. 105

Appendice

Échos des fêtes.

<i>Bénédiction apostolique.—Lettre de son Éminence le cardinal L.-N. Bégin.—La ville de Dieppe et Louis Hébert.—Quelques appréciations des journaux.....</i>	129
Liste des souscripteurs.....	148

Notes

Lettre de M. le Maire de Dieppe.....	154
Table des matières	159

